

ASSURANCE VOYAGE ET DÉPLACEMENT

Pour tout contrat d'assurance **automobile**
Une Assurance Voyage **offerte***



Partenaires



Roads Farm Rd, Acc. P.O. Box 10404, Dakar, Sénégal
Tel : +221 33 001 10 00 - Fax : +221 33 332 12 95 - Email : assurance@cnart.sn - www.cnart.sn

Voyagez en toute sérénité

le soleil

www.lesoleil.sn

LUNDI 15 DECEMBRE 2014

44^{ème} ANNÉE • N°13366 • ISSN 0850/0704 • 200 F.CFA • ZONE CFA 300 FRANCS

AFFAIRES ARCELOR MITTAL ET PETRO-TIM SENEGAL

Le Premier ministre démonte les accusations de Me Wade

PAGES 3 - 4 - 5

- Petro-Tim Sénégal, une filiale à 100 % de Petro-Tim Limited
- Les 75 milliards de FCfa d'Arcelor Mittal affectés au développement
- Le Ps loue la clarté de l'exposé du Premier ministre



23^{EME} FIDAK

Profiter du marché nigérian, suggère Alioune Sarr

PAGE 9

FETE PATRONALE DE L'EGLISE
DES PARCELLES ASSAINIES

Les fidèles appelés à un engagement généreux et à servir la société

PAGE 15

- 14 églises créées, en 12 ans, dans l'archidiocèse de Dakar

INCENDIE A LA CENTRALE
DE BEL AIR

Plusieurs quartiers privés d'électricité

PAGE 10

SONG KI JEONG, REPRESENTANT-
RESIDENT DE LA KOICA

« Faire du Sénégal
un pays prioritaire
de notre aide au
développement »



PAGE 11

CONVENTION DE CESSION

Le musée « Boribana » entre dans le patrimoine de l'Etat

PAGE 23

OPEN INTERNATIONAL
DE TENNIS

Le Belge Alexandre Folie remporte la première étape

PAGE 29

De gros lots à
gagner en 2014 !

Grand Tirage au sort Ecobank 2014 -
Encore plus de lots à gagner cette année !

Renseignez-vous en agence

Offre soumise à conditions



Ecobank
La Banque Panafricaine

ecobank.com

CYAN MAGENTA JAUNE NOIR

LE PREMIER MINISTRE A KAOLACK

Mariama Sarr sonne la mobilisation

Mesurant les enjeux de la reconstruction de la route Kaolack-Fatick dont les travaux seront lancés, aujourd'hui, par le Premier ministre, Mahammad Boun Abdallah Dionne, le maire de Kaolack a sonné la mobilisation.

Mme Mariama Sarr qui nous a accordé un entretien pour parler de l'événement, a appelé les populations de Kaolack et de Fatick à se joindre à elle, pour accueillir, avec tous les honneurs, le Premier ministre, envoyé par le président de la République. L'enjeu en vaut la chandelle, a-t-elle déclaré, soulignant que cette route dont on avait le sentiment qu'elle ne se réaliserait jamais, va devenir une réalité et retrouver toute sa splendeur grâce au président Macky Sall.

Avec ce projet, a ajouté le ministre de la Famille et maire de Kaolack, c'est toute la population sénégalaise et de la sous-région, en tout cas, celle qui empruntait cette voie, qui sera enfin, soulagée. Ces dernières années, les usagers de la Nationale 1 ont vécu tellement de calvaire que certains étaient obligés de faire le grand détour, passant par Diourbel



ou Diakhao où les routes commençaient à présenter des fissures.

Pour Mme Sarr, Kaolack est un passage obligé, un carrefour important sur le plan du trafic et du point de vue économique et qu'à ce titre, elle méritait beaucoup plus de voies

de communication. C'est ce qu'a compris le président Macky Sall qui a manifesté un intérêt particulier à la région de Kaolack qui doit reconquérir la place centrale qu'elle jouait jadis, a dit le maire de Kaolack.

C'est à ce titre que, depuis deux jours, elle multiplie les réunions et les rencontres avec différents segments de la société. En effet, selon elle, au-delà de Kaolack, ce sont les populations des deux régions qui se partagent ce bijou. Elles sont avec le président Macky Sall qu'elles soutiennent et elles sont prêtes à le manifester ce lundi en réservant au Premier ministre un accueil à nulle autre pareille. Le Premier ministre arrive à Kaolack entre 12 et 13 heures. Après le discours qu'il aura à prononcer au Cœur de ville, il se rendra sur le site en compagnie des autorités administratives et des élus des deux régions, des responsables de l'Ageroute qui ont conduit le projet et de l'entrepreneur, Bara Tall de Jean Lefebvre pour lancer les travaux de la reconstruction.

Mamadou CISSE

Ouverture ce matin d'un forum sur la paix et la sécurité en Afrique

Placé sous le haut patronage de Macky Sall, président de la République, le Sénégal abrite, à partir de ce matin, le Forum international sur la Paix et la Sécurité en Afrique.

Le Sénégal convie l'Afrique et ses partenaires internationaux à proposer de nouveaux sentiers pour installer l'Afrique dans la paix et la sécurité ; conditions sine-qua non d'un développement harmonieux et solidaire.

Selon le document reçu, ce forum de Dakar, aujourd'hui et demain, est le prolongement du sommet de l'Elysée sur la paix et la sécurité en Afrique. Plus de 300 experts et spécialistes africains et internationaux vont se réunir, pendant deux jours, pour réfléchir et proposer des solutions pour la stabilité, la paix et la sécurité en Afrique. Plusieurs chefs d'Etat, chefs d'Etat major des

armées, ministres, responsables de l'Union africaine, experts et leaders de Think Tanks vont faire de Dakar la capitale de la paix et de la sécurité en Afrique.

Ce forum, selon les organisateurs, aura à approfondir le dialogue stratégique entre Africains et partenaires internationaux pour une vision partagée des menaces actuelles et à venir sur le continent ainsi que des réponses à apporter.

Il permettra aussi de créer un espace international qui rassemble tous les acteurs et experts africains et internationaux concernés par les questions de paix et de sécurité en

Afrique, mais surtout de réfléchir sur le renforcement d'une réflexion stratégique africaine en appui aux efforts et actions de l'Ua et de ses partenaires institutionnels, sur les défis sécuritaires auxquels est confronté le continent, la gestion des conflits actuels et les menaces nouvelles, en particulier transversales et maritimes.

Un des objectifs, c'est de contribuer à la réflexion qui, en cours sur le continent africain, est développée par l'Ua et des experts africains sur la mise en œuvre d'un mécanisme pratique et opérationnel de réaction immédiate aux menaces graves pour la paix et la sécurité, comme récemment au Mali et en Rca.

El. H. A. THIAM

Mankeur Ndiaye au Sommet de la Cedeao à Abuja

Le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger, Mankeur Ndiaye, est à Abuja, au Nigeria, pour représenter le président Macky Sall, à la 46ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao. Selon le communiqué du ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger, cette 46ème session du Sommet de la Cedeao qui s'ouvre ce matin, a, à son ordre du jour, le rapport annuel du président de la Commis-

sion, les rapports de la 73ème session du Conseil des ministres et de la 33ème session du Conseil de médiation et de sécurité, avant d'élire le président en exercice pour 2015.

La séance d'ouverture du Sommet sera marquée par les discours du président du Nigeria, pays hôte, Goodluck Ebele Jonathan, du chef de l'Etat du Ghana et président en exercice de l'autorité, John Dramani Mahama, et du président de la Commission de la Cedeao, Kadré Désiré Ouédraogo.



Aguibou Soumaré reçu par le chef de l'Etat



L'ancien Premier ministre, Cheikh Hadjibou Soumaré, président de la Commission de l'Uemoa a été reçu samedi par le chef de l'Etat, Macky Sall. (Photo : Pape Matar DIOP, Présidence)

15^{EME} SOMMET DE LA FRANCOPHONIE
Les femmes plaident pour la revalorisation de leur statut

Le Pr. Fatou Sow Sarr, sociologue, a plaidé, à l'université Gaston Berger de Saint-Louis, pour une meilleure contribution à la gouvernance en Afrique francophone avec une forte implication des femmes.



Pr. Fatou Sow Sarr, sociologue.

La conférencière a rappelé que seuls 7 pays ont atteint les 30 % d'intégration dans cette sphère.

En présence du Recteur de l'Ugb, le Pr. Baydallaye Kane, la directrice du laboratoire genre de l'Ifan a animé une conférence sur le thème « Femmes et jeunes : vecteurs de paix, acteurs de développement », dans le cadre du 15ème sommet de la francophonie. Devant un auditoire fort attentif composé essentiellement de professeurs et d'étudiants, elle a rappelé que le statut des femmes, sur le plan politique et sociologique, n'a pas changé, que ces dernières et les jeunes constituent la majeure partie des réfugiés et déplacés de leur propre pays.

Néanmoins, a-t-elle précisé, un vent nouveau se lève en Afrique, l'espace francophone est une force politique et économique et les défis de la participation des femmes à la gouvernance peuvent être relevés par une prise en charge de cette problé-

matique par les pouvoirs publics. La présidente de la Fédération des groupements et associations des femmes productrices de la région de Saint-Louis (Feprodes), Mme Penda Guèye Cissé, a plaidé pour un meilleur accès des femmes au foncier, soulignant que la relance de l'agriculture devra nécessairement passer par la revalorisation morale et matérielle du statut de la femme aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Mme Cissé a exhorté les jeunes à s'investir davantage dans l'agriculture et a laissé entendre que « les nombreux pick-pockets qui peuplent les prisons devraient être envoyés dans les champs pour servir leur pays ».

Le recteur Baydallaye Kane s'est réjoui du travail remarquable effectué par le comité d'organisation des activités du Sommet de la Francophonie à l'Ugb, dirigé par le docteur Mor Faye.

Mbagnick Kharachi DIAGNE

Rendez-vous ce soir à 21h

sur : **RTS** **Af fm** **SEN** **WATV** pour

un concentré de bonnes nouvelles.

ACCUSATIONS DE WADE CONTRE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le Premier ministre apporte la vérité sur le contrat liant l'Etat du Sénégal à Petro Tim Limited

Selon le Premier ministre, Mahammad Boun Abdallah Dionne, les accusations de l'ancien président Wade qui soupçonne des irrégularités dans la délivrance du permis d'exploration pétrolière accordé à Petro Tim Limited « sont infondées ». Documents à l'appui, le chef du gouvernement a apporté, avant-hier, des éclaircissements sur les tenants et les aboutissants du contrat liant l'Etat du Sénégal à la firme chinoise.

Le Premier ministre, Mahammad Boun Abdallah Dionne a déclaré, samedi à Dakar, que la création de la société Petro Tim Sénégal entre dans l'application du contrat de Recherche et de partage de production d'hydrocarbures conclu entre l'Etat du Sénégal et la Société des pétroles du Sénégal (Pétrosen).

Toutes les sociétés qui interviennent dans l'exploration pétrolière au Sénégal ont une représentation dans le pays. Cela permet d'avoir un interlocuteur accessible à tout moment, a souligné le Premier ministre qui animait une conférence de presse portant exclusivement sur les accusations de l'ancien président de la République, Abdoulaye Wade, sur la gestion du dossier Arcelor Mittal et le Permis d'exploration pétrolière signé entre l'Etat du Sénégal et la firme Petro Tim Limited.

Selon le chef du gouvernement, dans les dispositions contractuelles liant les deux parties, « le contractant Ndlr (Petro Tim Limited) est tenu d'ouvrir, dans les trois mois suivant la date d'effet, un bureau en République du Sénégal et de la

maintenir pendant la durée du présent contrat : ledit bureau sera notamment doté d'un responsable ayant autorité pour la conduite des opérations pétrolières et auquel pourra être remise toute notification au titre du présent contrat ». Selon le M. Dionne, c'est dans ce contexte que Petro Tim Limited a créé, à Dakar, Petro Tim Sénégal.

L'ex-président Wade a déclaré en novembre que Aliou Sall le frère cadet du président Macky Sall, « détient frauduleusement 30 % des actions de la société d'exploration et d'exploitation de pétrole, Pétro-Tim, sur les 200 milliards de FCfa que représente le volume de Pétro-Tim. Selon l'ex-président, il bénéficie « d'un enrichissement frauduleux ». L'intéressé, Aliou Sall, a déjà démenti les propos du leader du Parti démocratique sénégalais (Pds).

Le Premier ministre a également rejeté les accusations de l'ancien président. « Petro-Tim Sénégal est une filiale à 100 % de Petro-Tim Limited, qui est détenteur du contrat de recherche avec le Sénégal », a souligné le chef du gouvernement. Maham-



mad Dionne dément aussi les propos, selon lesquels, le Sénégal a vendu du pétrole à la bourse de Toronto. « Cela n'existe que dans la tête de ceux qui veulent créer la confusion dans l'esprit de nos compatriotes. Et le gouvernement ne l'acceptera pas », a-t-il martelé. « Ce sont de graves accusations infondées. J'ai beaucoup de respect pour le président Wade, mais ses propos

ne sont pas vrais », a ajouté le Premier ministre.

« Le gouvernement n'acceptera plus de se laisser traiter de tous les noms sans réagir parce qu'il y a des lois dans ce pays », a-t-il déclaré tout en s'abstenant d'affirmer si l'Etat va porter plainte contre l'ancien président Wade. Le chef du gouvernement a précisé que le pétrole découvert récemment au Sénégal n'est pas

l'œuvre de Petro Tim. « Les documents seront mis sur Internet et distribués afin que nul n'en ignore. Notre gouvernement s'inscrit dans la transparence », a dit le Premier ministre. « C'est à Sangomar, à 500 km du site réservé à Petro Tim, que le pétrole a été découvert par la société Cairn Energy », a précisé le chef du gouvernement.

Babacar DIONE

 CONTRÔLE TECHNIQUE CONSTRUCTION - INSPECTIONS REGLEMENTAIRES, PERIODIQUES ET FORMATIONS Dans le cadre de son développement 			
BUREAU VERITAS SENEGAL RECRUTE:			
CHEF DE SERVICE INSPECTION VERIFICATION REGLEMENTAIRE ET PERIODIQUE	DIPLÔME D'INGENIEUR EN ELECTROMECHANIQUE (BAC+4 au moins)	<ul style="list-style-type: none"> - Manager un service de 4 inspecteurs. - Assurer la veille commerciale et faire les offres. - Assurer la qualité technique des prestations exécutées. - Animer les formations vendues. - Suivi des activités du service pour atteinte des objectifs budgétaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir eu au moins une expérience de chef de service dans un bureau de Contrôle Technique d'au moins 2 ans ou similaire. - Avoir une polyvalence relative à l'électricité, au levage, aux ascenseurs, à la climatisation, à la sécurité incendie et la formation.
CHARGE D'AFFAIRES IVS	DIPLÔME D'INGENIEUR EN ELECTROMECHANIQUE (BAC+4 au moins)	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer le traitement des affaires confiées par le Chef de Service IVS. - Assurer des prestations de vérifications réglementaires et périodiques en électricité, levage, ascenseur, climatisation, sécurité incendie et formations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir eu au moins une expérience d'ingénieur chargé d'affaires en lots techniques d'au moins 3 ans dans un bureau de contrôle technique construction. - Avoir une polyvalence relative à l'électricité, au levage, aux ascenseurs, à la climatisation, à la sécurité incendie.
CHARGE D'AFFAIRES GENIE CIVIL CONTRÔLE TECHNIQUE CONSTRUCTION	DIPLÔME D'INGENIEUR EN GENIE CIVIL (BAC+4 au moins)	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer le traitement des affaires confiées par le Chef de Service CTC. - Assurer des prestations de Contrôle Technique Construction suivant les missions normalisées et des missions d'Assistance Technique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir eu au moins une expérience d'ingénieur chargé d'affaires en lots techniques d'au moins 5 ans dans un bureau de contrôle technique construction. - Avoir une polyvalence relative à la structure et à la sécurité incendie.
INSPECTEUR LOT TECHNIQUE CONTRÔLE TECHNIQUE CONSTRUCTION	DIPLÔME DE TECHNICIEN EN ELECTROMECHANIQUE OU EN ELECTROTECHNIQUE (BAC+2 au moins)	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer le traitement des affaires confiées par l'ingénieur CTC responsable des lots techniques. - Assurer des prestations de Contrôle Technique Construction suivant les missions normalisées et des missions d'Assistance Technique en électricité, levage, ascenseur, climatisation et sécurité incendie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir eu au moins une expérience d'inspecteur en lots techniques d'au moins 2 ans dans un bureau de contrôle technique construction ou similaire. - Avoir une polyvalence relative à l'électricité, au levage, à l'ascenseur, à la climatisation, à la sécurité incendie.
Pour les personnes intéressées avec les profils exigés; nous envoyer: Pour le poste ciblé: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un CV détaillé avec les expériences pertinentes; ▪ une lettre de motivation; ▪ une copie des diplômes et attestations des formations pertinentes subies. 		Par courrier à l'adresse: BUREAU VERITAS SENEGAL BP 592 Dakar	Par courriel à l'adresse: bvdakarmail@bureauveritas.com
La date limite de dépôt des candidatures par courrier ou courriel est fixée au plus tard pour le 20 Décembre 2014.			

MAHAMMAD BOUN ABDALLAH DIONNE, PREMIER MINISTRE

« L'argent reçu d'Arcelor Mittal, c'est pour le développement du Sénégal »

Face aux « graves accusations récurrentes et sans fondement » portée à l'encontre du président de la République et du gouvernement, le Premier ministre Mahammad Boun Abdallah Dionne est monté au créneau pour apporter des clarifications sur l'affaire Arcelor Mittal. Documents à l'appui, il a refait la chronologie des faits devant la presse et les partenaires techniques et financiers. Selon lui, l'argent reçu d'Arcelor Mittal sert au développement du Sénégal.

S'offusquant des « graves accusations sans fondement » portées, de manière récurrente, contre le président de la République et le gouvernement, concernant notamment l'accord transactionnel entre le gouvernement et Arcelor Mittal, en référence à l'exploitation du fer de la Falémé, le Premier ministre, Mahammad Boun Abdallah Dionne, accompagné des membres du gouvernement, s'est adressé à la presse samedi 13 décembre pour « rétablir la vérité des faits et pour sacrifier, en même temps, à un devoir de transparence ».

Selon lui, l'argent d'Arcelor Mittal c'est pour le développement du Sénégal, conformément au choix du président de la République. « Il n'y a pas de 200 millions de dollars, cela n'existe que dans la tête de ceux qui veulent créer la confusion. Les 150 millions de dollars effectivement reçus par le gouvernement sont traçables dans les comptes de l'Etat », affirme M. Dionne, d'un ton catégorique. En plus de cela, ajoute-t-il, « nous avons travaillé jusqu'à avoir la restitution des études techniques estimées à 50 millions de dollars. Ainsi, quand un investisseur viendra, nous n'avons pas besoin de reprendre les études, nous savons où se trouve le fer avec quelle quantité ».

Pour rappel, l'ex-président de la République, Me Abdoulaye Wade, avait déclaré, lors d'un meeting, que l'accord portait sur 200 millions de dollars, dont 50 sont allés dans les

poches des avocats de Macky Sall et seulement 150 millions dans le trésor public et qu'en fin de compte seuls 40 milliards de FCfa sont inscrits dans la loi de finances rectificative. Pour le Premier ministre, « ces propos ne sont pas vrais ». « A la suite de tout ce qui a été dit sur cette question par les ministres sectoriels, à travers des communiqués ou à l'Assemblée nationale lors du vote du budget, certains continuent à entretenir, sciemment, l'amalgame et la confusion dans l'esprit de nos compatriotes pour des raisons purement politiciennes afin de détourner l'attention du gouvernement dans la mise en œuvre diligente du Plan Sénégal émergent (Pse) et des politiques publiques qui l'accompagnent », dénonce Mahammad Boun Abdallah Dionne.

Genèse de l'affaire

Faisant la genèse des faits, il rappelle que dans l'exploitation du gisement de fer de la Falémé, à la demande de la société des mines de fer du Sénégal oriental (Miferso) créée en 1975, la société Kumba International avait procédé à des études préliminaires afin d'examiner le potentiel de développement. C'est ainsi que Kumba et Miferso, qui envisageait l'exploitation du gisement, avaient conclu, le 7 juillet 2004, un accord. Par la suite, poursuit le Premier ministre, le gouvernement du Sénégal avait refusé de donner suite à son engagement, changement d'at-



titude dû à l'aboutissement de négociations secrètement menées par l'Etat du Sénégal avec Arcelor Mittal pour l'exploitation du même minerai sur la base d'un accord signé le 25 mai 2005. Ensuite, « sur la base d'un prétendu intérêt national, l'Etat du Sénégal demande la résiliation du contrat avec Kumba International sous prétexte d'avoir obtenu de Mittal des propositions mieux adaptées aux exigences du Sénégal ». C'est ainsi que, le 30 décembre 2005, les deux parties (Etat du Sénégal et Kumba International) signent l'accord de résiliation du contrat. Pour avoir dénoncé unilatéralement et abusivement le contrat, la Cour d'arbitrage de la chambre commerciale internationale de Paris avait condamné le Sénégal à payer 98 millions de dollars à Kumba. Finalement, après négociations, le Sénégal devait payer 75 millions de dollars au lieu des 98 sur une période de cinq ans en raison de 15 millions de dollars par ans.

Ultérieurement, Arcelor Mittal n'ayant pas respecté ses engagements, le Sénégal a attiré cette dernière devant la même Cour arbitrale de Paris pour, d'une part, demander la dénonciation de l'accord et pour obtenir la libération des titres afin de pouvoir discuter avec d'autres investisseurs potentiels et, d'autre part, demander la réparation du préjudice

subi. « En raison de la complexité du dossier et de la longueur de la procédure, le Sénégal a sollicité et obtenu du tribunal arbitral de Paris la tenue d'une audience pour une sentence partielle destinée à dénoncer les accords et la libération des titres. Tel était l'état du dossier quand Abdoulaye Wade quittait le pouvoir. Il n'y a donc pas eu de négociations pour obtenir 200 milliards de FCfa (comme le soutient Me Wade) ; cela n'existe pas ! », martèle Mahammad Boun Abdallah Dionne.

Loi de finances rectificative

Ainsi, « dès son entrée en fonction, en 2012, le nouveau gouvernement, sur instruction du président Macky Sall, a fait de ce dossier une priorité ». C'est ainsi que le ministre de l'Industrie et des Mines s'est rendu, en 2012, à Paris, pour assister à l'audience partielle. Et, le Sénégal a eu gain de cause avec la dénonciation des accords au tort exclusif d'Arcelor Mittal. Après cette phase, en octobre 2013, le tribunal a ouvert une deuxième phase consacrée, cette fois-ci, à la demande de réparation du Sénégal. « Quand nos avocats portaient, ce qu'on demandait c'était 700 millions de dollars. Et de discussions en discussions, de débats en débats, finalement, les avocats de la partie Arcelor Mittal ont demandé, par écrit en juillet 2012, l'ouverture

de négociations avec le gouvernement du Sénégal en vue de trouver une solution négociée ».

Documents à l'appui, le Premier ministre informe qu'Arcelor Mittal avait provisionné 101 millions de dollars pour faire face au dossier Sénégal. Mais en fin de compte, l'Etat du Sénégal a obtenu 150 millions de dollars décomposés en deux parties : une première partie de 140 millions de dollars (70 milliards de FCfa) dont 25 milliards de FCfa comptabilisés dans la Loi de finances initial 2015 et 45 milliards de FCfa dans la loi de finances rectificative. Les 10 millions (5 milliards) restants étant consacrés aux frais d'avocats. Et ces 10 millions sont inscrits dans la deuxième loi de finances rectificatives qui sera soumises à l'Assemblée avant la fin de l'année. Selon M. Dionne, ces 45 milliards inscrits sur la loi de finances rectificatives sont traçables : 20 milliards sont destinés à la deuxième université de Dakar et l'Université du Sine-Saloum, 9 milliards aux infrastructures routières notamment l'autoroute Somone-Mbour et à la réhabilitation de la route des Niayes, 5 milliards dans les participations financières de l'Etat au capital de la Bhs et du Crédit Agricole, le reste au pôle urbain de Diamniadio, l'aménagement des zones touristiques, etc.

Seydou KA



Le Ps loue la clarté de l'exposé du Premier ministre

(APS) – Le Parti socialiste (Ps) loue « la clarté » des explications données par le Premier ministre Mahammad Dionne sur l'affaire Arcelor Mittal et le « sens élevé des responsabilités » chez le chef du gouvernement.

M. Dionne a donné, samedi, une conférence de presse durant laquelle il s'est prononcé essentiellement sur le différend entre l'Etat du Sénégal et la société indienne Arcelor Mittal. Pour non-respect d'engagements pris avec les autorités sénégalaises, cette société s'est vu condamner par la Cour d'arbitrage de Paris à payer 75 milliards de FCfa à l'Etat du Sénégal, selon Mahammad Dionne. Le gouvernement a utilisé cet argent pour construire l'Université du Sine-Saloum et une deuxième université à Dakar, mais aussi des infrastructures routières, a-t-il indiqué lors de la conférence de presse. « Le Parti socialiste salue son initiative et sa démarche. Sa sortie de ce samedi (...) a été d'une opportunité et d'une clarté qui rassurent », a réagi Abdoulaye Wilane, porte-parole de ce parti de la mouvance présidentielle.

« Je suis tenté de dire que [Mahammad Dionne] a fait montre d'une loyauté et d'un sens élevé des responsabilités », a-t-il encore dit dans un entretien téléphonique avec l'APS. « En bonne gouvernance et de reddition des comptes (...) le Premier ministre annonce que désormais rien ne sera plus comme avant », affirme le porte-parole du Ps.

Il estime, par ailleurs, qu'« une bonne organisation des échanges devrait permettre à l'Assemblée nationale de recevoir régulièrement le gouvernement, à sa tête, le Premier ministre, pour échanger, expliquer et communiquer avec les élus du peuple ». « Dans son exercice de ce samedi (...) Monsieur le Premier ministre a (...) saisi l'occasion de rap- peler la chronologie des faits concernant les affaires Arcelor Mittal et Petro-Tim », a fait observer Abdou-

laye Wilane. « Cela nous a permis de situer la responsabilité des uns et des autres, tout comme on a compris qu'à un certain moment du contentieux [entre l'Etat du Sénégal et Arcelor Mittal], un mauvais arrangement valait mieux qu'un bon procès », a commenté M. Wilane.

Mahammad Dionne a défendu son gouvernement qui a essuyé de nombreuses critiques de l'opposition, du Parti démocratique sénégalais (Pds) notamment. Au pouvoir de 2000 à 2012, le Pds a, à travers son gouvernement, géré le dossier Etat du Sénégal-Arcelor Mittal. En novembre dernier, l'ex-président de la République, Abdoulaye Wade, secrétaire général du Pds, a dit qu'il allait saisir les juridictions compétentes pour faire annuler un accord liant l'Etat du Sénégal à Arcelor Mittal. Il avait qualifié de « nébuleux » un document signé, selon lui, pour le Sénégal par le ministre des Mines Aly Ngouille Ndiaye et son collègue chargé de l'Economie, des Finances et du Plan.

Les documents prouvent que le contrat a été approuvé par Me Wade

Le Premier ministre, Mahammad Boun Abdallah Dionne a souligné, avant-hier, que le contrat liant l'Etat du Sénégal et la société Pétro Tim pour la délivrance d'un permis de recherche pétrolière a été signé le 17 janvier 2012 par l'ancien régime. Il a été approuvé par Abdoulaye Wade, alors président de la République du Sénégal. Face à la presse avant-hier, le Premier ministre qui a démenti les accusations portées par l'ancien président sur le partenariat qui lie la firme chinoise à l'Etat a mis à la disposition des journalistes des documents pour étayer ses propos. Il est mentionné, dans ce texte, que le chef de l'Etat d'alors, vu la Constitution, la Loi portant code minier, le contrat de recherche et de partage de production d'hydrocarbures signé le 17 janvier 2012 entre l'Etat du Sénégal d'une part et les sociétés Pétrosen et Petro-Tim Limited, le rapport du ministre d'Etat, ministre de la Coopération internationale, des Transports aériens et des Infrastructures et de l'Energie, a approuvé le contrat de recherche et de partage de production d'hydrocarbure, conclu par Pétrosen et Petro Tim, une société de droit chinois ayant siège social en Chine.

Le décret n'est pas numéroté. Il n'est pas non plus daté, mais il a été signé par le président de la République, Abdoulaye Wade, le Premier ministre, Souleymane Ndéné Ndiaye et le ministre de la Coopération internationale, des Transports aériens et de l'Energie, Karim Wade. Il est aussi précisé, dans le contrat, que la zone concernée couvre le permis de Cayar Offshore profond. Sa surface totale est égale à 7895 Km².

B. DIONE



République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

DECRET : n° portant approbation du Contrat de Recherche et de Partage de Production d'Hydrocarbures conclu entre l'Etat du Sénégal, la Société des Pétroles du Sénégal (PETROSEN) et la société PETRO-TIM Limited pour le Permis de CAYAR OFFSHORE PROFOND

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°98-05 du 08 janvier 1998 portant Code Pétrolier ;
- Vu le décret n°98-810 du 05 octobre 1998 fixant les modalités et conditions d'application de la loi n°98-05 du 08 janvier 1998 portant Code Pétrolier ;
- Vu le décret n°2009-451 du 30 avril 2009 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n° 2009-1034 du 24 septembre 2009 complétant le décret n° 2009-567 du 15 juin 2009, relatif aux attributions du Ministre de la Coopération Internationale, de l'Aménagement du Territoire, des Transports Aériens et des Infrastructures ;
- Vu le décret n° 2011-1449 du 12 septembre 2011 modifiant le décret n°2011-634 du 17 mai 2011 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ;
- Vu le décret n° 2011-1706 du 07 octobre portant nomination d'un ministre ;
- Vu le décret n°2012-71 du 09 Janvier 2012 relatif à la composition du Gouvernement ;
- Vu le Contrat de Recherche et de Partage de Production d'hydrocarbures signé le 17 janvier 2012 entre l'Etat du Sénégal d'une part et les sociétés PETROSEN et PETRO-TIM Limited d'autre part ;
- Sur le rapport du Ministre d'Etat, Ministre de la Coopération Internationale, des Transports Aériens, des Infrastructures et de l'Energie.

DECRETE

Article Premier : est approuvé le Contrat de Recherche et de Partage de Production d'hydrocarbures conclu à Dakar entre l'Etat du Sénégal d'une part et la Société des Pétroles du Sénégal (PETROSEN) ayant son siège social à la rue du Service Géographique, HLM, Dakar, Sénégal et la société PETRO-TIM Limited, société de droit chinois, ayant son siège social à Hong Kong à l'adresse 1169, Tiantou Building, 181 Johnston Road, Wanchoi, à l'autre part.

Article 2 : la Zone Contractuelle concernée qui couvre le Permis de CAYAR Offshore Profond, d'une surface totale évaluée à 7 895 km², est définie par les points de référence suivants :

Point	Longitude	Latitude
A	17°25'00" W	15°25'00" N
B	17°25'00" W	15°00'00" N
C	17°40'00" W	15°00'00" N
D	17°40'00" W	14°45'00" N
E	18°30'00" W	14°45'00" N
F	18°30'00" W	15°25'00" N

Article 3 : Le Ministre d'Etat, Ministre de la Coopération Internationale, des Transports Aériens, des Infrastructures et de l'Energie est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel de la République du Sénégal.

Fait à Dakar, le

Par le Président de la République : **Abdoulaye WADE**

Le Premier Ministre

Travaux de l'Etat, NDIAYE SOULEYMANE

ACCORD TRANSACTIONNEL

ENTRE
L'Etat du Sénégal, représenté par Monsieur A. Y. Ndiaye, Ministre de l'Industrie et des Mines et après le « Sénégal »

ET

- 1/ Arzel/Metal Holdings AG anciennement dénommée MetalSteel Holdings AG, société de droit Suisse (Alpenstrasse 15, 4304 Zug, Suisse, d'abord 110, 701 First Berkeley Square House, London W1J 6DA, Royaume-Uni), représentée par Monsieur Sufi/Maheshwar, dûment habilité ;
- 2/ Arzel/Metal, société de droit luxembourgeois (19 avenue de la Liberté, Luxembourg 2910) ; représentée par Monsieur Sufi/Maheshwar, dûment habilité ;
- 3/ Arzel/Metal Limited, société de droit anglais (79 First Berkeley Square House, London W1J 6DA, Royaume-Uni) représentée par Monsieur Sufi/Maheshwar, dûment habilité ;
- 4/ Arzel/Metal Holland II BV, société à responsabilité limitée de droit néerlandais (Eemslaanweg 70, Rotterdam 3026KH, Pays-Bas) ; représentée par Monsieur Sufi/Maheshwar, dûment habilité ;
- 5/ Arzel/Metal Mining Sénégal SA, société anonyme de droit sénégalais (Stèle Monument Ensemble Soprin, Av. Cheikh Awa Diop, BP 25277 - Dakar Fatic Point E, Dakar, Sénégal) ; représentée par Monsieur Sufi/Maheshwar, dûment habilité ;
- 6/ Arzel/Metal Infrastructures Sénégal SA, société anonyme de droit sénégalais (Stèle Monument Ensemble Soprin, Av. Cheikh Awa Diop, BP 25277 - Dakar Fatic Point E, Dakar, Sénégal) ; représentée par Monsieur Sufi/Maheshwar, dûment habilité

Collectivement « Arzel/Metal »

Ce document est en « Partie » et constitue les « Parties »

PREAMBULE

- (A) En janvier 2007, Me Arzel a conclu un accord d'association verbal à l'égard d'une des parties de son contrat de la France, conclu dans le cadre du Sénégal (le « Accord de 2007 ») prévoyant qu'Arzel/Metal et l'Etat du Sénégal, ensemble et après un accord mutuel, signeront conjointement le contrat de l'Infrastructure de l'Etat du Sénégal.
- (B) A la suite de la signature de l'Accord de 2007, et conformément à ses termes, Arzel/Metal a conclu des accords préliminaires à l'Infrastructure de l'Etat du Sénégal.
- (C) Le Sénégal a demandé par procuration d'Arzel/Metal l'assistance d'Arzel/Metal concernant la mise en œuvre de l'Infrastructure de l'Etat du Sénégal et les accords préliminaires.
- (D) Le 7 septembre 2012, le Tribunal Arbitral a rendu une sentence partielle aux termes de laquelle il a ordonné qu'Arzel/Metal et l'Etat du Sénégal respectent l'Accord de 2007 et a ordonné d'arrêter les procédures judiciaires relatives à l'Infrastructure de l'Etat du Sénégal.
- (E) Depuis la sentence arbitrale, les parties ont conclu des négociations et ont conclu un accord transactionnel prévoyant l'Infrastructure de l'Etat du Sénégal.

CECI AVANT ETE RAPPELE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - INDEMNITE VERSEE AU SENEGAL

- 1.1 Arzel/Metal verse au Sénégal, pour solde de tout compte, la somme de 150 millions de dollars US (soit cinquante millions de millions de dollars US) à titre d'indemnité financière, dans un délai de quatre (4) semaines à compter de la signature de l'Accord de 2007 et 10 millions de dollars US supplémentaires à la demande de l'Etat du Sénégal.
- 1.2 L'Infrastructure Transactionnelle sera payée par Arzel/Metal par virement bancaire par lot de 2 millions de dollars US mensuellement à l'Etat du Sénégal, à partir de la signature de l'Accord de 2007 et jusqu'à la fin de la durée de l'Infrastructure Transactionnelle.

Fait à Dakar, le

Par l'Etat du Sénégal, représenté par Monsieur A. Y. Ndiaye, Ministre de l'Industrie et des Mines et après le « Sénégal »

Par Arzel/Metal, représentée par Monsieur Sufi/Maheshwar, dûment habilité

Par Arzel/Metal, représentée par Monsieur Sufi/Maheshwar, dûment habilité

Par Arzel/Metal Holland II BV, représentée par Monsieur Sufi/Maheshwar, dûment habilité

Par Arzel/Metal Mining Sénégal SA, représentée par Monsieur Sufi/Maheshwar, dûment habilité

Par Arzel/Metal Infrastructures Sénégal SA, représentée par Monsieur Sufi/Maheshwar, dûment habilité

Par Arzel/Metal, représentée par Monsieur Sufi/Maheshwar, dûment habilité

Le Ministre de l'Industrie et des Mines

M. Ndiaye

DÉCRYPTAGE

Toute une décennie durant, des ténèbres ont enveloppé mon village. Voilà qu'une lueur d'espoir se pointe à l'horizon. Un homme providentiel m'est apparu avançant, le sourire aux lèvres, portant à bout de bras une torche allumée: C'est Macky Sall.

Par El Hadji Tahir THIAM *

Maire de Fatick, Ministre des Mines de l'Energie, Ministre de l'Intérieur puis Premier Ministre

Administrateur de société, Directeur Général de Pétrosen, Ingénieur Géologique, Président Assemblée Nationale jusqu'à son départ du Perchoir.

Chance conférée par Dieu à son départ du Perchoir ; ce qui lui a permis de créer son parti (A.P.R) de participer aux joutes Présidentielles pour en sortir vainqueur au 2ème Tour du 25 Mars 2012 et d'être élu Président de la République du Sénégal.

Key en anglais signifie de clé ; il a la clé des changements ultérieurs que les Sénégalais à l'unanimité attendent de lui ; il en a la compétence, la volonté politique et la clairvoyance pour mener le Sénégal à bon port.

Yonu Yokkuté ak Yakaar (Forces du Changement) ; les Sénégalais fondent beaucoup d'espoir en la personne du Présent de la République pour conduire les Grands Changements qui se profilent à l'horizon.

Sénégalais de toutes couches confondues, de toutes confessions doivent se ceindre les reins autour de Macky Sall pour une majorité absolue à l'Assemblée Nationale ; ceci est salvateur pour un nouvel élan vers la démocratie Sénégalaise.

Appuyez, Accompagnez, Accordez vos suffrages à Macky dans son œuvre de Construction Nationale grâce à son doigté, sa lucidité, et son abnégation de tout mettre en œuvre pour propulser le Sénégal vers des lendemains qui chantent.

Libérateur de l'espace national. Libérateur aussi des énergies et fer, de lance pour une nouvelle dy-

namique vers la paix définitive dans notre verte Casamance.

La date du 25 Mars 2012 restera gravée à jamais en lettre d'or dans le cœur des Sénégalais qui ont fait confiance à Macky Sall en le faisant accéder à la **Magistrature Suprême du pays** par un vote massif aux allures de plébiscite.

Cela a constitué un souvenir marquant dans les Annales de l'histoire politique du Sénégal.

En effet, elle aura permis une décrispation du paysage politique sénégalais et l'entrée dans une nouvelle ère de **démocratie, de justice sociale et de bonne gouvernance** par un respect scrupuleux des institutions de la République.

C'est ainsi que d'entrée de jeu plusieurs actes forts ont été posés par son Excellence Macky Sall qui ont redonné confiance aux Sénégalais à savoir diminution du train de vie de l'état ; 25 Ministres dans l'attelage gouvernemental et autres mesures tendant à imposer la sobriété par une nouvelle dynamique dans la démarche des affaires de l'état.

Le 1er Juillet 2012 les Sénégalais devront redoubler d'effort une seconde fois pour donner à Macky et à sa Coalition une **majorité absolue l'Assemblée Nationale** par un vote massif ; cela lui permettra de pouvoir bénéficier de coudées franches au Perchoir et disposer par le même biais de la logistique qui lui permettra d'appliquer l'action gouvernementale.

En effet quel est l'objectif prioritaire du Président ?

Assurer une bonne gouvernance par une gestion démocratique des affaires de la République:

Placer le Sénégal dans le concert des grandes nations civilisées et modernes.

* **Instituteur Principal de classe Exceptionnelle en retraite**

TERREAU

La chronique environnement de... Moustapha SENE

Climat : Lima, l'ultime appel avant l'odyssée Pérou-Paris

A la veille de l'ouverture, à Lima, dans la capitale péruvienne, du Sommet mondial sur l'avenir du Climat mondial Cop 20, source d'espérances nombreuses quant au devenir écologique du globe, il était difficile, sinon même interdit à nombre d'organisations de la société civile africaine et internationale engagées dans le processus « Climat » de verser dans un optimisme béat quant à la possibilité d'arriver à la signature, au sortir de cette rencontre, d'un traité consensuel qui prendrait la suite du Protocole de Kyoto. Cette inquiétude était légitimement fondée sur le caractère indécis du contexte des négociations, fait depuis plusieurs années, de tergiversations nombreuses de certains pays industrialisés quant à leur engagement ferme sur les niveaux de réduction des émissions des gaz à effet de serre. Mais aussi sur des amalgames entretenus autour des termes clés (comme atténuation versus adaptation), sur les méthodologies pour la quantification des stocks, les choix qui hésitaient entre la création d'un mécanisme genre marché de carbone à la place d'un Fonds. Ou encore des points d'achoppement délibérément entretenus par les négociateurs de ces grands pays industrialisés sur les montants et les échéanciers des financements que la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (Cnucc) a pourtant bien évalué. Laquelle a estimé les besoins d'investissements globaux pour la réduction des émissions entre 200 et 210 milliards de dollars par an d'ici à 2030 ; et les financements nécessaires à l'adaptation entre 28 et 67 milliards de dollars par an dans les pays en développement sur la même période.

Un peu comme cela a été le cas partout depuis le Sommet de Rio, où se sont menées les négociations intergouvernementales ayant conduit aux Accords multilatéraux sur l'environnement, le Sommet mondial sur l'avenir du Climat mondial (Cop 20), qui s'est déroulé à Lima, du 1er décembre jusque tard hier soir, a également été marqué par le rôle de leadership que le Sénégal a toujours joué sur la scène internationale du fait combiné de la crédibilité de son action diplomatique et de l'expertise reconnue dans ce domaine. Mais aussi par le rôle pionnier de force de propositions qu'y assume l'Organisation internationale de la Francophonie (Oif) à travers son opérateur qu'est l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (Ifdd), engagée dans ce processus depuis ses débuts par sa participation à cette rencontre en terre d'Amérique latine considérée comme un des événements phares de la diplomatie écologique sur la gouvernance internationale du développement durable de cette fin d'année. Car s'inscrivant dans les efforts que l'organisation internationale francophone mène, depuis Rio 92 et bien avant, dans la mise en œuvre des conventions sur l'environnement en général et, en particulier, sur le changement climatique à travers la continuité de son engagement pour un accord équi-

table sur le climat pour l'après 2012. Une Concertation ministérielle francophone s'est tenue à Lima (Pérou), le 9 décembre 2014, en marge de la 20ème session de la Conférence des parties (Cop 20) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. La concertation, présidée par le Dr Abdoulaye Baldé, ministre de l'Environnement et du Développement durable du Sénégal, a porté sur le thème suivant : « Quelle vision francophone partagée pour l'accord post-2020 ? ». Environ 90 personnes provenant de 20 pays y ont participé. L'objectif de cette concertation ministérielle était d'ouvrir un débat entre les ministres-chefs des délégations francophones, les représentants des différentes catégories d'acteurs et les partenaires au développement sur leur vision pour l'accord post-2020 en identifiant les mesures à prendre, les acteurs et les défis à relever. Tout ce travail ayant été bien étayé par et dans la documentation préparée spécialement pour cette Cdp20 et qui a été mise à la disposition des délégations par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable. Il s'agit principalement du « Guide sur les négociations », du « Résumé pour les décideurs » et de la « Note de décryptage » édités tous les trois, aussi bien en langue française qu'en espagnol et en anglais. La proposition du chef de la délégation de négociateurs sénégalais est arrivée à l'idée qu'un accord équitable, c'est d'abord un accord qui met en priorité la question du développement durable. En cela, elle est en phase avec les vues partagées par l'expertise internationale francophone mobilisée, en concertation étroite avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), par l'Oif-Ifdd, symbole achevé, selon le mot de sa directrice exécutive, notre compatriote Fatimata Dia Touré, de « l'ambition renforcée de la Francophonie pour le développement durable ».

Les rideaux tombés sur Lima et la Cop 20, les yeux restent rivés à cet horizon immédiat sur la ligne duquel Paris, où on essaiera de faire évoluer les choses vers ce que les parties n'ont pas réussi à matérialiser à travers cet accord (encore à minima ???) trouvé dans la douleur au Pérou et qui sera consacré dans la littérature sous le vocable de « l'Appel de Lima ». Il faudra donc et malgré tout attendre les mois à venir pour voir si, sur le chemin de Paris, Pérou devrait permettre d'aboutir à un accord global et contraignant portant, tout à la fois, sur la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation, le financement, la technologie, la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Redd). Mais aussi sur des mesures de renforcement des capacités, des engagements de réduction d'émissions ambitieux et, comme proposé depuis Copenhague, en 2009, un "financement de démarrage" d'environ 10 milliards de dollars par an, ainsi qu'une vision commune de l'action concertée à long terme.



Ce que nous offrons :

- Une rémunération mensuelle (indemnité)
- Les couvertures sociales et médicales
- Un per diem durant la mission
- La prise en charge de tous les transports liés à la mission
- La prise en charge des frais de vie sur le terrain
- L'opportunité de travailler dans des contextes différents
- Un développement professionnel personnalisé (formations et suivi de parcours)

Médecins Sans Frontières Suisse

RECHERCHE pour ses missions à l'étranger des INFIRMIERS/IERES:

Profil requis:

- Diplôme d'état infirmier
- Minimum 2 ans d'expérience professionnelle (hors stage)
- Langues : Français (l'Anglais est un plus)
- Disponibilité : pour des missions de 6 à 12 mois

Pour plus d'information, consultez notre site internet www.msf.ch

Vous souhaitez postuler ? Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) à : recruitment@geneva.msf.org

Déai des candidatures : 19.12.2014

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.



CFAO MOTORS SÉNÉGAL

informe son aimable clientèle que les Magasins Pièces

de Rechange Site 1 (PEUGEOT et SUZUKI) et

Site 2 (TOYOTA et YAMAHA) seront fermés pour

cause d'inventaire :

du **Judi 18/12 au Samedi 20/12/2014 inclus**

et la prie de l'excuser pour cette contrainte.

La Direction Générale



DR NGOM DIENE

Un des concepteurs d'un modèle mathématique pour suivre la propagation de l'épidémie à virus Ebola

Inventeurs
de chez nous

L'enseignant chercheur à l'Université Assane Seck de Ziguinchor, Dr Ngom Diène, fait partie de l'équipe de chercheurs qui a conçu un modèle mathématique permettant de suivre l'évolution de l'épidémie à virus Ebola à partir des pays les plus affectés. Il détaille les principes du Between countries disease spread (Be-Codis) dont les derniers tests prévoient la fin de cette épidémie dans 9 mois dans les pays les plus touchés.

Par Idrissa SANE

L'enseignant-chercheur à l'Ufr des sciences et technologies de l'Université Assane Seck de Ziguinchor, avec Benjamin Ivorra et Angel Ramos, tous deux chercheurs à l'Université de la Complutense de Madrid, vient de mettre au point un modèle mathématique dans l'optique de suivre la propagation de l'épidémie à virus Ebola. Ce système baptisé Be-Codis (Between countries disease spread) offre la possibilité de prévoir les zones à risque où l'épidémie pourrait s'étendre en se basant sur les données des pays touchés. « Le modèle Be-Codis permet de calculer les zones à risque d'évolution de l'épidémie Ebola à travers le monde en tenant compte des pays actuellement contaminés », soutient le mathématicien. Il évalue les risques aussi bien dans le temps que dans l'espace.

Fin de la circulation du virus en Afrique

En réalité, le système est une combinaison de deux modèles. Le modèle déterministe individu centré, explique-t-il, décrit les risques de contamination d'un pays en tenant compte des autres Etats déjà affectés par le virus Ebola et avec qui il partage des flux migratoires. Quant au modèle déterministe, il trace l'évolution de l'épidémie Ebola à l'intérieur d'un pays. « Nous avons proposé une formulation mathématique du modèle en décrivant l'évolution de la maladie par des systèmes d'équations différentielles ordinaires. Ensuite, pour valider le modèle, nous avons fait diverses simulations numériques en tenant compte des paramètres historiques obtenus sur l'épidémie d'Ebola de

2014 », poursuit le chercheur. Ngom Diène ne se fait aucun doute sur la fiabilité des tests du modèle. Cette interrogation le pousse à revenir, de manière plus détaillée, sur les principes de ce modèle mathématique qui est, du reste, une représentation imparfaite du réel, c'est-à-dire peut avoir une marge marginale d'erreurs. D'ores et déjà, les prédictions des mathématiciens sont voisines des chiffres fournis par les organismes internationaux engagés sur le front de la lutte contre l'épidémie. « Nous faisons régulièrement des simulations numériques pour comparer les résultats du modèle Be-Codis avec les données fréquemment fournies par les organismes internationaux œuvrant dans la lutte contre cette épidémie. Nous avons constaté que les résultats obtenus par le modèle Be-Codis confirment les tendances sur l'évolution de la maladie à travers le monde. Nous pouvons donc dire que les tests du modèle Be-Codis sont concluants », défend l'enseignant.

Lui et ses collègues ont fait les dernières simulations numériques. Ces dernières révèlent, à l'état actuel des données et si les tendances se maintiennent, que l'épidémie pourrait disparaître en Afrique à l'exception du Liberia, de la Sierra Leone et de la Guinée.

L'acceptation scientifique du modèle

« Les dernières simulations que nous avons effectuées avec le modèle Be-Codis nous donnent des conclusions très rassurantes sur l'évolution de l'épidémie à virus Ebola en Afrique. Les simulations prévoient qu'elle pourrait disparaître dans 9



Dr Ngom Diène (au milieu), concepteur, avec les deux autres chercheurs, d'un modèle mathématique permettant de suivre l'évolution de l'épidémie à virus Ebola.

mois dans les pays touchés à l'exception du Liberia, de la Sierra Leone et de la Guinée », rapporte le Dr Diène.

Le modèle Be-Codis n'est pas uniquement conçu pour anticiper sur la propagation du virus d'Ebola. Il est possible de le paramétrer pour aider les acteurs et les spécialistes de la santé à définir des stratégies de réduction des risques de propagation des maladies transmissibles en cas d'épisode d'épidémie. Ce modèle sera envoyé dans des revues scientifiques afin d'être publié. Il sera soumis aux jugements des spécialistes de la modélisation. C'est ce regard qui compte plus pour ceux qui l'ont mis au point.

L'enseignant-chercheur à l'Université de Ziguinchor ne doute pas un seul instant que les scientifiques

accepteront leur travail qui est déjà soumis sous le feu des critiques depuis sa mise en ligne sur arXiv.org. D'autres scientifiques ont formulé des suggestions pour son affinement.

Regard sur l'enseignement des mathématiques

« Nous sommes très optimistes que notre travail sera accepté sur le plan scientifique. Pour nous, ce qui importe, c'est l'acceptation scientifique, que le travail soit jugé et accepté par les scientifiques spécialistes du domaine. Il existe des revues scientifiques où ces genres de travaux sont envoyés pour leurs évaluations, et une fois que tout sera au point, nous enverrons les résultats de notre travail à une de ces revues scientifiques », précise le scien-

tifique. M. Diène apprécie les mesures que les autorités sont en train de prendre pour améliorer les enseignements des mathématiques au Sénégal.

Il regrette que peu de bacheliers scientifiques optent de suivre des études en mathématiques dans les universités publiques sénégalaises. L'universitaire a une solution contre le dépeuplement des filières scientifiques dans les collèges et lycées. « La multiplication des licences d'enseignement des mathématiques dans toutes les universités du Sénégal permettra, à long terme, de disposer d'enseignants qualifiés en mathématiques dans les collèges et lycées », note-t-il tout en suggérant l'octroi de bourses d'excellence aux collégiens et lycéens qui ont embrassé les filières scientifiques.

LUTTE CONTRE LE SIDA

Vers la découverte d'un microbicide au Zimbabwe

Des scientifiques zimbabwéens sont sur le point de développer un microbicide qui pourrait éviter aux femmes de contracter le Vih, même en cas de non prise de mesures de prévention lors de rapports sexuels. Le microbicide, qui sera à une phase d'étude jusqu'à mi-2015, est conçu sous forme d'un anneau en matériau semi-poreux contenant le médicament antirétroviral dapirivine. L'anneau, une fois introduit dans les parties intimes de la femme, laisse échapper lentement le dapirivine ; ce qui, au final, empêchera la transmission du Vih.

Plus de 630 femmes participent à une étude utilisant cette méthode. Un des scientifiques zimbabwéens impliqués dans le projet, Nyaradzo Mgodzi, a déclaré que l'organe international de suivi des données médicales Safety monitoring board est jusqu'à présent satisfait des résultats de l'étude. « Bien que nous ne sommes pas encore sûrs des résultats de l'étude, nous sommes extrêmement optimistes du travail accompli jusque-là », a indiqué Nyaradzo Mgodzi dans les colonnes du journal gouvernemental Sunday Mail. Le Zimbabwe est l'un des pays les plus affectés par le Vih avec des taux d'infection estimés à environ 15 % de la population adulte.

(APANEWS)

Un savoir faire, une exigence

Pour vos cadeaux de fin d'année et d'entreprises, personnalisés à votre image.

Corbeilles gastronomiques, Coffrets exceptionnels, toute une gamme de produits inédits d'épicerie fine, nos Chocolats les plus raffinés : Héland, Marquise de Séguine, Guyana

Contactez notre service

39, Ave. Faidherbe - Tél. : 33 823 11 83 Service plus

Ouverture en journée continue de 8h à 18h du vendredi 19 décembre au mercredi 24 décembre inclus

PARC DE LA LANGUE DE BARBARIE

Naissance de 334 tortues marines migratrices

Trois nids de tortues marines vertes migratrices ont été découverts sur la plage de la Langue de Barbarie à hauteur des villages de Mouït, Mboubaye et Tassinère. Ils ont été sécurisés par les éco-gardes du Gandiolais, a révélé Moussa Niang, le président de l'association des éco-gardes de cette localité.

Une délégation du programme de micro-financement du Fem, conduite par Khatary Mbaye et Oumar Wane, a effectué une visite d'évaluation des projets de conservation et de restauration de la mangrove de Dièle Mbam. L'objectif était de constater de visu les résultats de ces micro-projets. En marge de cette visite, Moussa Niang, le président de l'association des éco-gardes du Gandiolais, a annoncé la découverte de trois nids de tortues marines vertes migratrices, précisant que cela est intervenu après le sauvetage d'une baleine échouée sur les rives de cette zone protégée.

Le 20 octobre dernier, a-t-il révélé, la première éclosion a donné naissance à 135 petites tortues marines, la seconde, survenue le 22 octobre 2014, a donné 117 autres et la troisième a laissé sortir, le 10 novembre dernier, 82 tortues. Soit au total, 334. Le processus d'incubation et d'éclosion a duré 47 à 57 jours.

Moussa Niang a réitéré l'engagement indéfectible des éco-gardes du Gandiolais à protéger et entretenir ces nids de tortues, en étroite collaboration avec les conservateurs du Parc national de la Langue de Barbarie (Pnlb) et de l'Aire marine protégée (Amp) de Saint-Louis. Selon lui, le suivi des tortues marines dans cette réserve est mené depuis quelques années afin de fournir des informations et des indicateurs utiles concernant l'état de la ressource et la santé des écosystèmes. Cette année, il a été organisé pour que tout le secteur soit sillonné. Ce qui permet de recenser les indices de présence des tortues en collaboration avec le conservateur de l'Amp de Saint-Louis.

Quatre espèces de tortues marines sont signalées au Pnlb, renseigne le président de l'Association des éco-

gardes du Gandiolais. Mais leur observation est devenue assez difficile à cause des agressions exercées sur elles. Les quelques spécimens recensés sont issus des captures accidentelles ou des mortalités diverses. Il est ainsi fréquent de voir sur la plage des carapaces et des cadavres de tortues de tout âge.

Difficile d'observer des tortues en reproduction

Parfois, des pêcheurs signalent la remontée d'espèces en reproduction pendant l'hivernage. Mais les observations des tortues en reproduction sont devenues très difficiles, contrairement à l'époque de la création du parc. La tortue marine aurait-elle abandonné la reproduction sur la Langue de Barbarie ? Aurait-elle changé de comportements, de zone ?

Pour apporter des réponses à ces questionnements, des efforts supplémentaires, en termes de suivi intense des plages pendant la période de reproduction, sont déployés depuis quelques années. L'objectif est de mettre en œuvre une stratégie de sauvegarde des tortues marines et éventuellement de les valoriser sur les plans culturel et touristique.

Pour cela, a souligné Moussa Niang, la collecte des informations, de manière continue, est initiée. Elle permettra de donner une idée sur le niveau de fréquentation des plages par les tortues pour leur reproduction, sécuriser les nids découverts et asseoir une gestion rapprochée des sites qu'elles fréquentent le plus.

La méthodologie, à l'en croire, est basée sur des observations directes d'individus, de traces et sur des informations précises provenant de pêcheurs et renseignant sur la présence de nids. Tous les indices de présence



de tortues sont, à cet effet, notés. Et pour ce faire, trois équipes de patrouille sont mises en places. Elles sont composées chacune de 4 personnes, dont 1 agent chef d'équipe et 3 éco-gardes. La plage a été subdivisée en secteurs constituant des zones

de patrouille réparties entre les équipes. Le premier va du village de Mouït à l'îlot de reproduction des oiseaux, le deuxième part de l'îlot de reproduction des oiseaux au village de Taré et le troisième, de Taré à l'ancienne embouchure.

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE

Des patrouilles pour une meilleure protection des tortues

La fréquentation des plages par les équipes de patrouille a permis de dissuader certaines captures et favorisé une familiarité avec des pêcheurs qui ont accepté de collaborer avec les éco-gardes en manifestant leur engagement dans la recherche des sites de ponte.

Le dispositif de surveillance composé d'agents et d'éco-gardes a eu à la clé des patrouilles pédestres mensuelles (soit une patrouille par jour) qui démarrent le matin à partir de 7h pour se terminer vers 11h. Ces patrouilles ont donné l'occasion d'interviewer et de sensibiliser les pêcheurs sur le terrain. Les pirogues déposaient les équipes sur les points de départ pour ensuite les attendre en fin de parcours, et les ramener à la base arrière. Chaque équipe était munie de fiches de collecte de données et d'un guide sur les tortues.

Des tournées mensuelles complémentaires ont été également organisées le long de la côte jusqu'à Potou, dans la région de Louga. Elles avaient

pour objet de mener le suivi, d'informer et de sensibiliser les pêcheurs au-delà de la zone de protection que constitue le parc.

Moussa Niang, le président de l'association des éco-gardes du Gandiolais, a laissé entendre que la fréquentation des plages par les équipes de patrouille a permis de dissuader certaines captures et à mieux se familiariser avec des pêcheurs qui ont accepté de collaborer avec les éco-gardes en manifestant leur engagement dans la recherche des sites de ponte.

Parlant des contraintes écologiques, il s'est appesanti sur les effets du canal de déstagement qui ont entraîné une modification de la flèche sableuse avec une instabilité très

Auparavant, a-t-il rappelé, il a fallu procéder à une prospection sur toute la partie de la côte intégrée dans le parc, en vue de déterminer les sites potentiellement utilisables par les tortues. Comme l'érosion côtière est assez intense par endroit, il est apparu que de la brèche à Mouït, sur de longues distances, la plage est non seulement sapée par la houle jusqu'au niveau de la bande de filaos, mais aussi il y a une dénivellation assez importante entre l'eau et les buttes de sable. De plus, c'est une portion bien fréquentée par les pêcheurs, donc peu favorable à la remontée des tortues. Alors, il a été décidé de se concentrer sur le reste de la frange côtière et d'utiliser le service des pêcheurs pour s'informer sur cette première partie.

Mbagnick Kharachi DIAGNE



marquée de la plage. Actuellement, en cas de marées à forte amplitude, les vagues érodent la côte, terrassent les filaos et détruisent les bancs de sables en mesure d'accueillir les tortues en reproduction. Pour ce qui est des contraintes anthropiques, il a précisé que la présence humaine s'amplifie, les pêcheurs et les véhicules qui entrent au niveau de la partie sud du parc et certains animaux domestiques (chiens errants) détruisent ces nids. Ce phénomène perturbe la quiétude des espèces inféodées à ce milieu.

MB. DIAGNE

ANNONCE

Important de société de la place, évoluant dans le domaine de la Commercialisation des véhicules et des pièces de rechange

RECRUTE

UN Responsable de la Gestion des stocks et des Approvisionnements des pièces détachées

Ayant au moins 10 ans d'expérience dans ce domaine

Pour les candidats qui remplissent ces conditions, déposez vos dossiers de candidature comprenant :

lettre de motivation, CV, Copies des Diplômes, Attestations etc. à l'adresse suivante : BP : 458 Dakar
Référence « **Recrutement GSTAPPR** »

au plus tard le **31/12/2014**
avec cv, copies diplômes et expériences

15 12 2014

PERSPECTIVES

Un programme de suivi lancé en juin 2015

La mise en place d'un programme de suivi, avec l'appui des partenaires et la collaboration des éco-gardes, devra être lancée dès le mois de juin 2015, juste au début de l'hivernage, en vue de couvrir toute la période potentielle de ponte et augmenter ainsi les chances de découvrir des nids. Le renforcement des capacités des agents et éco-gardes reste également nécessaire pour une bonne marche du travail. Il est aussi à signaler le retard enregistré dans le démarrage effectif

du suivi de cette année (fin août) qui a sans doute réduit les possibilités de localiser tous les nids. Toutefois, Moussa Niang a soutenu que pour gérer durablement les tortues, des espèces migratrices, une coopération plus large des populations locales doit être encouragée. Le suivi a été l'occasion de prouver, encore une fois, que la Langue de Barbarie est un site où se reproduisent les tortues marines.

Mb. DIAGNE

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

Le Cicodev pour une augmentation graduelle des ressources

La Couverture maladie universelle (Cmu) nécessite des moyens importants. C'est fort de ce constat que l'Institut panafricain pour la citoyenneté, les consommateurs et le développement (Cicodev Afrique) plaide pour une augmentation graduelle des ressources allouées à ce programme.

Le 12 décembre 2012, les Nations unies ont adopté une résolution sur la Couverture maladie universelle (Cmu) pour rappeler aux Etats membres le droit de tout citoyen d'avoir accès aux soins de santé en fonction de ses besoins et non de ses moyens. « Cette résolution de l'Organisation des Nations unies conforte ainsi la pertinence de la décision du Sénégal et l'engagement du chef de l'Etat à instaurer la Cmu visant 75 % de la population en 2017, contre seulement 20 % aujourd'hui », lit-on dans un communiqué parvenu à la rédaction. Selon le Cicodev, aujourd'hui, plus de 70 pays dans le monde se sont fixés des objectifs ambitieux de Couverture santé universelle. « Et l'épidémie d'Ebola, qui sévit en Afrique de l'Ouest, rappelle l'importance de

l'existence de systèmes de santé solides et accessibles. « Saluant la récente hausse de 7,5 milliards de FCfa du budget 2015 du ministère Santé et de l'Action sociale, le Cicodev continue néanmoins de plaider pour une augmentation graduelle des ressources allouées à la Cmu ». Elle rappelle l'importance d'investir dans la santé des populations, en référence à un « rapport de la Commission Lancet qui révèle que l'amélioration de la santé publique peut générer jusqu'à 24 % de croissance économique supplémentaire » dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Cette ambition, explique-t-on, a d'ailleurs été matérialisée au Sénégal par la mise en place du Réseau des champions en plaidoyer pour le financement adéquat de la santé, en vue d'atteindre les 15 % du budget national à affecter à la santé d'ici à 2015, tel que décidé par les chefs d'Etat africains à Abuja, en 2011.

Selon le Cicodev, le Sénégal est encore en deçà de ce pourcentage avec quelque 4,6 % du budget global de l'Etat en 2014 ou 10,76 % du budget de fonctionnement brut. Et ce, hors dette publique.

Aliou KANDE

DU SPORT POUR LE COMMERCE

Une randonnée pédestre pour donner le ton à la 23^{ème} Fidak

En prélude à la 23^{ème} Foire internationale de Dakar (Fidak), prévue du 18 au 29 décembre 2014, la direction du Centre international de commerce extérieur du Sénégal (Cices) a organisé, hier, une randonnée pédestre en présence d'Alioune Sarr, ministre du Commerce, qui a donné le coup d'envoi.

Hier, au Cices, les échanges commerciaux ont cédé la place aux activités sportives. Loin des marchandages interminables entre acheteurs et vendeurs. Dès 8h30, l'esplanade du centre est progressivement envahie par des femmes, des jeunes, des enfants et des personnes du troisième âge. Les uns habillés de pull et écharpe pour résister à la fraîcheur matinale, les autres en tenue de sport.

Des queues sont formées devant des tables pour la récupération de casquettes et de tee-shirts. L'endroit, plongé dans un vacarme assourdissant, accentué par une sonorisation, refuse du monde à mesure que les minutes s'égrainent. L'attente est

longue, mais les retrouvailles sont belles entre amis, collègues. L'impatience se lit sur certains visages. On chahute, on joue dans une ambiance bon enfant. A 9h30. Quelques coups de sifflet retentissent. C'est l'appel des troupes. Le ministre du Commerce, du Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des produits locaux et des Pme, Alioune Sarr, en blouson noir, casquette bien vissée sur la tête, très relaxe, passe quelques salamalecs aux organisateurs. La foule se masse devant le bâtiment administratif du Cices. On passe ainsi aux étirements qui ont duré une vingtaine de minutes pour réveiller les muscles. Vers les coups

de 10h, le ministre du Commerce donne le feu vert. C'est parti pour la randonnée qui avait comme itinéraire le Cices, le rond-point liberté 6, Hlm-Grand-Yoff. A l'issue de cette marche qui a duré près de deux heures, le ministre du Commerce s'est réjoui de la forte mobilisation qui, à son avis, « symbolise » la solidarité à travers le sport. Pour le directeur général du Cices, Cheikh Ndiaye, cette deuxième édition de randonnée pédestre est l'une des innovations majeures de la 23^{ème} édition de la Fidak. Pendant deux mois, lui et son équipe se sont lancés dans les préparatifs afin de créer un cadre propice pour accueillir les exposants et les visiteurs, explique-t-il. « Toutes les dispositions sont prises pour la réussite de cette présente édition », rassure-t-il.

Abdou DIAW

ALIOUNE SARR, MINISTRE DU COMMERCE...

« Nous avons un excellent mode de commercialisation de l'arachide »

Réagissant au coût du kilogramme de l'arachide au producteur à 200 FCfa, le ministre du Commerce, du Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des produits locaux et des Pme, estime que c'est un « très bon prix ». Selon Alioune Sarr, pendant plusieurs années, le kilogramme de l'arachide a coûté 150 FCfa. « Les acteurs économiques savent mieux que c'est un bon prix. Aujourd'hui, nous avons un mode

de commercialisation de l'arachide qui est excellent », soutient M. Sarr. Il y a dix ans, rappelle-t-il, on connaissait les bons impayés avec le régime de Abdoulaye Wade. A son avis, l'ambition du gouvernement pour l'agriculture ne se limite pas seulement à ce prix, « nous allons travailler pour que nos agriculteurs soient des exportateurs, des transformateurs afin de créer de la valeur ajoutée sur le produit agricole ». Il

est également essentiel d'exploiter les potentialités qu'offre le marché de la Sous-région, prône le ministre. Le Sénégal, poursuit-il, a des parts de marché à gagner dans la Sous-région ouest-africaine qui est la plus dynamique dans toute l'Afrique avec une croissance de plus de 6 %. « Nous voulons profiter de ces avantages avec nos agriculteurs, nos industriels et nos transformateurs ».

A. DIAW

Profiter du marché du Nigéria

Selon le ministre du Commerce, du Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des produits locaux et des Pme, Alioune Sarr, quatre éléments importants sont à relever pour l'organisation de la 23^{ème} Fidak. Il s'agit du fait que le Nigéria soit l'invité d'honneur de cette édition. « Ce pays est la première puissance économique de la Cedeao. Il est, par conséquent, le premier marché de destination du Sénégal au moment où, avec le Pse, nous avons comme objectif de multiplier, par 2,5, les exportations », indique le ministre. C'est pourquoi, soutient-il, le Nigéria est un marché très important pour notre pays. L'autre fait marquant, selon Alioune Sarr, c'est la célébration du 40^{ème} anniversaire de la Fidak qui coïncide avec l'édition de cette année. Un moment, à son avis, de rendre un hommage à tous les précurseurs qui ont œuvré pour donner à la foire une dimension internationale. « Cette foire

est devenue un événement important dans l'agenda international des manifestations commerciales et économiques », souligne-t-il.

En janvier 2015, la Cedeao va démarrer son union douanière avec l'entrée en vigueur du Tarif extérieur commun (Tec), rappelle le ministre. Autrement dit, nous allons passer de nos modestes marchés à un marché de 300 millions de consommateurs. L'autre aspect, c'est la thématique qui a été retenue pour cette année, « l'intégration comme levier clé du développement ». Combinant ces quatre facteurs, selon le ministre, « nous espérons avoir une foire assez particulière ». Il se dit convaincu que nos économies ne peuvent survivre qu'à travers l'intégration économique réussie. A l'en croire, le Sénégal exporte une valeur de près de 500 milliards de FCfa dans la Sous-région ; et son ambition, c'est d'augmenter ce volume dans les années à venir.

A. DIAW

Un espace de commercialisation du riz local au Cices

« Il est prévu l'ouverture d'un espace de commercialisation du riz de la vallée à partir d'aujourd'hui (samedi, ndlr) jusqu'au 31 décembre. Cela pour que le riz de la vallée puisse avoir des repreneurs avec le Cices », a fait savoir le ministre du Commerce, du Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des produits locaux et des Pme. Avec l'implantation de cet espace, tous les riziculteurs du Sénégal pourront exposer leurs produits agricoles, ajoute-t-il.

A. DIAW

RECONSTRUCTION DE L'AXE KAOLACK-FATICK

L'Ageroute promet une route qui devrait durer

C'est aujourd'hui que démarrent officiellement les travaux de reconstruction de l'axe routier Kaolack-Fatick. L'Ageroute annonce une route qui devrait durer, mais qu'il faudra réaliser en 18 mois.



Il est prévu une fondation améliorée au ciment de 20 cm pour reconstruire la route Kaolack - Fatick.

La route Kaolack-Fatick dont le Premier ministre, Mahammad Boun Abdallah Dionne, va lancer les travaux de reconstruction cette après-midi, sera réalisée pour durer, assure l'Agence des travaux et de gestion des routes (Ageroute). Nous faisant la description de l'ouvrage, Mamadou Alassane Camara, chef de division travaux neufs à Ageroute, indique qu'il s'agira d'une chaussée de 7,20 mètres, avec deux accotements de 1,5 m de part et d'autre, revêtue en bicouche. Ainsi, la nouvelle route Kaolack-Fatick, longue de 42 kilomètres, aura 10,20 mètres de largeur. Toujours, selon le chef de la division travaux neufs de Ageroute, il est préconisé d'enlever la couche, sinon de décaper l'existant qui sera remplacé par une nouvelle couche de fondation améliorée au ciment, sur une épaisseur de 20 centimètres. Sur la nouvelle couche de base qui sera posée,

il y aura une couche de liaison en grave butin de huit centimètres et un revêtement de béton bitumineux de cinq centimètres.

D'autres aménagements accompagnant généralement les ouvrages modernes à l'image de ce que sera la nouvelle route Kaolack-Fatick, seront réalisés. Selon M. Camara, il s'agira, entre autres, des ornements, de la signalisation, etc. C'est l'entreprise Jean Lefèvre Sénégal que dirige Bara Tall, qui est chargée de la réalisation de l'ouvrage qui, selon certains spécialistes, devra répondre aux normes de qualité et de sécurité voulues par les autorités du Sénégal. En ce qui concerne le coût de la réalisation, le chef de la division travaux neufs de Ageroute, sans trop s'avancer, dira que le montant est correct pour l'achèvement des travaux qui se feront dans un délai de 18 mois.

Mamadou CISSE



SOCIETE DES PETROLES DU SENEGAL - PETROSEN

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE

Dénomination du marché : Blocs de SALOUM, DIOURBEL et MBOUR:
Acquisition de véhicules utilitaires"/ F_PETROSEN_031/VEHICULES

- Lot 1 : quatre (4) véhicules Pick up 4X4 double cabines
- Lot 2 : un (1) véhicule 4X4 Station Wagon.

1. Référence du marché : Appel d'offres F_PETROSEN_031/VEHICULES

2. Date de publication : Le Soleil n° 13143 du lundi 17 mars 2014

3. Nombre d'Offres reçues et Identité des Candidats : quatre (04)

1. CFAO MOTORS SENEGAL
2. SENEGALAISE DE L'AUTOMOBILE
3. TATA
4. SARRE-CONS

4. Nom et Adresse de l'Attributaire :

- Lot 1 : SARRE-CONS, 6757 Liberté 6. Tél : 33 867 30 70/ 77 636 59 29
Lot 2 : CFAO MOTORS, Km 2,5 Boulevard du Centenaire de la Commune de Dakar. Tél. : 33 849 77 77

5. Montant de l'Offre retenue provisoirement :

- Lot 1 : quarante-huit millions quatre cent cinquante-neuf mille cent cinquante francs (48 459 150) FCFA HTHD.
Lot 2 : dix-huit millions neuf cent quatre vingt dix mille francs (18 990 000) FCFA HTHD.

La publication du présent avis, est effectuée en application de l'article 83, alinéa 3 du Code des Marchés Publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'autorité contractante, en vertu de l'article 88 dudit Code, puis dans un deuxième temps, d'un recours auprès au Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

Le Directeur Général
Mamadou FAYE

INCENDIE A LA CENTRALE DE BEL-AIR

Plusieurs quartiers de Dakar sans électricité

La galerie de la centrale électrique de Bel-Air, qui alimente principalement le centre-ville, la Médina et une partie de Yoff, a pris feu hier, privant ces quartiers d'électricité. L'origine de l'incendie n'est pas encore connue. Le poste en cause date de 1952, il sera remplacé par un poste haute tension blindé à partir de mars 2015.

C'est à partir de 13h45 que les gardiens du poste de Bel-Air ont signalé un incendie. A l'aide de deux de leurs camions citernes, les sapeurs-pompiers ont maîtrisé le feu à 14h40. Selon Abdoulaye Dia, le directeur du transport de l'énergie, assurant en même temps l'intérim à la distribution, l'incendie concerne une galerie abritant les câbles qui alimentent la ville de Dakar, le quartier de la Médina et une partie de Yoff. A l'en croire, le feu était trop violent, raison pour laquelle il a occasionné la perte d'une quinzaine de câbles, privant ainsi des quartiers de Dakar d'électricité.

Dans un premier temps, soutient M. Dia, les clients de Dakar ont été réalimentés à travers les postes de l'Université Cheikh Anta Diop et du centre-ville. D'autres clients vont attendre le temps que les techniciens fassent d'autres manœuvres dans le réseau mais surtout que la réparation de la galerie endommagée soit terminée. Au moment de notre passage, les techniciens de la Senelec étaient en train de réparer les câbles. « Cela va prendre un peu de temps. Nous pensons qu'au cours de la nuit (du dimanche au lundi, ndlr) l'ensemble des clients seront réalimentés. Avant le petit matin (d'aujourd'hui, ndlr), la réparation sera terminée », a assuré M. Dia, selon qui toutes les équipes et le matériel sont mobilisés.

L'origine de l'incendie est pour le moment inconnue. Heureusement, l'incendie n'a concerné qu'une galerie. Le directeur général de la Senelec, Pape Dieng, et plusieurs responsables de l'entreprise, sont venus sur le site dès qu'ils ont appris la nouvelle. Le poste en cause est construit en 1952. C'est pourquoi la Senelec a érigé



Le feu a endommagé plusieurs câbles de la centrale de Bel-Air

un poste haute tension blindé à côté, mais aussi à l'Université Cheikh Anta Diop ou encore à la Patte d'Oie. Depuis le mois de juillet dernier, la Senelec est en train de transférer les câbles alimentant les clients de l'ancien poste vers le nouveau poste. Ce transfert doit, en principe, prendre fin au mois de mars 2015.

Aly DIOUF

SERVICES ET FONCTIONNALITES DES TIC

Matforce relooke son site web pour plus d'interactivité

Matforce a changé profondément son site web pour se mettre à niveau par rapport aux derniers services et fonctionnalités offerts par les Tic. « Nous avons pensé qu'il était temps que notre site web change, pas seulement au point de vue esthétique, mais aussi dans le contenu et les fonctionnalités », explique dans un communiqué l'entreprise désireuse de fournir un haut niveau de service à ses clients. Ainsi, le site www.matforce.com est pourvu en

plugins de média sociaux, d'un support de service direct dénommé Matforce support.

Les réseaux sociaux n'ont pas été omis non plus, le but consistant à rester en contact permanent avec la clientèle à travers Facebook, Twitter, Youtube, Google+ et LinkedIn. Ce qui permet des conversations entre Matforce et la clientèle sur divers sujets dont les demandes, les réclamations, les suggestions « et même (un) coup de colère ». Ainsi,

il sera possible de contacter l'entreprise non seulement par courrier électronique, mais aussi par des formulaires électroniques pour demander des devis, de la maintenance, de la location, du dépannage, poser des questions, faire des commentaires, etc. Le site permet d'interagir avec Matforce 24h/24, tous les jours de la semaine, assure le document. Une version automatique et exclusive est dédiée aux téléphones mobiles pour profiter des services offerts par le site. En se mettant à la page, l'entreprise vise à servir la clientèle et à mieux se faire connaître, ajoute le communiqué.

M. CISS

COOPERATION SUD-SUD

Le Maroc décidé à contribuer au développement de l'agriculture en Afrique

Le Maroc est résolument décidé à contribuer au développement de l'agriculture en Afrique, première activité pour près de 60 % de la population du continent et qui représente plus de 30 % de la richesse nationale, mesurée par le Pib dans bon nombre de pays subsahariens.

Lors de la première conférence internationale sur la coopération Sud-Sud, tenue samedi à Marrakech, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Aziz Akhannouch, a mis l'accent sur l'engagement du Maroc en faveur de la coopération Sud-Sud et la disposition du royaume à apporter son expertise dans le domaine agricole en faveur des pays africains à travers des modèles de coopération efficaces et innovants parrainés par la Fao. « Nous voulons partager la justesse de la vision de la Fao concernant l'agriculture familiale qu'elle a mise au diapason de sa stratégie de développement agricole qui converge avec la vision du royaume en promotion de l'agriculture soli-

taire et des petits agriculteurs », a souligné le ministre, affirmant la volonté du Maroc à travailler de concert avec la Fao dans ce sens à travers des programmes d'action et le partage des expériences réussies avec les pays africains.

Concernant le fonds fiduciaire mis à disposition par le Maroc pour aider les pays en développement en Afrique à accroître leur productivité agricole et qui est géré par la Fao, il a annoncé, à cette occasion, la proposition de la Mutuelle agricole marocaine d'assurances (Mamda) d'investir dans ce fonds. « D'autres partenaires privés vont rallier cette initiative parce que la démarche est crédible et sérieuse », a-t-il assuré.

(APA)

PETROLE

La spéculation expliquerait la chute des prix du baril

L'Opep a estimé, hier, que l'état actuel du marché ne justifiait pas l'effondrement actuel des cours du pétrole, pointant du doigt une probable spéculation, sur fond de nouvelle dégringolade des Bourses du Golfe.

Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Abdallah al-Badri, a déclaré, à Dubaï, que l'offre et la demande avaient connu une hausse - légère - qui n'explique pas cet effondrement de 50 % des cours depuis la mi-juin. Nous voulons connaître les raisons réelles qui ont conduit à une telle chute des cours du brut, a-t-il ajouté devant des journalistes qui l'interrogeaient sur le décrochage des cours qui ont atteint, cette semaine, un plus bas en cinq ans et demi, autour de 60 dollars le baril. Si cette chute se poursuit, cela signifiera que la spéculation contribue fortement à pousser les prix à la baisse, a-t-il dit, en rappelant que le plafond de production de l'Opep n'a pas changé depuis dix ans, à quelque 30 millions de barils par jour (mbj). En revanche, a souligné le responsable, les pays producteurs non membres de l'Opep ont augmenté de quelque six millions de barils par jour supplémentaires leur offre, contribuant ainsi à la chute des cours.

Le schiste sans impact sur l'Opep

M. Badri qui s'exprimait en marge d'une conférence intitulée Arab strategy forum, a ajouté que le pétrole de schiste, dont la production a augmenté notamment aux Etats-Unis et au Canada pour atteindre quelque 3 mbj, avait un impact sur le marché. Mais le coût de sa production est élevé, à 70 dollars le baril, selon lui. Assommés par une surabondance de l'offre mondiale face à des perspectives de demande peu vigoureuses, les prix du brut coté à New York ont encore baissé, vendredi, à des niveaux plus vus depuis cinq ans et demi, sous les 58 dollars. Le baril a perdu près de la moitié (46 %) de sa valeur depuis son dernier pic de la mi-juin, selon des experts.

Face à cette situation, les Bourses du Golfe ont poursuivi, dimanche, leur plongeon, alors que les monarchies de la région tirent jusqu'à 90 % de leurs revenus de l'or noir. La Bourse de

Dubaï a dévissé de 7,6 % à 3.321,30 points, sous son niveau de clôture de 2013, pour la première fois cette année. Lors de sa dernière réunion ministérielle fin novembre à Vienne, l'Opep avait, sous la pression des monarchies du Golfe, maintenu inchangé son plafond de production malgré une surabondance de l'offre et la chute des cours.

Pression des pétromonarchies du Golfe

Selon des analystes, quatre des monarchies du Golfe (Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Qatar et Koweït), membres du cartel dont elles assurent 52 % de la production, cherchaient à maintenir ainsi la pression sur les producteurs de schiste et à défendre leurs parts de marché. M. Badri a assuré que les monarchies du Golfe ne seraient pas affectées par l'effondrement des cours. Ces monarchies qui se sont constituées des réserves financières de 2.450 milliards de dollars grâce à la manne pétrolière, ne sont pas en danger, a-t-il insisté. Estimant qu'elles passeront sans problème les deux ou trois prochaines années, il leur a cependant conseillé de réduire leurs budgets, mais aussi de baisser les subventions à la consommation de produits énergétiques.

Le responsable de l'Opep a exhorté ces monarchies et les autres membres du cartel à continuer à investir notamment dans la prospection et la production, car une baisse des investissements dans le pétrole (...) conduira (à moyen ou long terme, ndlr) à une envolée de prix qui, selon lui, pourrait atteindre des niveaux très élevés. L'industrie pétrolière aux Etats-Unis va ralentir (car) les réserves (américaines) sont faibles, a-t-il dit en citant des estimations de son organisation. L'Amérique va dépendre du pétrole du Moyen-Orient pendant de longues années, a prédit M. Badri, indiquant que l'Opep qui entend porter sa production à 93 mbj en 2040, sera toujours-là.

(AFP)



Médecins Sans Frontières Suisse

Recherche pour ses missions à l'étranger

- des médecins généralistes
- des pédiatres

Profil requis:

- Diplôme d'état en Médecine
- Minimum 3 ans d'expérience professionnelle ou diplôme de spécialisation
- Langues : Français (l'Anglais, un plus)

Disponibilité :

- Médecins généralistes et pédiatres : missions de 6 à 12 mois
- Chirurgiens : missions de 2 à 3 mois

Pour plus d'information, consultez notre site internet www.msf.ch

Vous souhaitez postuler ? Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) à : recruitment@geneva.msf.org

Délaï des candidatures : 19.12.2014
Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Ce que nous offrons :

- Une rémunération mensuelle (indemnité)
- Les couvertures sociales et médicales
- Un per diem durant la mission
- La prise en charge de tous les transports liés à la mission
- La prise en charge des frais de vie sur le terrain
- L'opportunité de travailler dans des contextes différents
- Un développement professionnel personnalisé (formations et suivi de parcours)

SONG KI JEONG, REPRESENTANT-RESIDENT DE KOICA

« La Corée veut faire du Sénégal un des pays prioritaires de son aide publique au développement »

Le représentant-résident de l'Agence de coopération internationale (Koica) coréenne au Sénégal, Song Ki Jeong, affiche sa volonté de faire de notre pays l'un des destinataires de l'aide publique au développement de Séoul. Il évoque, entre autres aspects, la fin du programme des Omd au Sénégal et l'implantation en cours d'une imprimerie à Dakar.

Quel est l'état des lieux des interventions de l'Agence de coopération coréenne (Koica) au Sénégal ?

Koica s'est installée au Sénégal il y a six ans. Et depuis cette date, elle n'a cessé d'augmenter ces projets dans votre pays, notamment ceux liés aux secteurs de base (éducation, santé, hydraulique rurale). Il y a aussi le programme des volontaires coréens au Sénégal. Koica n'est pas la plus grande agence de coopération bilatérale, mais elle fait son petit bonhomme de chemin. Nous envisageons même d'augmenter, dans les années à venir, l'enveloppe destinée à l'aide publique au développement. Dans ce cas, nous aurons besoin d'avoir des projets très intéressants qui pourront être proposés par le gouvernement sénégalais. Nous sommes en train de réaliser des projets dans beaucoup de domaines. Par exemple, il y en a un sur l'amélioration de la productivité du riz. Il va durer de 2015 à 2018. L'autre programme est relatif à la réhabilitation du centre d'initiation horticole de Saint-Louis. L'exécution de ces deux projets a presque commencé, car les études ont été déjà faites avec des experts qui ont effectué plusieurs voyages pour cette question. L'autre initiative en cours de réalisation, c'est la création de l'Institut supérieur d'enseignement professionnel de Diamniadio qui vise à donner du métier à

ceux qui ont le niveau baccalauréat. Ils feront une formation de deux ans, ce qui leur permettra d'avoir une qualification. Non sans oublier le projet de développement local agricole de Podor et celui sur les espaces numériques ouverts. Il concerne le projet de l'Université virtuelle.

En termes de données, comment évaluez-vous les échanges de coopération entre les deux pays ?

En 2014, la Koica a accordé, en moyenne, 3,7 millions de dollars au Sénégal sous forme d'investissements dans les projets. Il s'agit de subventions non remboursables. En perspective, nous décidons d'encourager les partenariats public-privé (Ppp). Pour le moment, nous ne nous intéressons qu'au secteur public, comme les ministères. Nous cherchons à voir comment travailler avec les acteurs du privé local pour développer des Ppp. Il y a l'initiative des Objectifs du millénaire pour le développement (Omd) qui est représentée par un bureau sous-régional des villages du millénaire avec lequel nous sommes en train de travailler sur des projets pour réaliser des Ppp.

L'année 2015 marque la fin des Omd. Quelle lecture vous faites de cette initiative en termes de bilan ?

Le Sénégal a atteint un certain nombre d'objectifs liés à ce pro-

gramme, notamment dans le domaine de l'hydraulique rurale dans lequel nous intervenons en construisant des forages dans les zones rurales. Cela peut contribuer à atteindre les Omd. Le Sénégal, en ce sens, a fait de très grands pas. La Koica intervient aussi dans l'éducation, l'agriculture, la sécurité alimentaire. Ainsi, tous ces projets peuvent contribuer à réaliser ces objectifs pour le développement dans ces secteurs.

Le Sénégal a élaboré un nouveau référentiel de politique économique et sociale en l'occurrence le Pse. Comment la Koica compte-t-elle s'impliquer pour la réussite de ce programme ?

Nous avons un vœu qui nous tient à cœur, c'est de faire du Sénégal un des pays prioritaires parmi les 27 choisis pour l'aide publique au développement (Apd) de la Corée. L'avantage est que si ce pays est sélectionné, il va bénéficier de plus de projets. Avec le travail que nous sommes en train d'accomplir, nous espérons que ce souhait pourrait être réalisé. 70 % de notre aide publique au développement sont consacrés aux pays prioritaires.

Vous êtes également en train d'implanter une imprimerie à Dakar, précisément à l'école des Manguiers, sur l'avenue

Cheikh Anta Diop. Pourquoi ce projet et quel est l'objectif visé ?

C'est un projet qui va coûter 4,9 millions de dollars, soit près 2,5 milliards de FCfa. Il s'agit d'une imprimerie qui va confectionner des manuels scolaires. C'est une grande unité avec tous les accessoires nécessaires qui va faire la production du début à la fin. Il y a aussi un transfert de technologie des experts coréens au profit des techniciens sénégalais dont certains sont déjà envoyés en Corée pour suivre des formations. Avec cette imprimerie, nous envisageons, en deux ans, de produire 3,7 millions de manuels scolaires en mathématiques et en français qui seront distribués gratuitement aux élèves. L'usine va démarrer sa production d'ici à janvier 2015. L'exploitation sera assurée par Koica et le Sénégal, mais au bout de deux ans, l'imprimerie sera restituée à l'Etat qui se chargera de pérenniser le projet. Cette unité a été entièrement financée par la Koica. Une étude de faisabilité réalisée en 2011 par l'Unesco montrait que beaucoup d'élèves en classe primaire avaient des problèmes parce qu'ils ne disposaient pas de manuels scolaires. Ce projet va donc les aider à avoir plus de chances de réussir l'école primaire.

Où en êtes-vous avec les programmes de formation de votre pays pour les Sénégalais ?

Dans le domaine de la formation, la Koica a envoyé le premier stagiaire sénégalais en Corée du Sud en 1991.



Depuis lors, elle offre, chaque année, à des fonctionnaires sénégalais, des bourses de stage dans plusieurs domaines de compétence, d'une durée qui varie entre deux semaines et trois mois. Il existe également des programmes de Master sur une durée de treize mois destinés à cette même cible, dans trois universités coréennes : Seoul national university, Hankuk university of foreign studies et Yonsi university. A leur retour de stage, ces agents fonctionnaires deviennent des membres à part entière de l'Amicale des anciens stagiaires sénégalais en Corée du Sud (Alasco) qui compte aujourd'hui 405 membres. Cette structure a pour mission de contribuer au renforcement de l'amitié et de la coopération entre la Corée et le Sénégal ; œuvrer au raffermissement des relations entre l'Afrique et la Corée ; promouvoir et soutenir toutes les initiatives aptes à favoriser le partenariat et la réalisation des projets de développements économique, social et culturel.

Propos recueillis par
Abdou DIAW

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE

Nom du marché : Appel d'Offres International N°F017/PGF-Sup/UGB/CDP/2014

Dénomination du marché: Acquisition de matériels multimédia et bureaux pour salles de cours et amphithéâtres en trois lots:

- Lot 1 : Fourniture et pose de matériels de projection pour amphithéâtre et salles de cours ;
- Lot 2 : Fourniture et pose de matériel audio-visuel et de sonorisation ;
- Lot 3 : Fourniture et pose de mobilier pour salle de cours et amphithéâtre.

Nombre d'offres reçues : Douze (12)

Nom et adresse de l'attributaire provisoire :

DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE PROVISoire	ADRESSE	MONTANT en HTHD
LOT 1 : FOURNITURE ET POSE DE MATERIELS DE PROJECTION POUR AMPHITHEATRE ET SALLES DE COURS	CONTECHS	15 allée Seydou Nourou TALL Point E / Tel :33 825 59 18 / Fax : 33 825 57 70 / Email : contechs@orange.sn	66 913 980 FCFA
LOT 2 : FOURNITURE ET POSE DE MATERIEL AUDIO-VISUEL ET DE SONORISATION	TOURE EQUIPEMENT	08, Avenue Blaise DIAGNE X Rue 3 – BP : 28349 DAKAR-MEDINA-SENEGAL-Tel : 33 823 90 16-Fax : 33 842 92 04.	73 080 795 FCFA
LOT 3 : FOURNITURE ET POSE DE MOBILIER POUR SALLE DE COURS ET AMPHITHEATRE	CONTECHS	15 allée Seydou Nourou TALL Point E / Tel :33 825 59 18 / Fax : 33 825 57 70 / Email : contechs@orange.sn	40 306 000 FCFA

Délai d'exécution : 02 mois après notification

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 83, alinéa 3 du Code des Marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'Autorité contractante, puis dans un deuxième temps, celui d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'article 89 dudit Code.

Le Recteur, Président de l'Assemblée de l'Université

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République,
porte à la connaissance du public :
par décrets n°2014-1437/PR et 2014-1438/PR du 12 novembre 2014
sont élevés à la dignité de :

I - ORDRE NATIONAL DU LION

11 GRAND - CROIX		
01	Monsieur Francois HUCHARD	Chargé de mission à la Présidence de la République
02	Monsieur Mady Oury SYLLA	Medecin-Colonel à la retraite
03	Monsieur Saloume KANDE	Ancien Ambassadeur
04	Monsieur Mohamed BAROUD	PCA Agence NADER
05	Monsieur Amadou Bator DIOP	Ancien Ministre

12 GRAND - OFFICIER		
01	Monsieur Charles André P. NELSON	Général de Division (cr), ancien Ambassadeur
02	Monsieur Papa Khalilou FALL	Général de corps d'armée (cr), ancien CEMGA,
03	Monsieur Ibrahima Pierre NDIAYE	Professeur en Neurologie
04	Monsieur Bassirou BADJI	ancien entraîneur national de basket-ball
05	Madame Mame Maty MBENGUE	ancien capitaine équipe nationale de basket-ball
06	Madame Adama DIAKHATE	ancien membre équipe nationale de basket-ball
07	Madame Khadidiatou Sourang DIOP	ancien membre équipe nationale de basket-ball
08	Madame Coumba CISSE	ancien membre équipe nationale de basket-ball
09	Madame Soukeyna SARR	ancien membre équipe nationale de basket-ball
10	Madame Aminata KANE	ancien membre équipe nationale de basket-ball
11	Madame Nathalie Solange SAGNA	ancien membre équipe nationale de basket-ball
12	Madame Khady SALL	ancien membre équipe nationale de basket-ball

II - ORDRE DU MERITE

21 GRAND - CROIX		
01	Monsieur Jean Pierre DUMONT	Colonel à la retraite, ancien Commandant du Groupement National des Sapeurs Pompiers
02	Monsieur Papa Abdoulaye TALL	Colonel à la retraite, ancien Commandant de Zone
03	Monsieur Alassane NGOM	Colonel à la retraite, ancien Directeur du Génie
04	Monsieur Ibrahima Gabar DIOP	Général de division (cr), ancien Directeur Général du Centre d'Orientation Stratégique
05	Monsieur Doudou Sala DIOP	Ambassadeur, Secrétaire Exécutif Secrétariat Permanent Sénégal-gambien
06	Monsieur Issame OMAÏS	Industriel à Dakar
07	Madame Nafi NGOM	Présidente de l'OFNAC
08	Monsieur Souleymane Bachir DIAGNE	Professeur d'université, philosophe
09	Monsieur Ahmed Bachir KOUNTA	Journaliste

22 GRAND - OFFICIER		
01	Monsieur Mamadou FALL	Colonel à la retraite
02	Monsieur Amadou Cheikh BA	Commissaire divisionnaire de police à la retraite
03	Monsieur Ibrahima NDIAYE	Colonel à la retraite, ancien Commandant de Zone
04	Monsieur Djiby DIOP	Colonel de Gendarmerie à la retraite
05	Monsieur Djibril Alphée SARR	Colonel à la retraite, ancien Directeur des Transmissions
06	Monsieur Sadio KITANE	Commissaire divisionnaire de police à la retraite
07	Monsieur Amadou FALL	Colonel à la retraite, ancien Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air
08	Monsieur Djibril BA	Colonel de Gendarmerie à la retraite, ancien HAUT-COMGEND en second
09	Madame Maymouna DIOP	Ambassadeur du Sénégal aux Pays-Bas
10	Monsieur Saïdou Nourou BA	ancien Ambassadeur
11	Monsieur Félix SANCHEZ	PCA Imprimerie Midi et Occident Africain
12	Madame Kankou COULIBALY	Maîtresse d'EPS à la retraite
13	Monsieur El Hadji Moustapha GUEYE	Chef religieux à Dakar
14	Monsieur El Hadji Tamsir SAKHO	Chef religieux à Rufisque
15	Monsieur Souleymane LY	Administrateur civil à la retraite
16	Monsieur Meïssa DIOUF	Procureur Général Honoraire de la Cour de Cassation
17	Monsieur Abdou Madjib SENE	Journaliste
18	Monsieur Omar Danga LOUM	Inspecteur principal d'EPJS à la retraite
19	Monsieur Amadou Mbaye LOUM	Journaliste
20	Madame Marie Madeleine DIALLO	Artiste-comédienne

La cérémonie de remise de décorations initialement prévue le **vendredi 19 décembre 2014** à la salle des banquets du Palais de la Présidence de la République à 16 heures **a été reportée à la date du vendredi 26 décembre 2014 aux mêmes heures et lieu.**

Pour tout renseignement complémentaire, bien vouloir s'adresser à la Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion, à la Présidence de la République. **Téléphone : 33.880.83.59 ou : 33.880.83.60.**

**Monsieur le Ministre, Secrétaire général
de la Présidence de la République.**



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi
**_*_*_

MINISTÈRE DE LA GOUVERNANCE LOCALE,
DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
**_*_*_

Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides (UCG)



**BANQUE ISLAMIQUE DE
DÉVELOPPEMENT (BID)**

PROGRAMME NATIONAL DE GESTION DES DÉCHETS (PNGD) - PHASE 1 Projet de Gestion durable des Déchets Solides Urbains (PGDSU)

Date : 15 Juillet 2014 - DMI N°110/14

AVIS DE RECRUTEMENT

RELATIF A LA SELECTION DE PERSONNEL D'APPUI AUX COMMUNES DE KAOLACK, TIVAOUANE ET TOUBA-MOSQUEE

1) - Le Gouvernement du Sénégal a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID), pour le Projet de Gestion durable des Déchets Solides Urbains (PGDSU), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre des contrats du personnel d'appui aux Communes de Kaolack, Tivaouane et Touba-mosquée.

2°)- Le personnel d'appui est recruté et affecté aux communes ciblées, pour des Contrats à Durée Déterminée d'un (01) an renouvelable. Les postes pourvus pour chacune des communes sont:

1. TECHNICIEN SUPERIEUR

1.1. Mission

Le Technicien supérieur est chargé, pour le compte de la Commune, des tâches suivantes :

- L'appui dans la planification et la mise en place d'un système local de gestion des déchets
- L'assistance pour la préparation des avis sur les dossiers techniques et les études techniques
- Le suivi de la programmation des travaux à réaliser
- La supervision sur site des travaux
- La mise en œuvre des modalités de suivi des prestataires
- La réception des matériaux et des ouvrages
- La préparation des rapports hebdomadaires de suivi technique

1.2. Profil du candidat

Le Technicien supérieur doit :

- Etre titulaire d'un diplôme de technicien supérieur en génie civil ou en Travaux Publics (au moins Bac+2)
- Avoir une expérience confirmée d'au moins cinq (05) ans dans le contrôle et /ou la conduite des travaux dans un bureau de contrôle ou des entreprises de BTP
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels de traitement de textes et des tableurs
- Faire preuve de méthode et de rigueur
- Avoir une habilité à travailler en équipe

II : ENVIRONNEMENTALISTE

2.1. Mission

L'environnementaliste est chargé, pour le compte de la Commune, des tâches suivantes :

- L'appui dans la planification et la mise en place d'un système local de gestion des déchets
- L'assistance pour la préparation des avis sur les études environnementales
- Le suivi de la programmation des activités prévues dans le PGES
- La supervision sur site des aspects environnementaux des projets
- La mise en œuvre des modalités de suivi et de surveillance environnementaux
- La préparation des rapports hebdomadaires de suivi environnemental

2.2. Profil du candidat

L'Environnementaliste doit :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau au moins BAC+2 en Génie de l'environnement ou Génie sanitaire
- Avoir une expérience confirmée d'au moins cinq (05) ans dans les Etudes d'Impact Environnemental ou comme responsable Qualité-Sécurité-Hygiène ou Point Focal Environnement dans des entreprises ou projets
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels de traitement de textes et des tableurs
- Faire preuve de méthode et de rigueur
- Avoir une habilité à travailler en équipe

III : FACILITATEUR SOCIAL

3.1. Mission

Le Facilitateur social est chargé, pour le compte de la Commune, des tâches suivantes :

- L'assistance pour la préparation des avis sur les études socio-économiques
- Le suivi de la programmation et de l'exécution des activités prévues dans le projet de développement communautaire
- Le monitoring des aspects sociaux liés aux projets
- La communication sociale et le marketing social auprès des populations
- La préparation des rapports hebdomadaires de suivi social

3.2. Profil du candidat

Le Facilitateur social doit :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau au moins BAC+2 en animation ou communication sociale
- Avoir une expérience confirmée d'au moins trois (03) ans dans des organisations à vocation communautaire
- Avoir une expérience dans l'encadrement des personnes vulnérables et la promotion des activités génératrices de revenus
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels de traitement de textes et des tableurs
- Faire preuve de méthode et de rigueur
- Avoir une habilité à travailler en équipe

3°)- L'Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides (UCG), rattachée au Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, invite les candidats intéressés à faire parvenir un dossier comprenant:

- Une demande signée du candidat
- Une copie certifiée conforme du ou des diplômes
- Un Curriculum Vitae
- Des attestations des expériences acquises

4°)- Les dossiers de candidature portant,

- Au recto la mention « Recrutement d'un TECHNICIEN SUPERIEUR » ou « Recrutement d'un ENVIRONNEMENTALISTE » ou « Recrutement d'un FACILITATEUR SOCIAL » selon le cas, et

- Au verso les noms et prénoms du candidat,

doivent être déposées, à l'adresse ci-dessous, en personne ou par courrier, **au plus tard le Mardi 30 décembre 2014 à 17 heures précises (heure locale).**

Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides (UCG)

Sacré Coeur III, Cité Keur Gorgui, Immeuble Y2 Appartement B, 3ème étage,

Tél : (221) 33 869 02 62

FAX : (221) 33 824 71 22

E-mail : pngd@pngd.org ; ucg@ucg-sn.com

Le Coordonnateur

Ibrahima DIAGNE

MOHAMMED IBN CHAMBAS, REPRESENTANT SPECIAL
DU SECRETAIRE GENERAL DE L'ONU POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

« La Résolution 1325 encourage la participation des femmes dans la prévention des conflits »

L'édition 2014 de la journée portes ouvertes « Femmes, paix et sécurité » a été une occasion pour les femmes leaders de la sous-région d'évaluer l'état de mise en œuvre des résolutions 1325 et suivantes du Conseil de sécurité de l'Onu. Elles ont partagé leurs expériences et leurs difficultés.



Selon Mohamed Ibn Chambas, la complexité des défis actuels auxquels sont confrontés les peuples et les gouvernements de la sous-région, interpelle à plus d'actions.

La cinquième édition de la journée portes ouvertes du Groupe de travail « Femmes, paix et sécurité » en Afrique de l'Ouest sur la résolution 1325 et suivantes du Conseil de sécurité des Nations unies s'est tenue jeudi dernier, à Dakar, au bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest. Cette journée offre une plateforme dans laquelle les femmes dirigeantes peuvent s'adresser directement aux cadres hauts placés de l'Onu dans les pays afin de partager leurs expériences, leurs inquiétudes et leurs priorités.

« La Résolution 1325 votée en octobre 2000 par le Conseil de Sécurité est celle qui, pour la première fois, a souligné le fait que les femmes comptent pour la paix. Elle donne un certain nombre de responsabilités à l'Onu, aux Etats membres et à tous

les acteurs dans un conflit », a souligné le nouveau représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas.

Il ajoute que cette plateforme invite à faire une évaluation finale du Plan d'actions régional sur les résolutions 1325 et 1820 adoptées par tous les 16 pays de l'Afrique de l'Ouest, en septembre 2010, à Dakar, à l'occasion du forum commémoratif du 10e anniversaire de la Résolution 1325.

Valeurs communes de la Cedeao

« Ce Plan d'actions vise notamment à rendre effective la participation des femmes dans les processus de prévention des conflits, de maintien de la paix et de reconstruction ainsi que dans les instances de prise de déci-

sion », a déclaré Mohamed Ibn Chambas. Le représentant spécial du Secrétaire général de l'Onu soutient, par ailleurs, que l'Afrique de l'Ouest a fait du chemin, mais la complexité des défis actuels auxquels sont confrontés les peuples et les gouvernements de la sous-région, interpelle à plus d'action. « En plus des crises sécuritaires ou institutionnelles aux dimensions régionales comme dans le cas du Nigeria, du Burkina-Faso et du Mali, il convient d'ajouter l'impact désastreux de la maladie à virus Ebola sur nos populations », a relevé M. Ibn Chambas.

A ces crises, ajoute-t-il, viennent s'ajouter les différends électoraux aux conséquences déstabilisatrices et les nouvelles menaces à la stabilité de la sous-région : la piraterie et la criminalité transnationale organisée y compris le trafic de drogue et le terrorisme.

Toutefois, il précise que la journée portes ouvertes 2014 revêt une importance particulière dans la mesure où les résultats des échanges devraient permettre à la sous-région d'apporter sa contribution à la Revue mondiale de haut niveau prévue en 2015 sur la mise en œuvre des résolutions 1325 et suivantes.

Pour le Secrétaire général de l'Union du fleuve Mano, Mme Saran Daraba Kaba, aujourd'hui, la maladie Ebola constitue la plus grande menace dans la sous-région et particulièrement dans les pays du fleuve Mano qui est un espace de 500.000 km². « Aujourd'hui, nous assistons à une remise en cause des valeurs qui ont présidé à la mise en place de la Cedeao. Les épreuves, au lieu de nous rassembler, nous séparent », a estimé Mme Kaba. Selon elle, les Etats du fleuve Mano vivent, aujourd'hui, une situation dramatique avec « un blocage de la situation économique, sociale et culturelle ».

Ndiol Maka SECK

LUTTE CONTRE L'INSECURITE A THIES

Une batterie de mesures prises par les autorités

Depuis quelques semaines, la recrudescence des agressions, d'attaques à main armée dans des boulangeries, des pharmacies, boutiques, entre autres, hante la vie des paisibles et honnêtes citoyens du département de Thiès, malgré le courage des forces de sécurité.

Fort de ce constat, le préfet de Thiès, Oumar Mamadou Baldé, responsable des charges de police dans cet espace, a convié les forces de sécurité, les maires de toutes les collectivités locales du département, les sous-préfets, les délégués de quartier, les chefs religieux, les mouvements de jeunesse, à une rencontre d'échanges sur la sécurité. Ce fut mercredi dernier à la mairie de la ville de Thiès.

A l'issue de la rencontre, une batterie de mesures pratiques ont été prises par les acteurs en sus des innovations préconisées par les forces de sécurité et tenues au secret pour des raisons stratégiques. Selon le préfet de Thiès, l'engagement de mettre sur pied, au plus vite, des brigades de sécurité citoyennes dans tous les quartiers par leurs délégués qui vont convoquer les associations de jeunes et les personnes ressources de proximité est la clef de voûte du dispositif sécuritaire. « Nous allons préparer ces volontaires et les encourager à faire, avec toute la rigueur qui sied, leur part de la mission en relation permanente avec le préfet et les forces de sécurité », confie-t-il.

Dans cette dynamique de motivation et de soutien aux éléments de ces brigades de sécurité citoyennes, il laisse cette cuisine interne aux délégués de quartier même s'il entend y veiller personnellement pour leur permettre de pouvoir fonctionner correctement. « Aux populations et à leurs délégués de quartier, nous leur demandons

d'ouvrir les yeux et de remonter, en toute discrétion, tout comportement suspect décelé dans leur voisinage immédiat et le reste sera géré en toute confidentialité, par les forces de sécurité », ajoute-t-il.

Le préfet de Thiès a requinqué les populations qui doivent comprendre que la peur doit changer de camp à partir d'aujourd'hui. « Car, si nous ne nous occupons pas de notre sécurité, l'insécurité nous occupera », affirme-t-il.

Dans cette croisade contre l'insécurité dans le département de Thiès, les collectivités locales, par la voie de Yankhoba Diattara, premier vice-président du conseil départemental, indique qu'en plus des cinq véhicules donnés par les trois communes de Thiès et la ville, un appui en carburant aux forces de sécurité est prévu. « Avec le reste des collectivités locales du département, nous allons nous concerter pour mutualiser les efforts afin d'atteindre l'objectif dans les coins les plus reculés de notre département », déclare-t-il.

Des patrouilles intenses sont prévues sur l'espace départemental, la vigilance sera redoublée dans les bars et les débits de boisson clandestins seront fermés conformément à la législation en la matière. Avant de lever la séance, le préfet de Thiès, Oumar Mamadou Baldé, a averti les notables et religieux qu'il y aura aucune indulgence pour les malfaiteurs cueillis.

Mbaye BA

ENTREPRENARIAT SOCIAL

Le projet Jets renforce la capacité de 16 jeunes leaders

Dans le cadre du projet Jeunesse, entreprise et transformation sociale (Jets) financé le Japon et mis en œuvre conjointement par l'Unesco Breda, International Youth Foundation et le Warc, 16 jeunes leaders ont bénéficié d'une semaine de formation intensive en leadership.

A l'issue d'une semaine de formation intensive en leadership à travers notamment des modules de planification stratégique, de marketing social, de leadership culturel, de réseaux sociaux, de partenariat et de mise en réseau, 16 jeunes leaders en entrepreneuriat social ont reçu leur attestation le samedi dernier. Cette formation entre dans le cadre du projet Jeunesse, entreprise et transformation sociale (Jets) financé par le Japon et mis en œuvre conjointement par l'Unesco Breda, International Youth Foundation et le Warc. Il vise à doter les jeunes leaders sénégalais de connaissances, de compétences et de réseaux dont ils ont besoin pour avoir un plus grand impact sur leur communauté.

Ces jeunes entrepreneurs qui s'activent dans des domaines aussi variés que l'humanitaire, les transports, la sécurité routière, le panafricanisme, les Tic, l'agroalimentaire, les problématiques de genre, l'habitat social, la culture urbaine, avaient été sélectionnés à la suite d'un appel à candidature qui a enregistré 62 dossiers.

Coordonnatrice académique de cette formation, Eugénie Rokhaya Aw a dit avoir beaucoup appris au contact de ces jeunes et reste convaincue que le développement ne pourra se faire qu'avec les jeunes. « C'est extraordinaire de constater qu'ils n'auront plus besoin de nous, c'est nous qui aurons besoin d'eux. C'est un modèle qui se dessine et qui nous dit qu'il faut que nous nous appuyions sur les initiatives

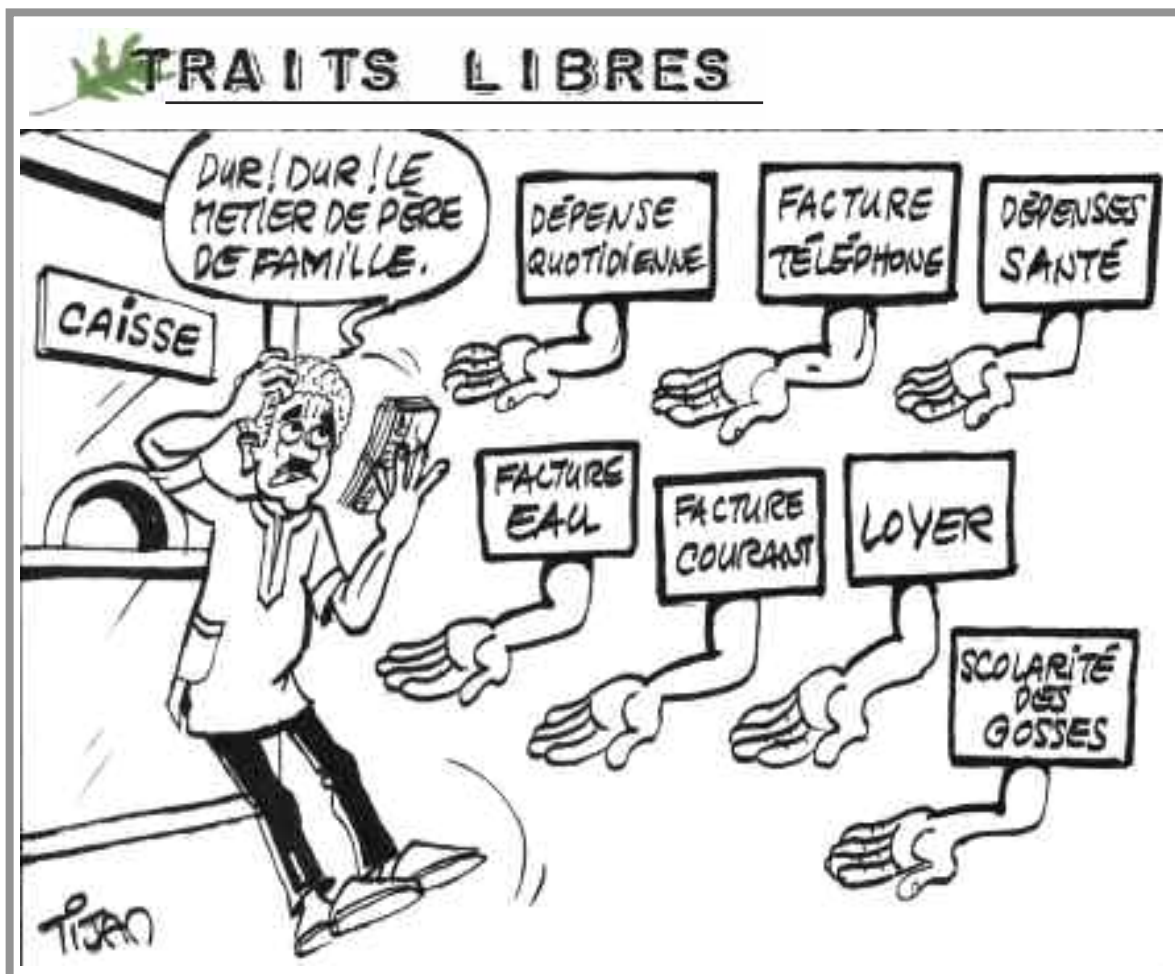
prises par les jeunes. Dans la diversité de leurs initiatives, de leur engagement, ces jeunes sont le socle de développement de ce pays », a insisté l'ancienne directrice du Cesti. Et Mme Aw de demander aux autorités d'accompagner tous les jeunes porteurs de projets, y compris ceux qui ne partagent pas forcément la même vision.

En réponse à cette requête, le directeur de la promotion et du partenariat à l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (Anpej) a annoncé que les bénéficiaires du projet Jets seront accompagnés par l'Anpej jusqu'à la concrétisation de leurs différents projets.

« Nous les recevrons quand ils seront disponibles. Et une fois leurs projets présentés devant les cadres de l'agence, nous mettrons à leur disposition les moyens qu'il faut à leur réalisation », a affirmé Ousmane Seck. Ce dernier ajoute que les experts de l'Anpej vont les appuyer dans la gestion administrative, technique, financière. « Nous serons à vos côtés durant tout le processus de développement de vos différentes entreprises qui, demain, vont créer des emplois... », a soutenu M. Seck.

Heureux d'accueillir cette bonne nouvelle, les bénéficiaires, par la voix de leur porte-parole Ousseynou Guèye, ont réaffirmé leur engagement à révolutionner l'entrepreneuriat social à travers leurs différents projets qui, tous, investissent le champ social.

Elhadji Ibrahima THIAM



FETE PATRONALE MARIE IMMACULEE DES PARCELLES ASSAINIES

Mgr Sarr appelle les chrétiens à un engagement généreux pour servir la société

Le cardinal Théodore Adrien Sarr, archevêque de Dakar, a présidé hier la messe la 28^{ème} édition de la fête patronale de Marie Immaculée Mère de Dieu des Parcelles Assainies. Il a saisi l'occasion pour appeler les fidèles catholiques à un engagement généreux, surtout en politique, pour être présents dans les instances décisionnelles en vue de mieux servir leur pays.



Les fidèles catholiques des Parcelles Assainies ont réservé hier, deuxième dimanche du temps l'Avent, un accueil exceptionnel au cardinal Théodore Adrien Sarr à l'occasion de la fête patronale de Marie Immaculée. L'archevêque de Dakar a présidé la messe de la 28^{ème} édition de ladite fête en présence du ministre de la Fonction publique, de la Rationalisation des effectifs et du Renouveau du service public, Viviane Bampassy, du maire des Parcelles Assainies, Moussa Sy et de plusieurs personnalités.

Entouré du Révérend Père Marcel Thiaw, curé de la paroisse Marie Immaculée des Parcelles Assainies et des vicaires pastoraux, le cardinal Adrien Sarr a appelé les catholiques à un engagement généreux en vue de servir l'Eglise et la société. Pour servir la société sénégalaise, Mgr Sarr a estimé

que l'on ne doit pas négliger la chose politique. Il a ainsi invité les catholiques, en particuliers les cadres, à s'intéresser à la politique afin d'être présents dans les instances décisionnelles du pays. « Essayons d'être présents là où les autres Sénégalais réfléchissent afin de prendre ensemble des décisions pour le développement du Sénégal », a suggéré l'archevêque de Dakar.

« Construire ensemble notre pays »

« Soyons présents pour apporter nos idées. Engageons nous donc en politique. Il ne sert à rien de rester dehors et de critiquer quand les autres prennent des décisions. Il faut être présent avec les autres pour construire ensemble notre pays », a indiqué Mgr Sarr, qui a encouragé les

chrétiens à sortir de leur timidité et de leur mutisme.

« La foi que nous portons dans notre cœur n'est pas un trésor à cacher, mais un trésor à partager, à offrir. Cela peut et doit aller jusqu'à nourrir la saine ambition d'entrer dans les cercles de décision des collectivités, pour promouvoir l'idéal évangélique du service », a expliqué le cardinal Théodore Adrien Sarr, tout en demandant aux catholiques de continuer à œuvrer dans la vie sociale. « Participons activement à la vie politique de notre pays en y tissant l'étoffe neuve du vrai service », a-t-il dit.

La première partie de son homélie a été consacrée au récit sur la Vierge Marie. Pour le cardinal Sarr, célébrer Marie l'Immaculée Conception au cœur du Temps de l'Avent n'est pas une coïncidence, c'est plutôt une cohérence liturgique. Selon lui, la fête de l'immaculée conception enseigne aux chrétiens que Marie, « préservée et mise à l'abri de la tache du péché originel », ne cherche pas tant à attirer le regard de l'homme sur elle-même qu'à orienter celui-ci vers Dieu.

« Cette dimension altruiste de son cœur et donc de son regard fait de Marie la Nouvelle Eve, l'opposée de la première Eve qui était orientée sur elle-même et sur ses intérêts », a prêché l'archevêque de Dakar au milieu de nombreux fidèles catholiques et musulmans des Parcelles Assainies qui ont prié dans la symbiose du dialogue islamo-chrétien. Il a ajouté que ce que « Marie a reçu avec amour, elle le donne avec amour ; elle invite alors tout chrétien, au fil des générations, à faire de même. La Vierge Mère Immaculée est le fruit de l'Amour de Dieu, qui donne la vie et sauve le monde ».

Eugène KALY

ARCHIDIOCESE DE DAKAR

Quatorze églises créées entre 2001 et 2013

La communauté chrétienne de l'archidiocèse de Dakar s'agrandit de jour en jour. Conscient de cette augmentation du nombre de fidèle catholique à Dakar et dans la Petite-Côte, le cardinal Théodore Adrien Sarr, avec l'engagement des fidèles, ambitionne de construire de nouvelles églises. Seulement, il y a souvent un problème de manque de moyens pour réaliser ces projets.

Néanmoins, en 12 ans, 14 églises ont été créées dans l'archidiocèse Dakar. En s'exprimant sur le projet

d'agrandissement de l'église des Parcelles Assainies, Mgr Sarr a invité les catholiques à s'engager pour la construction de leur lieu de culte. « Nous avons de nouveaux adultes et leurs enfants qui embrassent la religion chrétienne ainsi que nos frères des pays de la sous-région. Il nous faut de nouvelles églises pour que tout le monde puisse adorer Dieu dans de bonnes conditions », a souhaité le cardinal.

E. KALY

RANCH DE DOLLY

Un feu de brousse détruit 2.915 ha de tapis herbacé

Un feu de brousse s'est déclaré lundi 8 décembre dernier aux environs de 14 heures, à 4 km du centre du Ranch de Dolly. Un feu de brousse d'une rare violence a réduit en cendre 2.915 ha de la végétation si maigre et éprouvée par le déficit pluviométrique de la dernière saison.

Le feu ravageur n'a été maîtrisé que le lendemain vers le coup de treize heures. Selon le chef du Secteur forestier de Linguère, le Capitaine Babacar Gaye, « ce feu a été maîtrisé tardivement, soit 24

heures plus tard en raison de la rareté des ressources humaines dans un contexte du grand Magal ».

En 2013, 23 feux de brousse dont 11 au ranch ont été enregistrés, soit 29.559 ha dans le département de Linguère, 26.775 ha à Dolly. Pour éviter que le même scénario se répète, 50 km de pare-feu seront réalisés sous peu dans le ranch de Dolly. Pour la préservation du tapis herbacé, deux brigades seront créées à Thiel et Gasane. Et ce sera une manière de

parer aux interventions tardives. La perte du tapis herbacé de Dolly, zone de repli, constitue un danger pour la production animale au Djolof profondément sylvo-pastoral où la pâture se raréfie présentement, au sortir d'une saison particulièrement marquée par un déficit pluviométrique. Le Capitaine Gaye n'a pas manqué de saluer le précieux soutien en carburant du maire de Thiel à côté des œuvres du Programme d'appui à la sécurité alimentaire (Pasa).

Masse NDIAYE

TOUBA

Le casse-tête du retour après le grand Magal

Trois jours après la célébration du grand Magal, les rues de la cité religieuse étaient toujours bondées de pèlerins. Ils étaient plusieurs milliers à attendre encore des moyens de transport, en dépit des rotations incessantes de bus, cars, minicars, taxis et véhicules hippomobiles....



Aux alentours de la Grande mosquée, valises et sacs de voyage en main, les disciples tentent désespérément de trouver un véhicule pour retourner chez eux.

Les rideaux sont tombés sur la 120^{ème} édition du grand Magal de Touba. Hier, trois jours après l'événement, les pèlerins faisaient toujours le pied de grue aux alentours de la Grande mosquée et le long des grands axes menant à la gare routière pour retourner après un Magal accompli. Dans les foyers de chefs religieux et dans les différentes concessions, le retour est le maître mot des disciples qui ont répondu à l'appel de Khadim Rassoul. Aux alentours de la Grande mosquée, valises et sacs de voyage en main, les disciples tentent désespérément de trouver un véhicule pour retourner chez eux. Le même scénario est constaté dans les différents carrefours de la ville. Il est cependant plus accentué à la gare routière, jusqu'à une certaine heure de l'après-midi.

Déchets plastiques et ordures

Une multitude de cars circulent dans la ville, et à leur bord, les apprentis qui hèlent les passants. Mais, les tarifs sont jugés un peu chers, oscillant entre

3.500 FCfa pour Dakar et 2.000 FCfa pour Kaolack, entre autres destinations.

Si le retour des pèlerins est un casse-tête, le nettoyage de la ville en est un autre. Derrière eux, ils laissent une ville jonchée d'ordures, où la fluidité de la circulation est peu à peu retrouvée. Car « Touba ville propre » était le slogan d'avant Magal. Mais, depuis la fin de l'événement, les déchets et ordures jonchent les rues et certains terrains vagues, de même que les restes d'aliments.

La grande consommation d'aliments et de denrées de toutes sortes explique les tas d'ordures aux quatre coins de la ville. Dans tous les quartiers des trous ont été creusés pour ensevelir les restes d'aliments, à défaut de voir les ordures laissées dans les maisons.

Sans doute, le service de nettoyage de la nouvelle commune ne tardera pas à entrer en action pour débarrasser la ville de ses ordures.

Mamadou DIEYE

PARTNERS West Africa

Center for Civic collaboration

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces différents projets (CRDI, NED, etc.) Partners West Africa (PWA) recrute un (e) candidat (e) pour les postes suivants :

- Un comptable
- Un program manager
- Une secrétaire

Télécharger les TDR sur www.partnerswestafrica.org

Dossier de candidatures :

Les personnes intéressées et ayant le profil sont priées de déposer leur dossier de candidature composé d'un CV, des copies des diplômes et d'une lettre de motivation :

- A l'adresse suivante : Liberté 6 Extension Lot 136 - Cite des Jeunes Cadres Lébus - BP 25887 Dakar-Fann (Sénégal)

- par email à : info@partnerswestafrica.org

Date limite de dépôt des dossiers : 27 décembre 2014

Veillez mentionner sur l'enveloppe ou dans l'objet de l'email les références et le titre du poste.

MOHAMED YALINGUI SY, PRESIDENT DU MOUVEMENT DES INTELLECTUELS CENTRAFRICAINS MUSULMANS

« Nous espérons que la paix reviendra avec la nomination d'un Premier ministre musulman »

Le président du Mouvement des intellectuels centrafricains musulmans, Mohamed Yalingui Sy, espère que la paix reviendra dans son pays avec la nomination d'un Premier ministre de confession musulmane dans le gouvernement de transition.

Mohamed Yalingui Sy, président du Mouvement des intellectuels centrafricains musulmans, espère qu'avec la nomination d'un Premier ministre musulman, Mahamat Kamoun, dans le gouvernement de transition en Centrafrique, la paix reviendra et ils auront la possibilité de parler de développement dans leur pays. De passage à notre rédaction, il reste convaincu qu'un Centrafricain reste un Centrafricain. « Il n'y a pas de Centrafricains musulmans ni de Centrafricains chrétiens ou autres. Le père fondateur de la Centrafrique, Barthélemy Boganda, disait qu'un être humain n'est qu'un être humain. En plus, nous sommes condamnés à vivre ensemble et c'est dans l'unité que nous retrouverons la dignité », estime Mohamed Yalingui Sy.

Il explique, en outre, que son mouvement est un cadre pour débattre des problèmes que vivent les Centrafricains de confession musulmane qui sont victimes de discrimination. « Les Centrafricains musulmans ont des problèmes pour accéder à certains postes. Dans les mentalités de la plupart des Centrafricains non musulmans, ces derniers sont des étrangers dans ce pays. Ils confondent musulmans avec Arabes. Ceci vient du fait que ce sont

les Arabes qui ont amené l'Islam dans ce pays », a souligné M. Yalingui Sy. A l'en croire, les Centrafricains de confession musulmane subissent le délit de patronyme. « Pour mon cas, ma mère est chrétienne, enseignante à l'Université de Bangui et mon père musulman. Mais j'avais un problème pour avoir une bourse, parce que j'ai un nom à connotation arabe », fait-il savoir.

Il relève que même certains intellectuels non musulmans n'arrivent pas à faire la différence entre la citoyenneté et la religion. C'est pourquoi, dit-il, la situation est dangereuse. « Même s'il y a un petit problème dans un quartier entre un musulman et un non musulman, certains quotidiens parlent de problème entre un centrafricain et un musulman », déplore-t-il.

Par ailleurs, Mohamed Yalingui Sy remercie le Sénégal qui est, relève-t-il, une terre d'accueil pour les étudiants centrafricains à la fois musulmans et non musulmans et ils vivent dans un cadre paisible. « C'est une chance de vivre dans un milieu où il y a la paix et le dialogue. Ces étudiants Centrafricains musulmans et non musulmans sont aujourd'hui en train de s'organiser pour créer une association afin de mener le combat pour un avenir clair et paisible », soutient Mohamed Ya-



lingui Sy. Selon lui, par ce geste, ces étudiants sont en train d'envoyer une leçon aux autres, surtout ceux qui sont restés au pays, pour leur dire que chacun peut vivre sa religion dans la paix, tout en se considérant comme un citoyen comme le font les Sénégalais.

Mohamed Yalingui Sy précise qu'au mois de janvier, ils vont participer à une table ronde sur la paix avec des politiques, des organisations de la société civile, etc. « Nous sommes en train de mener ensemble le combat », pense-t-il. Il n'a pas manqué de faire une mention spéciale aux Centrafricains musulmans restés au pays malgré la guerre, les violences et les menaces.

Ndiol Maka SECK

INAUGURATION DE LA GRANDE MOSQUEE Des milliers de fidèles attendus à Marsassoum le 26 décembre

Quelque vingt mille fidèles du pays et même de la diaspora sont attendus à Marsassoum, dans la région de Sédhio, pour l'inauguration, le 26 décembre prochain, de la nouvelle mosquée dont la construction fut achevée par les Marocains qui lui ont donné un style similaire à ceux du royaume chérifien.

D'un coût de 600 millions de FCfa entièrement supportés par le budget de la présidence de la République sous le régime Wade, la nouvelle mosquée remplace une autre vieille de plus de 75 ans et devenue d'ailleurs trop petite pour une population qui ne cesse de croître. Pour un bon déroulement de la cérémonie d'inauguration, un Comité départemental de développement (Cdd) délocalisé – une première – vient de se tenir à Marsassoum. Après le rapport introductif du maire Mamadou Gassama, tous les représentants des services sollicités ont pris, devant le préfet Fodé Fall, des engagements. La fourniture d'eau sera correctement assurée selon le service de l'hydraulique puisque deux citernes viendront renforcer le forage. La Senelec assure que la commune sera mise hors délestage, et le service d'hygiène jouera également sa partition. D'ailleurs, ce volet retiendra longtemps l'attention de tous les intervenants dans le débat.

Le lavage des mains sera systématique à l'entrée de la ville et à tous les lieux de rencontre pour éviter toute apparition du virus Ebola. Cette maladie a d'ailleurs suscité

bien des inquiétudes quant à la participation des fidèles vivant de la Guinée Conakry où elle sévit. Le préfet Fodé Fall, lui, reste optimiste : « les frontières maritimes et aériennes sont déjà ouvertes, d'ici l'inauguration peut-être que celles terrestres le seront aussi, mais si tel n'était pas le cas, on s'adaptera », a-t-il conclu. Le district sanitaire de Sédhio donnera suffisamment de médicaments mais il n'est pas en mesure de mettre à disposition une ambulance, puisqu'il n'en a pas. « Une solution sera trouvée », selon le préfet. Les rotations du bac seront continues sur le fleuve Soungrouou. Pour la nuit, des dispositions sécuritaires seront prises. La sécurité sera maintenue pendant toute la durée de l'événement.

Le budget prévisionnel est de 8,5 millions de FCfa et il est loin d'être mobilisé. On sollicite le soutien de généreux donateurs qui verront leur geste récompensé comme le soutient l'Imam Ratib de la grande mosquée El Hadji Abdourahmane Diallo rappelle un Hadith : « celui qui investit dans une mosquée sera récompensé de bienfaits incommensurables ».

Malamine KAMARA

NSIA ASSURANCES

NSIA ASSURANCES Vie

NSIA au Sénégal certifié ISO 9001:2008

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification

33 889 60 60/20
www.groupensia.com

NSIA ASSURANCES & GARANTIES

CYAN MAGENTA JAUNE NOIR

TOURISME, ENTREPRENARIAT ET PECHE

Trois leviers pour développer Sokone

Le nouveau maire de la commune de Sokone ambitionne de changer le visage de sa localité et de contribuer au bien-être de ses mandants. Pour ce faire, il compte agir sur trois leviers économiques qui sous-tendent sa politique, à savoir le tourisme, l'entrepreneuriat agricole et la pêche.

Nouveau maire de la commune de Sokone, Mamadou Moustapha Guèye, plus connu sous le nom de Petit Guèye, ambitionne de contribuer efficacement au développement de sa localité. Il est de ceux qui croient au développement économique local. Petit Guèye est maire d'une commune nichée sur le « bolong » ou bras de mer.

Ce qui fait de cette localité une porte des îles du Saloum. Cette localité recèle d'importantes potentialités dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, du tourisme, de l'exploitation de l'anacarde et du commerce. Sokone accueille tous les mercredis un grand « louma » (marché hebdomadaire) qui draine des populations venant des îles du Saloum. Selon lui, un des leviers économiques importants c'est le tourisme.

Dans ses projets, Petit Guèye envisage de faire un aménagement du littoral et du « bolong » pour en faire une promenade des Sokonois. « Nous avons commencé à aménager l'esplanade de la promenade des Sokonois qui est une grande place attractive et qui sera une très belle place ouverte sur l'eau », a-t-il déclaré. Aussi, il a fait noter qu'après les aménagements, les gens viendront visiter car l'esplanade sera un espace d'échanges, de villégiature et de tourisme.

Le deuxième levier économique est relatif à l'entrepreneuriat agricole. Dans ce cadre-là, l'édile de Sokone a décidé de créer une grande entreprise qui aura la vocation de collecter des produits maraîchers. Selon lui, cette entreprise sera composée d'un magasin de stockage et d'une unité de transformation des légumes car il s'agit de l'entrepreneuriat agricole autour des légumes.

Aussi, il compte implanter une unité de fabrication d'aliments de bétail. « Nous voulons miser sur l'entrepreneuriat agricole pour permettre aux jeunes et aux femmes d'avoir du travail, de créer des richesses, d'acheter et de vendre », s'est-il plu à dire. Le troisième levier sur lequel il va agir est celui de la



Mamadou Moustapha Guèye, maire de Sokone.

pêche et de l'économie maritime. « Nous avons un grand projet de dragage du canal d'accès pour permettre à des pirogues de plus grande capacité de venir à Sokone », a-t-il annoncé. Après l'élargissement du quai de pêche et le dragage du canal, a-t-il ajouté, une chaîne de froid sera installée « pour permettre l'arrivée, la conservation, la distribution de tous les produits de la mer ». « Ces leviers économiques importants autour de la pêche, du tourisme, de l'entrepreneuriat agricole et de l'aménagement bien entendu de sites qui peuvent accueillir des gens sont des piliers de notre programme économique prioritaire », a-t-il conclu.

Oumar Ngatty BA

SEDHIOU

La divagation des animaux préoccupe les rizicultrices

La divagation des animaux est un phénomène qui se poursuit encore à Sédhiou et au grand dam des femmes productrices de riz. Une dizaine de ces femmes ont récemment vu un troupeau de bovins dévaster complètement quelque vingt rizières dans la vallée de Samiron où on expérimente une multiplication de semences à haut rendement dans le cadre de l'autosuffisance en riz voulue par l'Etat, sous la conduite d'experts Italiens et de la Direction régionale du développement rural (Drdr).



La divagation des animaux cause de nombreux dommages dans les rizières.

Mises au courant, les femmes victimes se sont automatiquement rendues sur les lieux où elles ont passé toute une matinée à pleurer. L'une d'entre elles avait d'ailleurs les yeux enflés pendant quelques jours. Pour réagir face à la situation, les femmes sont parties se plaindre auprès des autorités administratives, notamment à la préfecture du départe-

ment de Sédhiou, à la brigade de la gendarmerie et à la direction régionale du développement rural. Le Préfet a aussitôt chargé Kaoussou Soly, chef du bureau de la statistique au service départemental du développement rural, d'évaluer les dégâts enregistrés. Sur la superficie dévastée qui correspond à 680 m², il est prévu un rendement de 4.000

kg à l'hectare. La perte totale est estimée à 2.648 kg à raison de 400 F le kg, soit 1.059.200 FCfa. C'est une somme que le propriétaire du troupeau Mamadou Sow, habitant le quartier Montagne Rouge, devra payer aux femmes. Proportionnellement à la surface dévastée de chaque femme, celle qui aura le plus grand montant se retrouve avec 353.440 F. Elles ont fait savoir à la direction de l'agriculture, qui leur a octroyé des semences de qualité à rembourser dans la proportion de « 1,5 kg pour un kilo reçu », selon les termes de la convention signée, qu'elles ne pourront pas rembourser ces semences de l'Etat puisqu'elles ne vont pas récolter.

C'est peut être ce qui justifie la forte implication du préfet pour que justice soit faite, et la gendarmerie ne s'est pas faite prier pour gérer convenablement ce conflit. Les femmes ont également fait savoir à toutes ces autorités qu'elles ne descendront plus dans les bas-fonds pour cultiver du riz avec tout ce que cela demande comme peine et voir les bovins récolter à leur place. Ce phénomène a d'ailleurs été tragique, il y a six ans puisqu'une dame du nom de Dieynaba Seydi a succombé des suites d'une forte émotion quand elle a vu que sa rizière a été complètement dévastée par un troupeau de bovins.

Malamine KAMARA

NDIEBENE TOUBE

L'absence des pièces d'état-civil un obstacle à la scolarisation

Ndiébène Toubé est un village de la communauté rurale de Gandon situé à une dizaine de kilomètres de la capitale du Nord. Dans ce village, du fait des déperditions scolaires, des centaines de jeunes élèves très ambitieux ont été obligés de se transmuter en ouvriers agricoles, manœuvres, gindres, chaudronniers, tapisiers, ébénistes, etc.

D'autres apprenants sont dans le désarroi après avoir appris que leurs parents n'ont jamais déclaré leur naissance. Ils ont été obligés d'abandonner les études au moment où ils se sont rendu compte qu'ils n'avaient pas la possibilité de se présenter au concours de l'entrée en 6ème après avoir bouclé les six années du cycle primaire. Du fait de cette situation pénible et désagréable, Banda Diop, Coumba Diop et autres responsables et membres de la Coalition des acteurs pour la protection de l'enfant (Cape) se sont mobilisés samedi dernier pour recevoir une forte délégation de « Clairenfance » conduite par Awa Mbaye et Bouna Diallo venue animer une séance de mobilisation sociale organisée avec l'appui de Caritas Saint-Louis et de la Caritas espagnole.

L'Imam du village, Ousseynou Diop, le représentant du chef de village, Moussa Diop et le premier adjoint au maire de la commune de Gandon (qui polarise plus de 55 villages), Khalilou Bâ, ont relayé le cri du cœur des populations de Ndiébène Toubé (Peulh et Ouolof) pour demander avec insistance aux pouvoirs publics d'organiser dans cette partie de Gandon des audiences foraines en vue de leur permettre de déclarer enfin la naissance de leurs enfants à l'état-civil.

Plus explicite, Khalilou Bâ a rappelé que tout individu doit obligatoirement disposer de ses pièces d'état-civil pour faire valoir l'ensemble de ses droits, de la naissance à la mort. « Même pour avoir le droit d'être inhumé dans de bonnes conditions, les parents doivent nécessairement présenter des pièces d'état civil pour se faire délivrer un certificat de décès », affirme-t-il.

M. Bâ s'est dit scandalisé par cette situation malheureuse dans laquelle évoluent actuellement ces milliers d'enfants de l'arrondissement de Rao et des localités environnantes du Toubé et du Gandiolais, qui ne sont pas moins intelligents que leurs camarades inscrits à l'état-civil et qui sont victimes de la négligence des parents irresponsables.

D'autres intervenants ont reconnu, séance tenante, que 95% de l'assistance ne se sont jamais souciés de déclarer la naissance de leurs enfants à l'état civil, avant de s'engager à mobiliser d'ores et déjà toutes les énergies pour rectifier le tir. Awa Mbaye, Bouna Diallo de Clairenfance et Ibrahima Ndiaye, représentant du centre d'état civil de la sous-préfecture de Rao, ont expliqué à l'assistance toutes les procédures qui pourraient permettre d'obtenir dans les plus brefs délais ces pièces d'état-civil.

Mbagnick Kharachi DIAGNE

REPUBLIQUE DU SENEGAL
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
 ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE GASTON BERGER

Rectorat

AVIS DE REPORT

Nom du marché : N°S002/MESR/UGB/2014

Dénomination du marché : Services de gardiennage de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Marché de clientèle)

En raison de certaines corrections apportées sur le Dossier d'Appel d'Offres suite à la modification de ce dernier, la date limite de dépôt des offres initialement prévue **ce lundi 15 décembre 2014 à 10H 00mn est reportée jusqu'au lundi 29 décembre 2014 à 10H 00mn. L'ouverture des plis aura lieu la même date (29 décembre 2014) à 10 H 05 mn.**

Le Recteur, Président de l'Assemblée de l'Université
 Professeur Lamine GUEYE

15 DECEMBRE 2014

TECHNIQUES DE PRODUCTION, RESPECT DES ITINÉRAIRES...

Les chercheurs ont planché sur la gestion intégrée du riz à Ngallèle

Une trentaine d'experts et de chercheurs en riziculture, d'ingénieurs agronomes, de techniciens supérieurs en production rizicole, venus de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Sénégal, du Niger et de Madagascar, ont planché sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour mieux gérer et améliorer la production et la commercialisation du riz en Afrique.

Les participants, encadrés par le Dr Karim Traoré et l'assistant de recherches Mansour Diop, ont eu l'occasion, pendant 20 jours, d'étudier la morphologie, les différentes phases de la croissance du riz et du développement végétatif de la plante. Au cours de cette session de formation des formateurs organisée par AfricaRice dans les locaux du nouveau centre de formation de cette institution de recherches agricoles situé à Ngallèle dans la capitale du Nord, avec l'appui financier de la Banque africaine de développement (Bad), les séminaristes ont étudié les itinéraires techniques, les travaux de préparation et de fertilisation du sol, les différentes techniques de lutte contre la salinité, de semis, d'implantation de la culture, les travaux d'entretien, de traitement et de protection phytosanitaire de la plante.

Selon Karim Traoré, chercheur à AfricaRice, les participants ont été édifiés sur les différentes techniques de gestion de l'eau, d'irrigation des



Les femmes en pleine séance de répiquage du riz.

parcelles rizicoles, de production et de certification de semences de qualité, sur les phases de la récolte, les travaux de conditionnement portant essentiellement sur les techniques de battage, de vannage et de séchage du paddy bord champ.

Pour Karim Traoré, il s'est agi d'expliquer aux participants comment produire un riz de qualité, lever toutes les contraintes liées à la commercialisation rizicole et proposer un produit de qualité aux consommateurs.

Cet atelier international a permis de passer en revue les différentes techniques de marketing dont les riziers et les producteurs ont besoin pour commercialiser leurs produits dans de très bonnes conditions. De l'avis de M. Traoré, le premier intrant agricole demeure la semence car, « avec une très bonne semence, les producteurs pourront, à coup sûr, enregistrer de très bons rendements à l'issue de la campagne agricole ». Cependant, a-t-il ajouté, ces derniers doivent savoir aussi qu'une ressource humaine de qualité constitue aujourd'hui « le véritable premier in-

trant », « dans la mesure où cette dernière doit être bien formée et capable de démultiplier ses connaissances à la base. Ce qui permettra aux paysans d'utiliser correctement toutes les techniques de production, de respecter les itinéraires techniques et le calendrier culturel ».

Dans le même sens, le directeur du développement et de l'appui aux collectivités locales (Ddac) de la Saed Amadou Thiam a mis en exergue l'importance de l'atelier international qui a été axé sur la gestion intégrée de la riziculture et qui a permis aux participants de savoir dans quelle mesure ils pourraient aider leurs pays respectifs à contribuer efficacement à l'autosuffisance en riz en Afrique.

Le représentant de l'Isra Madiama Cissé a longuement insisté sur la nécessité de pérenniser le partenariat entre la Saed, AfricaRice, l'Isra, la Drdr, qui ont toujours travaillé en étroite collaboration pour développer la riziculture dans le delta et la vallée du fleuve Sénégal et dans les pays de la sous-région.

MbagnickKharachi DIAGNE

VIOLENCES FAITES AUX DEFICIENTES MENTALES A SAINT-LOUIS Croisade contre les grossesses des filles handicapées

La présidente de la section féminine de l'association communale des handicapés moteurs de Saint-Louis, Mme Diaw Gueye, est montée au créneau pour condamner avec la dernière énergie les pratiques malsaines de certaines personnes mal intentionnées qui continuent d'engrosser les filles handicapées.

Mme Guèye s'exprimait à l'occasion d'une séance de mobilisation sociale qui s'est déroulée à Léona en présence du chef de service régional de l'Action sociale Gora Sèye, du président de l'Union régionale des associations des personnes handicapées Demba Bâ, de la coordinatrice des projets et programmes de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles Mame Diarra Diop.

Déplorant avec véhémence les violences faites aux déficientes mentales et physiques, Diaw Gueye a attiré l'attention de l'assistance et des pouvoirs publics sur la complicité de certains parents irresponsables qui, non seulement ont réduit leurs filles handicapées à la mendicité en les exposant régulièrement au coin de la rue, mais ont fini par inciter certains individus vicieux et pervers à engrosser ces dernières.

Pour Diaw Guèye, il est temps que l'Etat intervienne énergique-

ment pour mettre un terme à ce fléau qui empêche de plus en plus les populations et les différentes associations de protection des droits des personnes vivant avec un handicap de dormir.

Mme Gueye a rappelé qu'avec une population de plus de 260.000 habitants, la ville de Saint-Louis, à l'image du reste du pays, est confrontée à une situation économique un peu difficile, un taux de pauvreté assez important ainsi qu'à des problèmes d'accès aux services sociaux de base et à l'emploi pour bon nombre de sa population. Dans ce contexte, les personnes handicapées qui représentent environ 15% de la population sont confrontées à plusieurs problèmes que sont des difficultés d'accès à la santé, à l'éducation et à une formation professionnelle qualifiante. Il faut également ajouter les difficultés d'accès à l'emploi à ces problèmes.

Mb. Kh. DIAGNE

REUSSITE DE L'ORGANISATION DE LA 23^{ème} EDITION DE LA FOIRE

LONASE JOUE SA PARTITION

La Loterie Nationale Sénégalaise (LONASE) a renforcé sa contribution pour cette 23^{ème} édition. En plus du chèque de 5.000.000 de francs CFA de sponsoring remis au directeur du Centre International pour le Commerce Extérieur du Sénégal (CICES), la société a entièrement supporté la confection des billets d'entrée.

Le partenariat se poursuit entre la Loterie Nationale Sénégalaise (LONASE) et le Centre International de Commerce Extérieur du Sénégal (CICES). Les deux parties ont procédé à la signature d'un accord de partenariat. Au total la LONASE a dégagé une enveloppe de cinq millions de francs CFA afin d'apporter une contribution pour la réussite de ce grand rendez-vous du commerce. «Ce partenariat atteste la confiance mutuelle entre nos deux structures. Quarante ans dans la vie d'une institution, c'est énorme. C'est pour ces raisons que la LONASE est toujours aux côtés du CICES lors de ces grandes rencontres commerciales », a fait savoir le directeur de la LONASE, Amadou Samba Kane.

Le jeu 10.000 à l'heure lancé

Au cours de cette signature, le Directeur général, Amadou Samba Kane a annoncé, le lancement d'un nouveau jeu intitulé 10.000/heures. «Notre participation de cette année, nous la voulons remarquable à travers un stand. Mais aussi saisir ce moment pour lancer une tombola qui permettra à toutes les personnes qui viennent visiter la Foire de participer à ce jeu. Avec ce produit intitulé 10.000 à l'heure, plus de quarante personnes percevront 10.000 francs CFA chaque heure», a expliqué M. Kane.

Au juste depuis 1980, la LONASE prend part

à la Foire qui est un moment propice pour vulgariser des nouveaux produits. «La Lonase a toujours honoré sa participation à travers une exposition et une distribution de ses produits traditionnels. Cette année, l'innovation sera le lancement d'un produit spécialement dédié à la Foire. Il va être vendu uniquement dans l'enceinte de ce lieu de commerce », a précisé le directeur du marketing et de la communication, El Hadji Malick Mbaye. Il a affirmé que la finalité de la Foire n'est pas seulement la recherche de l'argent.

A l'en croire, la tombola aura juste, une incidence sur le prix d'entrée du ticket. «Un produit vendu à 100 francs CFA n'est que symbolique. Le but recherché à travers ce jeu, c'est de permettre à tous nos clients d'avoir un plus. D'où l'intérêt de ce partenariat qui symbolise la fidélité de notre compagnonnage vieux de deux décennies», a-t-il indiqué.

Ce partenariat a reçu une note positive de la part du Directeur du CICES. Pour Cheikh Ndiaye, la LONASE comme d'autres sociétés publiques et parapubliques soutiennent les actions de développement public. «Ce geste de la Loterie nationale sénégalaise doit être perçu comme une contribution au processus d'émergence du Sénégal. En signant ce protocole d'accord, la LONASE montre une fois de plus qu'elle est au service des Sénégalais », a dit M.



Le Directeur général de la LONASE, Amadou Samba Kane, avec M. Cheikh Ndiaye, Directeur du CICES

Ndiaye. Au juste, la LONASE ne cesse de jouer sa partition dans le processus de développement socio-économique du Sénégal. La réhabilitation des écoles, la modernisation des Daaras, le soutien aux couches vulnérables sont des actions dérivées par la société à travers le Sénégal. C'est une belle manière pour la LONASE, de partager des bénéfices avec les Sénégalais.

Au cours de cette cérémonie, le Directeur du CICES a annoncé l'organisation très prochainement d'une randonnée pédestre. L'objectif, c'est de sensibiliser les Sénégalais sur certaines maladies. «Au-delà de nos différentes activités qui

se profilent à l'horizon, nous comptons organiser une randonnée pour faire une large sensibilisation, histoire de responsabiliser les uns et les autres sur certaines maladies chroniques comme le diabète, l'insuffisance rénale, les maladies cardio-vasculaires, l'hypertension artérielle, entre autres », a développé le Dg du CICES.

Une invite qui n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd car Amadou Samba Kane a non seulement promis la participation de la LONASE, mais a affirmé que «son équipe en sortira vainqueur».



agenda dakarois

MEDECIN DE GARDE
Dr Massamba Sassoum DIOP
N° 1, Rue Mermoz
x Avenue Pasteur
Tel : 33 821 32 13

SAMU NATIONAL
15 15
33.869.82.52
S.U.M.A.
33 824 24 18

SUMA-MEDECIN
33 864 05 61 - 33 824 60 30

S.O.S MEDECINS
33 889 15 15

HOPITAUX
Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.38.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
Fann : 33 869.18.18
HOGGY (ex-CTO) :
33 869 40 50

CENTRE ANTI POISON
818 00 15 15

EAU - SDE
Service dépannage
& Renseignements
800.00.11.11
(appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
(appel gratuit)
81 800.10.12

SENELEC
Service Dépannage
33 867.66.66

TELEPHONE
Renseignements Annuaire :
1212
Service Dérangements :
1413
Service Clients :
1441

SECURITE
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins
de Fer du Sénégal (SNCS) :
33 823.31.40
Aéroport Léopold S. Senghor
de Yoff : 33 869.22.01 / 02
Port Autonome de Dakar
(24H/24) : 33 849.45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849.45.24
Pilotage : 33 849.45.45

HEURES DE PRIERES MUSULMANES
• Fadiar : 06H27
• Tisbar : 14H15
• Takoussan : 16H45
• Timis : 18H50
• Guéwé : 19H50

HEURES DE MESSE
• Cathédrale : 7H-18H30
• Martyrs de l'Ouganda :
6H30-18H30
• Saint Joseph : 18H30

le soleil

Quotidien national
édité par la Société
Sénégalaise de Presse
et de Publications (SSPP)
ISSN 0850-0703

Adresse :
Route du Service
Géographique
Hann - Dakar R.P. (Sénégal)
BP 92
Standard
Tél : 33 859.59.59

Directeur Général,
Directeur de la Publication
Cheikh THIAM

Secrétariat DG
Tél : 33 859.59.00

Coordonnateur Général
des Rédactions
Ibrahima MBODJ
Tél : 33 859 59 41
imbodj@hotmail.com

Rédacteur en chef central
Daouda MANE
Tél : 33 859 59 10
dmanefr@yahoo.fr

Rédacteur en chef central
adjoint
Mamadou DIQUEF
Tél : 33 859 59 66
dioufafrica@yahoo.fr

Coordonnateur Rédaction Sports
Babacar Khalifa NDIAYE
Tél : 33 859 59 37
khalifandiaye44@yahoo.fr

Coordonnateur
Pool des Grands-reporters
Ibrahima MBODJ
Tél : 33 859 59 25
imbodj@hotmail.com

Département commercial
& Marketing
Tél : 33 859 - 59 09
33 859 - 59 - 44

Service commercial
Tél : 33 859 59 43
33 859 59 33

Abonnement :
33 859.59.33

Recouvrement :
33.859.59.03

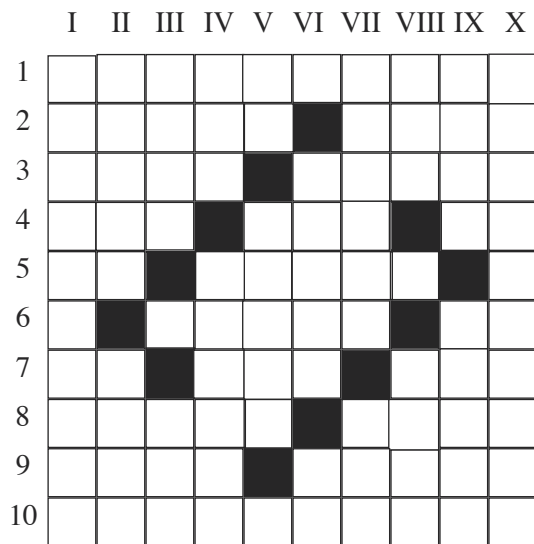
Télécopie - Fax :
33 832.08.86 - 33 859.60.50

Impression :
LE SOLEIL

Internet :
http://www.lesoleil.sn
Email : lesoleil@lesoleil.sn
Le Soleil est membre du MEDIAF
http://www.mediaf.org

mots croisés

• PAR DIEUMBE NDIAYE



PROBLEME N° 12.490

HORIZONTALEMENT : 1. On y récolte des châtaignes. 2. Sont à nos yeux – Vitesse sur l'eau. 3. Le bon le saurait mentir – Digne de confiance. 4. Blonde de pub – Toute une existence – Voyelle double. 5. Suit do – Faute grave – Sigle d'étourdi. 7. Son sein devint pis – Indien de réserve – On y passe à pied. 8. Le serf y était très attaché – Bien sorti. 9. Essence aux vertus thérapeutiques – C'est un récepteur d'ondes. 10. On en a peur pour nos doigts.

VERTICALEMENT : I. Elle raffole des vers. II. Croit sottement – Commune de la province d'Anvers. III. Courroie au mors – Des dunes à perte de vue. IV. Que de pierres ! Railler quelqu'un. V. Difficulté – Telle qu'on aimerait la nature. VI. Suivie à la trace – Consonnes. VIII. Ver marin – Indisposa son voisinage. VIII. Prendra la route – Association de malfaiteurs. IX. Coule en Irlande – Des légumes écrasés. X. Font leurs comptes sur nous.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

HORIZONTALEMENT : 1. PROPRIETES. 2. LORI - AMINE. 3. ADAGE - ITEM. 4. CENE - FRIMA. 5. IOS AL 6. MF - PLI. 7. ELLES - MARI. 8. NIER - BEVUE. 9. TRACT - NIER. 10. STRUCTURES.

VERTICALEMENT : I. PLACEMENTS. II. RODE - FLIRT. III. ORANT - LEAR. IV. PIGE - PERCU. V. ILS - TC. VI. IA - FOI. VII. EMIRS - MENU. VIII. TITI - RAVIR. IX. ENEMA - RUEE. X. SEMAINIERS.

horoscope

BELIER

Bélier. (22 mars – 20 avril)
Priorité à vos amours ! Vous y consacrez beaucoup de temps, surtout si vos relations sentimentales manquent de stabilité. Tous vos efforts de rapprochement avec votre bien-aimé(e) porteront leurs fruits. Couleur porte bonheur : Orange. Affinités Astrales : Balance et Poissons. Chiffres de chance : 7 4 3

TAUREAU

Taureau. (21 avril – 21 mai)
Malgré quelques soucis, vous vous sentirez très bien en famille, et vous suivrez de très près les études de vos enfants en leur apportant toute l'aide nécessaire. Les résultats ne se feront pas attendre. Couleur porte bonheur : Rouge. Affinités Astrales : Taureau et Scorpion. Chiffres de chance : 5 8 6

GEMEAUX

Gemeaux. (22 mai – 21 juin)
Des complications dans le travail sont à craindre, suite à des modifications imprévues dans votre programme. Faites preuve contre mauvaise fortune bon cœur. Ne réagissez pas à chaud ; mais prenez votre temps. Couleur porte bonheur : Indigo. Affinités Astrales : Lion et Poissons. Chiffres de chance : 6 5 8

CANCER

Cancer. (23 juin – 23 juillet)
L'amitié tiendra un rôle essentiel dans votre vie. Vous passerez peu-être plus de temps avec vos copains qu'avec votre famille. Pour les célibataires, une amitié pourrait prendre une tournure intime. Couleur porte bonheur : Blanc. Affinités Astrales : Vierge et Sagittaire. Chiffres de chance : 5 3 9

LION

Lion. (24 juillet – 23 août)
Efficace et compétent dans votre travail, vous mènerez à bien des missions extrêmement délicates. Un poste de premier plan pourrait vous être proposé ce jour. Couleur porte bonheur : Marron. Affinités Astrales : Taureau et Balance. Chiffres de chance : 2 5 8

VERGE

Vierge. (24 août – 23 septembre)
Votre ciel s'éclaircira brusquement. Vous voilà libre de vos choix. Ne gâchez pas votre chance par des hésitations, des oui mais inopportuns. Il faudra agir vite pour que votre situation se consolide. Couleur porte bonheur : Gris. Affinités Astrales : Lion et Capricorne. Chiffres de chance : 8 3 4

BALANCE

Balance. (24 septembre - 23 octobre)
Vous risquez de ne pas être sur la même longueur d'onde que votre conjoint. Des problèmes domestiques sans réelle provocation des heurts entre vous. Des dissensions profondes pourraient aussi surgir. Couleur porte bonheur : Noir. Affinités Astrales : Sagittaire et Verseau. Chiffres de chance : 3 9 7

SCORPION

Scorpion. (24 octo. – 22 novembre)
Attention, le ciel en mauvais aspect vous incitera aux dépenses fâcheuses ! Vous feriez mieux d'y regarder à deux fois avant d'ouvrir votre porte-monnaie. Ecoutez un ami qui pourrait déjouer un abus de confiance. Couleur porte bonheur : Marron. Affinités Astrales : Gémeaux et Cancer. Chiffres de chance : 7 2 5

SAGITTAIRE

Sagittaire. (23 nov. – 22 décembre)
Vous risquez de souffrir de maux de tête, de migraines. Un bon moyen d'y remédier sera de fuir les endroits surpeuplés, les atmosphères polluées ou survoltées. Prenez aussi du repos et tout ira mieux. Couleur porte bonheur : Blanc. Affinités Astrales : Lion et Sagittaire. Chiffres de chance : 2 4 9

CAPRICORNE

Capricorne. (23 déc. – 19 janvier)
Vous serez suffisamment dynamique et agressif pour faire fuir les gêneurs. D'autre part, mieux vaudra un bouleversement radical qu'une routine que vous ne supporterez guère. Soyez donc à l'affût de tout changement possible. Couleur porte bonheur : Blanc. Affinités Astrales : Vierge et Balance. Chiffres de chance : 3 2 8

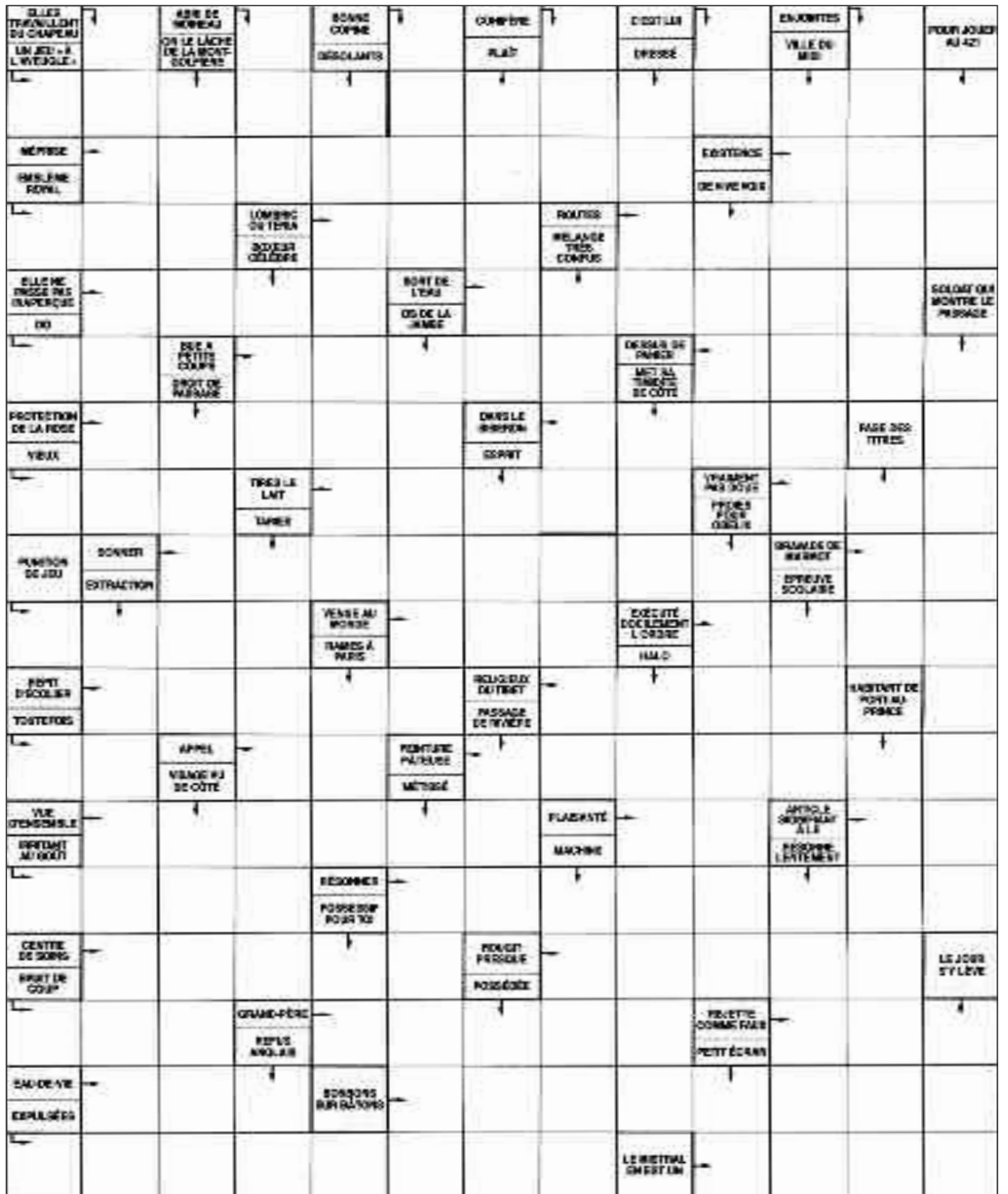
VERSEAU

Verseau. (20 janvier – 19 février)
Attention aux déboires sentimentaux ! Vous aurez besoin de nouveauté, de changement et votre partenaire accusera le choc. Si vous pensez qu'il (elle) va se montrer compréhensif (ive), vous aurez une mauvaise surprise. Couleur porte bonheur : Violet. Affinités Astrales : Lion et Scorpion. Chiffres de chance : 2 6 4

POISSONS

Poissons. (20 février – 21 mars)
Les aspects du ciel vous seront bénéfiques en ce qui concerne votre vie au foyer. Même si vous avez d'écrasants soucis familiaux, vous réagirez de façon positive. Couleur porte bonheur : Gris. Affinités Astrales : Vierge et Capricorne. Chiffres de chance : 6 8 4

mots fléchés N° 2530



Solution N° 2529



Pensée du jour

«Pour être heureux, il faut rechercher la qualité de la vie plutôt que la quantité des biens.»

(Boris Cyrulnik)

Visitez nos sites Internet :

<http://www.lesoleil.sn>

Le Soleil est membre du MEDIAF :

<http://www.mediaf.org>

7 erreurs

• PAR SAMBA FALL
Email : samfal56@yahoo.fr
Tel : 77.641.48.63

En reproduisant ce dessin, notre dessinateur, Samba Fall, a volontairement commis 7 erreurs. Il vous propose de les retrouver.



Solution du jeu N° 739 des 7 erreurs

1. Le niveau du contenu de la bouteille sur la table commode.
2. La taille du verre du détenu.
3. La peinture des parloirs du détenu.
4. Le format du sac de l'avocat.
5. La hauteur des pieds du lit.
6. Le bouton de l'apport du gardien de prison.
7. Le format du livre du détenu.

nécrologie

DECES

Mme Rosa Alice GOMIS, son épouse
Ses enfants : M. Joseph GOMIS et Juliette LOPEZ son épouse,
Mme Pauline CONSTANTINO, M. et Mme Charles CONSTANTINO,
M. Adrien GOMIS, M. et Mme Gabriel GOMIS,
Mme Nathalie CONSTANTINO, M. et Mme Bernard GOMIS,
M. et Mme Jean Ndiouga GOMIS et familles
Ses sœurs : Mme SYLLA Henriette GOMIS,
Mme Thérèse GOMIS et familles
Ses cousins et cousines : M. et Mme Basile SENHOR,
M. et Mme Christophe TZARA née Marie Thérèse SENHOR,
M. et Mme Auguste SENHOR et familles
Les familles GOMIS, DESARMES, NDIUGA DIENG, SENHOR,
SAMBA DIOUF, ABARY GUEYE, OLYMPIA DA SYLVA, SALIOU DIEYE, LY
parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès
le lundi 8 décembre 2014, à Paris, de leur regretté



Moïse GOMIS

Colonel des Douanes à la retraite

La levée du corps aura lieu le mardi 16 décembre 2014 à 14H 30 à la morgue de l'Hôpital Principal, suivie de la messe à 15h 00 en la Cathédrale Notre Dame des Victoires. Inhumation au cimetière de Bel Air.

Les condoléances seront reçues au domicile du défunt,
Villa 2230 - Sicap Dieuppeul 1 - Dakar. (13 / 15 Déc. 2014)

DECES

Famille feus Louis Diène Faye et Fatim Diop
M. et Mme Jean VINCENT née Marthe FAYE
M. Alfred SENHOR
M. et Mme KAZAGUI née Julie SENHOR
M. et Mme MAKOUNDI née Nathalie VINCENT
Mme Céline VINCENT
ont la douleur de faire part du décès,
le lundi 8 décembre 2014 à Paris,
de leur **frère, ami, oncle et parrain**



Moïse GOMIS

Colonel des Douanes à la retraite

La levée du corps aura lieu le mardi 16 décembre 2014 à 14H 30 à la morgue de l'Hôpital Principal, suivie la messe à 15h 00 en la Cathédrale Notre Dame des Victoires de Dakar. Inhumation au cimetière de Bel Air.

«Le Seigneur a donné, le Seigneur a repris.
Que le nom du Seigneur soit béni» (Job 1,21) (15 Déc. 2014)

DECES

Monsieur le Ministre de l'Economie,
des Finances et du Plan,
Monsieur le Ministre délégué auprès du Ministre
de l'Economie, des Finances et du Plan, Chargé du Budget,
Monsieur le Directeur général des Douanes,
les membres du Comité de Direction
et tous les agents de l'Administration des Douanes
ont la profonde douleur de vous faire part du décès du



Colonel des Douanes à la retraite

Moïse GOMIS

survenu le lundi 08 décembre à Paris.

Arrivée du corps lundi 15, levée du corps mardi 16 décembre à 14h à l'Hôpital Principal, messe à 15h 00 à la Cathédrale. Enterrement à Bel Air suivi des condoléances à la Sicap Dieuppeul 1 villa 2230.

En cette douloureuse circonstance, ils présentent leurs condoléances les plus attristées à sa famille et prient pour le repos de son âme. (15 Déc. 2014)

DECES

Monsieur le Premier Ministre
Le Président et les membres du Conseil de
Surveillance de **MCA Sénégal**
Les membres des Comités des Parties prenantes
de **MCA Sénégal**
Le Directeur Général et l'ensemble du personnel
de **MCA Sénégal**
Ont la profonde douleur de vous faire part du décès
de leur **collègue**



Layti NDONG

Gestionnaire Comptable

survenu le samedi 13 Décembre 2014

L'enterrement a eu lieu le même jour à Rufisque

**En cette douloureuse circonstance,
toute l'équipe de MCA Sénégal présente à
la famille éplorée ses très sincères condoléances** (SPG)

annonces légales

**FRANCOIS SARR
ET ASSOCIES
Société Civile**

**Professionnelle d'Avocats
33, Avenue Léopold Sédar
SENHOR
BP 160**

Il a été rendu le 10 Juin 2014 par le Tribunal Régional de Dakar, une décision dans la cause qui a opposé la société **CAOUTCHOUC & PLASTIQUES**, dont le siège social est à DAKAR, Zone Industrielle - route de Colobane - KM 2,5 Boulevard du Centenaire de la Commune de Dakar, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général, pour lequel domicile est élu en

l'Etude de « **FRANCOIS SARR & ASSOCIES** » SCP d'Avocats, 33 Avenue Léopold Sédar SENHOR à Monsieur Kamal GORAYEB commerçant à l'enseigne GENERAL PROJECTS SERVICES, dont la dernière adresse connue est le 35, Rue Jules Ferry à Dakar.

Il est précisé qu'aucune opposition ne sera recevable passé le délai d'un mois si le défaillant réside dans le territoire de la République du Sénégal, délai auquel s'ajoutent dans les autres cas, ceux prévus par l'article 41 du Code de procédure civile.

LA SCP

petites annonces

IMMIGRATION

ACCÈS CANADA
Immigrations
Depuis l'année 1992

Plus de 35 000
Visas remis

spécial Promo
jusqu'à 15
m de mois

Avec Accès Canada, l'immigration ça marche depuis 19 ans dont 13 à Dakar

ET C'EST PROUVÉ.

Layti Sarr Sédar Senghor
Régulateur Excellence 2ème étage
(place de l'Indépendance),
Dakar. Tel: 33 849 6446
www.accescanada.com / Facebook.com/AccessCanada

FORMATION

MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL

*1ère des Grandes écoles françaises en Insertion professionnelle (Classement Challenges Déc.2013)

*6ème en France au Classement Challenges Déc. 2013

*32ème Master International au Classement mondial (Financial Times 2014)

Vous êtes titulaire d'un Baccalauréat ou d'un Bachelor

*Vous voulez étudier dans l'une des meilleures
Grandes écoles de Commerce de dimension internationale*

**INSCRIVEZ-VOUS AU CONCOURS
de Montpellier Business School**

Critères d'admission basés uniquement sur le mérite (mention souhaitée, qualité du dossier, rang dans le concours) avec soutiens financiers possibles

Renseignements: 33 868 31 17 / 77 629 64 44

télévision

TV5MONDE

04:19 13 MINUTES AU NATUREL	16:23 50 ANS, 50 TÉMOINS
04:33 WARI	16:28 QUESTIONS POUR UN CHAMPION
05:00 TV5MONDE LE JOURNAL	17:00 64' LE MONDE EN FRANÇAIS - 1RE PARTIE
05:10 MÉTÉO	17:23 LE JOURNAL DE L'ÉCONOMIE
05:14 L'INVITÉ	17:26 MÉTÉO
05:23 PORTRAITS	17:30 64' LE MONDE EN FRANÇAIS - 2E PARTIE
05:30 LE JOURNAL DE RADIO-CANADA	17:50 L'INVITÉ
05:52 MÉTÉO	18:00 64' L'ESSENTIEL
05:56 UN LIVRE UN JOUR	18:06 MA FAMILLE
06:00 TÉLÉMATIN	18:35 COMMISSARIAT DE TAMPY 3
06:23 BON VOYAGE !	19:02 LE JOURNAL DE LA RTS
06:26 LES VISAGES TV5MONDE	19:30 LE JOURNAL DE FRANCE 2
06:30 TÉLÉMATIN	19:57 MÉTÉO
06:58 LA MINUTE KIOSQUE	20:01 STARS PARADE
07:00 TV5MONDE LE JOURNAL	20:30 TV5MONDE LE JOURNAL AFRIQUE
07:13 MÉTÉO	20:49 MÉTÉO
07:17 MAGHREB-ORIENT EXPRESS	20:53 ENVOYÉ SPÉCIAL
07:44 MA FAMILLE	22:29 LE JOURNAL DE LA RTBF
08:10 DOMINO	22:45 MÉTÉO
08:14 FLASH INFO	22:49 COMME SI C'ÉTAIT HIER
08:17 MÉTÉO	22:53 MÉMOIRES VIVES
08:21 COMMISSARIAT DE TAMPY 3	23:36 MÉMOIRES VIVES
08:47 C KÉMA ?	00:20 200 MILLIONS DE CRITIQUES
08:49 PLUS BELLE LA VIE	01:13 DESTINATION WEEK-END
09:14 FLASH INFO	01:39 TV5MONDE LE JOURNAL
09:16 TOUT LE MONDE VEUT PRENDRE SA PLACE	02:00 MÉTÉO
10:00 TV5MONDE LE JOURNAL	02:03 GARDEN PARTY
10:15 UN GARS, UN CHEF !	02:33 MIXEUR, LES GOÛTS ET LES IDÉES
11:00 FLASH INFO	03:00 TV5MONDE LE JOURNAL
11:03 TEMPS PRÉSENT	03:21 MÉTÉO
11:56 UN LIVRE UN JOUR	03:25 INTERNATIONALES
11:59 DES CHIFFRES ET DES LETTRES	03:46 INTERNATIONALES
12:30 LE JOURNAL DE LA RTBF	
13:00 TV5MONDE LE JOURNAL	
13:21 ENQUÊTES RÉSERVÉES	
14:11 ENQUÊTES RÉSERVÉES	
15:00 LE CLAUDY SHOW	
15:27 FLASH INFO	
15:30 SUR LA ROUTE DE MALABAR	

Pour

bien

VENDRE

et

bien

ACHETER,

faites

CONFIANCE

au

«Soleil»

SOUVENIR

13 décembre 2003
13 décembre 2014

11 ans déjà
nous quittait
notre regrettée



Mame Ngoné dite Aby WANE

En ce jour anniversaire de son décès, les familles Wane, Ndiaye, Camara, Fall, Diop, Yatera, Diawara se souviennent et vous demandent de vous associer à elles dans leurs prières.

Fatiha et 11 Likhlass (SPG)

SERVICE FACTURATION
Quotidien national «Le Soleil»
Tél. 33.859.59.38

Shopping

SUPER SOLDES
Déco Meubles
 Depuis 1973
DU 01 AU 31/12/2014



102 Av Lamine Gueye / DAKAR
 Tel: 33 821 30 10/ 821 36 74
 PARKING ASSURE

LES HORAIRES DE LA CHALOUPE

DU LUNDI AU SAMEDI		DIMANCHES ET JOURS FERIES	
DEPART DE DAKAR	DEPART DE GOREE	DEPART DE DAKAR	DEPART DE GOREE
06H15	06H45	07H00	07H30
07H30	08H30	09H00	09H30
10H00	10H30	10H00	10H30
11H00	12H00	12H00	12H30
12H30	14H00	14H00	14H30
14H30	15H00	16H00	16H30
16H00	16H30	17H00	17H30
17H00	18H00	18H30	19H00
(sauf samedi)	19H00	19H30	20H00
18H30	20H30	20H30	21H00
20H00	23H00	22H30	23H00
22H30	24H00	23H30	24H00
23H30 (vendredi)			
00H45 (samedi)	01H15		

Dimanches et veille jours fériés

**POUR
 VOS
 RANDONNÉES
 À GORÉE
 CONSULTEZ
 DANS
 VOTRE
 JOURNAL**

**Pour faire
 de BONNES
 AFFAIRES
 réservez,
 vos espaces**

- SHOPPING chaque mercredi
- RESTAURAMA chaque vendredi
- LES BONNES ADRESSES chaque samedi dans «Le Soleil»

PUBLISOL 15 12 2014

REPUBLIQUE DU SENEGAL
 Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL
 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET A L'ENTREPRENARIAT RURAL
 (PADAER)

BP 158 Tambacounda - Tel : (221) 33 939 81 30 - Télécopie: (221) 33 981 12 32

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Date et référence de la publication de l'appel à manifestation d'intérêt portant sur les deux marchés ci-dessous : « Le Soleil » du 29 mars 2014

Date et référence de la publication des avis d'attribution provisoire portant sur les deux marchés ci-dessous : 28 et 30 novembre 2014 dans le « Le Soleil »

=====

Dénomination du marché n°1 : Sélection d'un Cabinet opérateur de Maîtrise d'œuvre déléguée chargé d'étudier et de contrôler la réalisation d'infrastructures hydro-agricoles dans la région de Matam

Attributaire du marché n°1 : Cabinet West Ingénierie pour un montant HTVA de 142 753 500 FCFA.

=====

Dénomination du marché n°2 : Sélection d'un Cabinet opérateur de Maîtrise d'œuvre déléguée chargé d'étudier et de contrôler la réalisation d'infrastructures hydro-agricoles dans la région de Tambacounda

Attributaire du marché n°2: Cabinet IDEV pour un montant HTVA de 180 940 000 FCFA.

petites annonces

FORMATION

DÉCROCHEZ DES DIPLÔMES FRANÇAIS TOUT EN RESTANT AU SÉNÉGAL



IPAC
 FRANCE
 SCHOOL OF MANAGEMENT

Possibilité de Bourses

- ✓ BACHELOR EN MANAGEMENT : (BAC+3)
- ✓ EXECUTIVE BACHELOR : (BAC+3) en formation continue pour Bac+2 en activité
- ✓ MBA : Master in Business Administration (BAC+5)
 - Marketing □ Finance □ GRH

- > IPAC c'est plus de 30 années d'expérience et d'innovation pédagogique
- > 4 Campus en France et un Campus en Suisse (Genève)
- > Une pédagogie centrée sur le développement de compétences métiers
- > Possibilité de VAE : Validation des Acquis d'Expérience
- > Un Réseau de plus de 50 partenaires internationaux
- > Des diplômes reconnus en France et au niveau international

www.ipac-france.com

Diplômes Français délocalisés à l'Université Internationale de Dakar
 Route des Almadies Tél : 33 820 24 80 / 77 745 01 25

SERVICE COMMERCIAL
 Quotidien national «Le Soleil»
 Tél. 33.859.59.33 / 33.859.59.43

SERVICE RECOUVREMENT
 Quotidien national «Le Soleil»
 Tél. 33.859.59.33 / 33.859.59.03

**FAITES
 CONFIANCE
 AU SOLEIL**



Helen Keller International Offre d'emploi

2 agents régionaux de programme de supplémentation en Vitamine A (SVA)

(lieu de la position à déterminer)

Etablie en 1915 avec Helen Keller comme fondatrice, l'organisation Helen Keller International (HKI) œuvre pour sauver la vue et la vie des plus vulnérables et des plus désavantagés. Depuis son siège de New York City, HKI propose des programmes dans 21 pays d'Afrique et d'Asie ainsi qu'aux Etats Unis d'Amérique. L'organisation combat les causes et les conséquences de la cécité et de la malnutrition par la biais de programmes aux effets démontrés et de la recherche.

Le programme

Le programme de Supplémentation en Vitamine A est conduit dans 13 pays d'Afrique (Burkina Faso, Cameroun, Cote d'Ivoire, DRC, Guinée, Kenya, Mali, Niger, Nigeria, Mozambique, Sénégal, Sierra Leone and Tanzanie) avec pour objectifs de s'assurer que 90% des enfants de 6 à 59 mois reçoivent une supplémentation en vitamine A deux fois par an et que ces programmes soient intégrés et gérés par les gouvernements nationaux au sein de leur système de santé.

Le poste

Une équipe de deux (2) agents régionaux de programme de SVA (ARP) va fournir le support technique nécessaire aux 13 pays couverts par le programme dans les domaines de la définition de stratégie et de programme, la mise en place des programmes, et l'analyse de cette mise en place et de la performance des programmes.

Les ARP sont sous la supervision du responsable régional du programme SVA base à Nairobi, Kenya, et fournissent du support à cinq pays chacun.

Le poste requiert au moins 30% de voyages dans les cinq pays et vers les bureaux régionaux de HKI.

Le poste peut être base dans n'importe lequel des 13 pays où le programme SVA est en place.

Les objectifs du poste sont :

- S'assurer que 90% des enfants de 6 à 59 mois reçoivent deux doses de SVA par an
- Intégrer la SVA dans les systèmes de santé des pays cibles et promouvoir la gestion de la SVA par les gouvernements nationaux.

Responsabilités

Un descriptif de poste détaillé peut être fourni sur demande

Pour chacun des 5 pays, l'ARP doit

- Gérer la mise en place des programmes SVA

- Fournir tout support technique nécessaire aux pays gérés
- Développer des activités innovantes, documenter les meilleures pratiques et conduire des projets de recherche
- Assurer une coordination régulière au niveau national et régional

Qualifications et compétences

- Master en sciences dans un domaine cohérent avec le poste tel que l'épidémiologie, la nutrition ou la santé publique.
- 5 années d'expériences professionnelles dans la gestion de programmes
- Expériences démontrées dans la gestion de programmes de nutrition et/ou de santé publique, dont la SVA.
- Expériences dans le développement des capacités, la formation.
- Expériences dans la préparation et conduite d'enquêtes et évaluations de programmes
- Anglais et Français parlés et écrits (un poste couvrira les pays francophones et un poste couvrira les pays anglophones)
- Etre capable de prendre des initiatives et travailler de manière indépendante
- Etre orienté vers l'apprentissage continu et le développement des capacités personnelles et des autres
- Etre orienté vers le travail d'équipe et la coopération
- Capacités d'écoute et de compréhension sont importantes
- Etre capable d'analyser des situations complexes et proposer des solutions
- Etre capable de définir des stratégies et régler des problèmes.

Conditions

Le contrat propose est un contrat renouvelable de 1 an, compétitif, suivant les conditions du pays dans lequel le poste sera développé. La date de démarrage idéale est le 1er février 2015.

Pour postuler

Les candidats doivent envoyer leur cv et une lettre de couverture à l'adresse email VAS.recruitment@hki.org en précisant le titre de la position en sujet.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **26 Décembre 2014**

HKI encourage les candidatures des femmes et hommes de tous groupes ethniques.

15 12 2014



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DU RENOUVEAU URBAIN, DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE

AGENCE DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS

A.C.B.E.P.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°20/ACBEP/2014

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « Le Soleil » du 20 Décembre 2013.

2. Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat a obtenu dans le cadre du BCI 2014 des fonds afin de financer les travaux de construction du Lycée Technique de Sandiara.

3. L'Agence de Construction des Bâtiments et Edifices Publics (ACBEP) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles de la catégorie D répondant aux qualifications requises pour réaliser les dits travaux.

4. La Passation du marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse suivante :

Agence de Construction des Bâtiments et Edifices Publics - Division des Marchés, 5ième Etage

Tel : 33 859 09 60 - Fax : 33 864 59 32

Email acbep@gouv.sn

Boulevard Dial DIOP,

quartier Zone A, BP 16 270 Dakar,

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à partir du 12 décembre 2014 de 8h 00 mn à 17 heures.

6. Les exigences en matière de qualifications sont:

- disposer d'une attestation de qualification et de classification de la catégorie D;
- Le soumissionnaire doit fournir une Attestation de ligne de crédits d'un montant de trois milliard (3 000 000 000) FCFA délivrée par une banque de bonne réputation, selon le modèle joint dans le DAO.

- Disposer du personnel clé suivant
- Un (01) Ingénieur génie civil avec 10 ans d'expérience et disposant d'une expérience de 2 travaux similaires;
- un (01) ingénieur électromécanicien avec 10 ans d'expérience et disposant d'une expérience de 2 travaux similaires;
- un géomètre avec 10 ans 10 ans d'expérience et disposant d'une expérience de 2 travaux similaires
- Un (01) Technicien supérieur en génie civil avec 10 ans d'expérience et disposant d'une expérience de 2 travaux similaires, conducteur des travaux ;
- Un (01) Technicien supérieur en génie civil avec 10 ans d'expérience et disposant d'une expérience de 2 travaux similaires, chef de chantier.

• disposer du matériel suivant (en propre ou location):

- une grue à tour ;
- une grue mobile ;
- un camio toupie ;
- deux (02) bétonnières (500 l) ; ar un expert ou un cabinet agréé ;

- une (01) camionnette.

• Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de cinq milliard (5 000 000 000) de FCFA, qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (3) dernières d'années (2011, 2012, 2013). Les bilans doivent être certifiés par un expert ou cabinet agréé.

• Avoir une expérience d'entrepreneur principal ou de sous traitant de travaux correspondant au moins à un marché similaire au cours des 5 dernières années (2009, 2010, 2011, 2012 et 2013) avec une valeur minimum de trois milliards deux cent millions (3 200 000 000) Frs CFA. Ces travaux doivent être exécutés de manière satisfaisante et terminés. Pour l'essentiel ils doivent être similaires aux travaux proposés. Ces travaux doivent être testés par les maitres d'ouvrage.

• disposer d'une attestation de paiement des redevances de l'ARMP pour la gestion précédente

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après :

Agence de Construction des Bâtiments et Edifices Publics, Division des Marchés, 5ème étage - Bd Dial DIOP, quartier Zone A, à partir du **12 décembre 2014** contre paiement

non remboursable de cent mille (100 000) FCFA.

8. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après :

Agence de Construction des Bâtiments et Edifices Publics :

Division des Marchés 5ème étage – Bd Dial DIOP, quartier Zone A, DAKAR

au plus tard le **29 décembre 2014 à 10 heures.**

Les plis remis en retard ne seront pas acceptés. Les plis seront ouverts en présence des candidats qui le souhaitent à l'adresse indiquée ci-dessus le **29 décembre 2014 à 10 heures.**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cent vingt millions (120 000 000) Frs CFA.**

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

**LE DIRECTEUR GENERAL
Mme Socé DIOPDIONE**

12 DECEMBRE 2014

CONVENTION DE CESSION

Le musée Boribana entre dans le patrimoine de l'Etat

La signature de la convention de cession du musée «Boribana» entre le ministre de la Culture et de la Communication, Mbagnick Ndiaye, et Boubacar Koné, le propriétaire, a été effective, vendredi dernier, dans les locaux dudit site. Un joyau culturel dans le sens le plus achevé du terme entre ainsi dans le patrimoine de l'Etat du Sénégal.



Boubacar Koné (à gauche) et le ministre Mbagnick Ndiaye signant la convention de cession.

Le moment est solennel, empreint de patriotisme. Boubacar Koné a, en compagnie de sa femme, décidé de faire don de ce patrimoine culturel et foncier à l'Etat du Sénégal. Bâti sur une superficie de 1.000 m², le musée «Boribana» a accueilli des expositions de grands artistes sénégalais, d'Europe et ceux éparpillés dans la diaspora dans des collections aussi riches que variées, composées d'œuvres picturales, sculpturales, photographiques, entre autres. Le musée «Boribana», qui se distingue par son architecture en forme de piano à queue, comprend une grande salle d'exposition, une bibliothèque, une réserve, trois studios servant au logement des artistes internationaux devant se produire au Sénégal, mais aussi un espace de projection de films qui en fait un cas unique dans notre pays. En livrant un tel patrimoine à l'Etat du Sénégal, le généreux donateur s'inscrit ainsi dans la volonté du président de la République de mener à son terme le Musée de la civilisation

noire, en mobilisant les ressources et œuvres, indissociables à l'accomplissement de ce projet que le monde noir attend depuis si longtemps. La symbolique de ce musée, matérialisée par son nom et son logo, est pleine de sens puisque représentant la terre et l'eau, signe de fécondité.

« Je rends grâce à Dieu qui a rendu possible mon rêve de confier à la postérité notre fruit de la passion pour la culture. L'acte que nous venons de poser, ma femme et moi, est pour nous un accomplissement car nous offrons une partie de nous-même mais nous avons aussi conscience d'avoir beaucoup reçu des autorités qui ne ménagent aucun effort pour le rayonnement de la culture, cime d'un grand Etat », s'est justifié le donateur, qui se réjouit, par ailleurs, de la promptitude avec laquelle les autorités ont répondu à son appel. Il a, en outre, appelé le ministre et l'ensemble de ses services à « prendre soin de ce trésor culturel aux œuvres Ô combien importantes pour la postérité ».

Seules les réalisations culturelles ont la faculté de traverser les âges sans jamais s'altérer, faisant briller de mille feux leurs auteurs, pour reprendre ses propos. Le ministre de la Culture et de la Communication, Mbagnick Ndiaye, a exprimé toute la gratitude de l'Etat et du peuple sénégalais à l'endroit du couple donateur et promet d'en faire bon usage pour le bénéfice de tous les artistes. « Vous offrez aujourd'hui à la postérité ce que vous et votre épouse avez accumulé avec passion et avez recouvré avec délicatesse pendant plus d'un quart de siècle. L'émergence est avant tout un fait culturel, nous nous devons donc de promouvoir la culture du développement pour donner à celle-ci le socle dont elle a besoin », fait-il savoir. Le ministre a, en outre, évoqué le « coût inestimable de ces 428 pièces de collection qui font d'elles l'une des plus importantes sur l'art contemporain en Afrique.

Mouhamadou Lamine DIOP (stagiaire)

CONCOURS DE BEAUTE

Miss Afrique du Sud couronnée Miss Monde 2014

Miss Afrique du Sud, Rolene Strauss, 22 ans, a été désignée dimanche à Londres Miss Monde 2014 parmi 121 jeunes femmes du monde entier, un concours endeuillé par le meurtre, le mois dernier, de Miss Honduras.

Etudiante en médecine, Rolene Strauss, une jeune femme brune de 1,77 mètre aux yeux effilés, passionnée de sport et de musique, était la favorite des bookmakers britanniques. Elle succède à la Philippine Megan Young.

« Afrique du Sud, c'est pour toi ! », a dit la nouvelle reine de beauté depuis un auditorium de l'Excel London, un centre de conférence situé sur les bords de la Tamise, où était organisée la compétition.

Miss Hongrie, Edina Kulcsar, et Miss Etats-Unis, Elizabeth Safrit, se classent respectivement deuxième et troisième.

Pour Flora Coquerel, les choses se sont moins bien passées. Miss France 2014 a été éliminée avant les quarts de finale et a terminé au-delà de la 25e place.

La nouvelle Miss Monde devrait se rendre prochainement au Honduras pour la construction d'une école qui portera le nom de Miss Honduras, Maria José Alvarado, et de sa sœur, Sofia Trinidad Alvarado.

Les deux jeunes femmes ont été tuées par balles et leurs corps retrouvés à demi-enterrés sur les berges d'une rivière, le jour-même où Maria devait partir à Londres pour participer au concours Miss Monde.

Source : huffingtonpost.fr



NOUVELLES TECHNOLOGIES

De jeunes Sénégalais créent « Teere », une application de connaissances sur l'Afrique

Une parole prophétique conseillait d'aller jusqu'en Chine pour acquérir le savoir. Désormais, plus besoin de grands déplacements pour connaître l'Afrique, un continent avec ses 54 pays, ses langues, ses économies, ses cultures. De jeunes Sénégalais établis entre Paris et Dakar ont créé « Teere » : une application de savoir et même d'érudition sur l'Afrique.

Par Moussa DIOP, Correspondant en France



« Teere », définie comme une « carte de connaissances » par ses créateurs, est une application qui ambitionne de révolutionner les connaissances sur l'Afrique grâce aux nouvelles technologies du mobile notamment sur Android (système d'exploitation mobile pour Smartphone, tablettes...) et à travers son site Internet. D'après l'équipe managériale, « Teere est une application multiplateforme qui vous permet de découvrir l'Afrique de façon amusante, simple et rapide. « Teere » propose un dictionnaire, l'alphabet et un résumé de douze langues africaines, du Cap à Alger et de Dakar à Djibouti ». Pour Abdoul Khadre Diallo, cofondateur et manager de « Teere », l'application fournit une information rapide et utile aux utilisateurs qu'ils soient Africains ou pas. « Les Africains font partie de ceux qui ne connaissent pas très bien leur continent. Ils sont nos premières cibles. Charité bien ordonnée commence par soi-même. On ne vise pas forcément que les Occidentaux », avance le jeune manager de 23 ans. « Teere » ambitionne de mieux faire connaître l'Afrique dans sa globalité et à ce niveau, les langues africaines ont une variété très enrichissante. « L'application peut être utilisée de manière pédagogique pour apprendre une douzaine de langues africaines traduites en français : Lingala, Swahili, Kirundi, Peul, Bambara, Wolof, Somali, Kabyle, Zulu, entre autres », énumère Babacar Ndiaye, ingénieur en construction et membre de « l'Equipe Contenus » de « Teere ». Ce dernier poursuit en évoquant l'aspect économique de l'application : « Il y a une partie qui est dédiée à des portraits d'entrepreneurs, des décideurs africains mais aussi des indicateurs économiques ».

Dans les différents contenus proposés par l'application créée par sept jeunes Sénégalais dont les six vivent en France, on retrouve des portraits concis d'environ 200 personnalités qui ont marqué l'Afrique, une brève présentation des 54 États africains, des proverbes et des citations en langues africaines et traduits en français. « Avec son format court, les pages de la rubrique « His-

toire » permettent de voyager dans le passé du berceau de l'humanité et de la civilisation. « Teere », enfin, c'est aussi des quizz pour se divertir, tester et booster ses connaissances sur l'Afrique », vante les mérites d'une communication d'équipe.

Effacer les clichés

Ludique certes mais l'application veut battre en brèche les clichés sur l'Afrique. « Teere présente l'Afrique autrement. Ce n'est pas les maladies, ni la guerre. L'Afrique est un continent certes où il y a des choses à améliorer mais avec d'énormes qualités ». Pour les néophytes et autres profanes, la question existentielle est la suivante : Comment ça marche ? « Le site Internet est comme celui de Facebook, explique Abdoul Khadre Diallo. En y accédant, l'utilisateur a droit à toutes les informations de « Teere ». L'application Android présente les informations du site Internet sous une forme optimisée pour les téléphones ». Et quid des iPhone ? « L'application sera bientôt adaptée aux iPhone ». L'autre attente concerne de futures collaborations avec des institutions travaillant dans le secteur du tourisme en Afrique (ministères, agences) car étant un outil important pour les premiers pas d'un visiteur du continent africain.

Pour le moment, « Teere » gagnerait à être un outil plus stable sur le plan informatique (diminution des crashes) et à avoir plus de fiabilité sur certaines langues africaines où les petites erreurs nuisent à l'excellent travail d'ensemble effectué. « Nous sommes juste une idée qui est en train de se développer », rappelle Abdoul Khadre Diallo. La petite bande créative de jeunes Sénégalais est en train de procéder à une levée de fonds pour mieux dresser un business plan capable d'exister dans le long terme pour qu'enfin, les Africains parlent et présentent eux-mêmes leur continent. « Tout ce qui est fait pour nous, que d'autres ont décidé sans nous, est en réalité contre nous ! Soyons des êtres actifs », disait Nelson Mandela. Le message a, semble-t-il, été bien entendu.

RENCONTRES CINEMATOGRAPHIQUES DE DAKAR

Une édition spéciale de relance du 16 au 20 décembre

Les Rencontres cinématographiques de Dakar vibreront, cinq jours durant, au rythme des caravanes ciné à travers plusieurs localités du Sénégal. Du 16 au 20 décembre, une édition spéciale de relance servira de cadre de réflexions et d'échanges pour la promotion et la valorisation de l'activité cinématographique.

Le cinéma sénégalais revit. Suite à l'atelier d'orientation pour la relance des Rencontres cinématographiques de Dakar (Recidak) tenu les 2 et 3 juillet 2013, l'idée de la reprise de cet événement majeur du cinéma sénégalais fut unanimement recommandée par les acteurs du monde cinématographique. C'est ainsi que la Direction de la cinématographie a décidé d'organiser, cinq jours durant, du 16 au 20 décembre, une édition spéciale du Recidak pour donner une nouvelle impulsion aux rencontres cinématographiques et faire figurer le Sénégal dans l'échiquier des manifestations cinématographiques africaines et mondiales. Pour cela, elle ne compte pas lésiner sur les moyens promotionnels pour la réussite de ces manifestations culturelles. Avec le concours des professionnels du secteur, des structures de diffusion culturelle, des médias publics et privés, de l'ambassade des Etats-Unis au Sénégal et du festival « Koom Koom », les organisateurs ont, en effet, décidé d'utiliser les cinémas numériques ambulants comme moyen pour sillonner les régions de Dakar, Ziguinchor, Louga, Sédhiou et Kounghoul et faire face à la rareté des salles de cinéma.

Cette édition spéciale qui se veut un cadre d'animation, un lieu de convergence, de réflexions et d'échanges a comme leitmotiv la promotion et la valorisation de la production cinématographique et audiovisuelle sénégalaise. Elle servira aussi de moyen de transition à la restructuration de l'organisation de cette manifestation qui, dès 2015, va se professionnaliser avec la mise en place d'un Conseil d'orientation et d'une Délégation générale qui seront le fruit d'un partenariat public-privé. Pour la réalisation d'un tel idéal, il faut un plaidoyer fort de la part des autorités d'abord, un engagement de la direction ensuite, et une détermination sans faille des cinéastes. « Dans le souci de vulgariser l'activité



Hugue Diaz, directeur de la Cinématographie.

cinématographique, nous voulons que les Sénégalais voient, à travers ces caravanes, ce que les cinéastes sénégalais produisent comme œuvre cinématographique mais aussi montrer à la jeune génération le parcours de ceux qui ont façonné le cinéma sénégalais, Ousmane Sembene, Safi Faye, Mambetty notamment », tient à rappeler le directeur de la Cinématographie qui souligne, par ailleurs, la bonne santé de cette activité matérialisée par la sortie d'une dizaine de films au mois d'octobre dernier.

Estimant que le cinéma est un tout, qu'on y retrouve les producteurs, les exploitants et les distributeurs, Hugue Diaz recommande l'appui de l'Etat à travers le Fonds de garantie des investissements stratégiques (Fongis) et le Fonds souverain des investissements prioritaires (Fonsip) pour garantir les risques des investisseurs désireux d'accompagner le 7e art ». Les activités seront clôturées par un grand événement prévu à Ziguinchor en collaboration avec le festival « Koom Koom » pour participer à l'effort de recherche de paix dans cette partie du Sénégal en proie à une rébellion armée vieille de plus de 30 ans.

Mouhamadou Lamine DIOP (stagiaire)

« Président Dia » diffusé sur TV5 et à la Sorbonne

Ecrit et réalisé par Ousmane William Mbaye, le film documentaire « Président Dia » sera diffusé aujourd'hui, à 9h 29, sur la chaîne francophone TV5 Monde, a-t-on appris auprès du cinéaste. Le 18 décembre à 19h30, ce sera au tour de la Sorbonne d'accueillir la projection du film. Ce sera à l'Amphi Guizot, à l'initiative de l'Association des étudiants africains de la Sorbonne (Adeas). La trame du film part des événements politiques de 1962. Le

17 décembre, Mamadou Dia, président du Conseil du Sénégal, est arrêté, puis condamné à perpétuité, accusé de coup d'état par son ami et compagnon Léopold Sédar Senghor. Il sera emprisonné avec quatre de ses plus proches ministres. Le lendemain, la constitution est modifiée, le régime présidentiel succède au régime parlementaire et donne à Senghor les pleins pouvoirs...

E. M. FAYE

FESTIVAL DU FILM DE MARRAKECH Le Russe Ivan I. Tverdovsky remporte le Grand Prix

Le réalisateur russe Ivan I. Tverdovsky a remporté l'Etoile d'Or, le Grand Prix de la 14e édition du Festival international du film de Marrakech (Fifm, 5-13 décembre), pour son film "Correction Class", qui traite de la scolarité des handicapés.

Le lauréat, absent lors de la cérémonie officielle de clôture tenue vendredi soir, pour cause de tournage, a envoyé une vidéo dans laquelle il remercie les autorités du Fifm. Il a promis de venir l'année prochaine présenter son nouveau film. Dans « Correction Class », primé parmi 14 autres longs métrages, Tverdovsky met principalement en scène Lena, une brillante adolescente pressée de retourner à l'école après des années de déscolarisation. Elle rejoint une classe adaptée aux élèves atteints de troubles physiques ou mentaux. A la fin de l'année, chacun doit se présenter devant une commission déléguée, qui évalue son aptitude à poursuivre ses études dans une classe dite normale.

Pourtant, les enseignants ne semblent ni chercher à motiver leurs élèves, ni à les aider à progresser, allant même jusqu'à calmer les ardeurs de Lena lorsqu'elle prétend vouloir aborder des sujets plus complexes...

Le jury, présidé par la Française Isabelle Huppert, a décerné le Prix du jury au Suisse Simon Jaquemet, un film de violence et de destruction consacré à une bande de jeunes, dont l'acteur principal envoyé dans une ferme pour quatre mois de travaux forcés, à la suite d'une fugue. Le Prix de la mise en scène est allé à l'Indien Aditya Vikram Sengupta, dont le film « Labour of Love » traite de l'ordinaire, sur un mode lyrique, d'un homme et d'une femme entraînés, malgré eux, dans la spirale de la récession, dans les environs de Calcutta. Un couple au quotidien uniquement rythmé par le travail, les tâches domestiques, les longs moments d'attente dans le silence d'une maison vide. (APS)

AUGMENTATION DE CAPITAL BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE

OFFRE PUBLIQUE DE VENTE

100000

ACTIONS NOUVELLES

Prix de l'action:

60 000 FCFA

Souscription : du 8 décembre 2014 au 7 janvier 2015
Négociation des DPS : du 8 au 29 décembre 2014

Emetteur
BANK OF AFRICA
CÔTE D'IVOIRE
GROUPS BANK OF AFRICA

SGI Animateur et Chef de file du syndicat de placement
ACTIBOURSE
GROUPS BANK OF AFRICA

Syndicat de placement :
ACTIBOURSE, AFRICAIBRE, IEF FINANCES & SECURITIES, SGI BENIN, COFIS BOURSE, SBF, AFRICAINE DE BOURSE, ATLANTIQUE FINANCES, BIC BOURSE, BNI FINANCES, CMAA, EDC INVESTMENT CORPORATION, HUDSON & CO, NSM FINANCES, FINDEX CAPITAL MANAGEMENT, SOCFIBOURSE, SCHWAB, SGI NIGER, CCF BOURSE, INPARK SECURITIES et SGI TOGO.

MALI

L'appui militaire de la France prime sur l'emprisonnement de jihadistes

Bamako, Mali (AFP) - L'appui militaire décisif apporté par la France au Mali, illustré, cette semaine, par la liquidation d'un important chef jihadiste, lie les mains de Bamako, contraint de libérer des jihadistes en échange du dernier otage français, selon des analystes. Officiellement, il n'existe aucune connexion entre la libération, mardi, de Serge Lazarevic, captif, pendant trois ans, d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) et la mort, annoncée jeudi, d'un chef du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao), Ahmed el-Tilemsi.



"Il n'y a pas de lien", a assuré le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, dans une interview hier matin, peu avant de se rendre à Dakar où se tient, aujourd'hui et demain, le premier Forum sur la paix et la sécurité en Afrique. Cela "fait partie des opérations que nous menons régulièrement", a-t-il souligné, faisant état de 200 jihadistes mis hors de combat par les forces françaises au Sahel en un an, dont une soixantaine depuis le remplacement, en août, par le dispositif Barkhane de l'opération Serval, lancée en janvier 2013. Mais la liquidation de Tilemsi arrive à point nommé, remarque Isselmou Ould Salih, expert mauritanien du jihadisme au Sahel :

"Sa mort, presque au lendemain de la libération de Lazarevic, même si elles n'ont pas de liens évidents, a au moins servi à occuper l'opinion devant les questionnements que cette libération a dû soulever". A côté du chef du groupe Ansar Dine, Iyad Ag Ghali, "principal émir touareg du jihad dans le nord du Mali, Ahmed el-Tilemsi était le principal émir arabe" jihadiste dans cette région, a expliqué à l'Afp un proche collaborateur du ministre malien de la Défense, Bâ N'Dao.

"D'un côté, les Français favorisent la libération de quelques terroristes et narcotrafiquants en échange des otages français, mais de l'autre, ils éliminent, de façon ciblée, des jihadistes", relève le politologue Babacar Justin Ndiaye, spécialiste de la région, pour qui Tilemsi était plus un "argentier" du jihadisme qu'un "chef de guerre". Bamako ne pouvait que céder à l'exigence de Paris en raison de sa dépendance militaire envers la France, estime-t-il. Dès la libération de l'otage français, des organisations de défense des droits de l'Homme ont protesté contre l'élargissement, en contrepartie, de deux jihadistes touareg maliens, dont l'organisateur présumé de l'enlèvement, ainsi que de deux autres, originaires de Tunisie et du Sahara occidental. Vendredi, le ministre de la Justice, Mohamed Ali Bathily, a confirmé "l'évidence", reconnaissant que "quatre prisonniers ont été libérés des prisons maliennes pour que Serge Lazarevic recouvre la liberté", sans autre précision. Ces libérations ont suscité l'incompréhension au sein de l'opinion

publique au Mali, ces quatre hommes se revendiquant du jihadisme ou étant notoirement proches des groupes combattus par les forces françaises. Plusieurs partis d'opposition ont dénoncé, mercredi, "une promotion de l'impunité qui ne crédibilise pas la lutte contre le terrorisme", accusant le régime du président Ibrahim Boubacar Keïta, dit "IBK", élu en août 2013, de faire "peu de cas de la justice, des victimes et de leurs familles".

Selon le responsable Afrique de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme, Florent Geel, les autorités maliennes "n'ont pas eu le choix" de s'opposer à ces libérations, à titre de monnaie d'échange et "l'ont fait sous la pression française". Saouti Haïdara, éditorialiste et patron du jour-

nal privé L'Indépendant, évoquait, vendredi, "un +deal+ salutaire pour le Mali" mais aussi pour le président français, François Hollande, très impopulaire dans son pays.

Pour avoir engagé militairement la France au Mali, "Hollande sait combien notre pays est débiteur vis-à-vis de lui. Qui plus est, la sécurité du Mali et du Sahel occidental dépend actuellement de la France davantage que de toute autre force", a écrit M. Haïdara. La liquidation de Tilemsi "semble un bon début de matérialisation du deal convenu entre Hollande et IBK", observe-t-il, concluant que "si cette tendance se confirmait dans les jours et semaines à venir, l'échange des terroristes contre Serge Lazarevic aura été tout bénéfique pour le Mali".

L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE ZONGO AU BURKINA FASO

Le premier ministre nationalise une entreprise du clan Compaoré

Ouagadougou (AFP) - Le Premier ministre burkinabè, Isaac Zida, a annoncé, samedi, la nationalisation d'une entreprise appartenant au clan de l'ex-président Blaise Compaoré, affichant la volonté des autorités intérimaires de lutter contre l'impunité, à l'occasion du 16e anniversaire de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo.

"Vous avez demandé la nationalisation de certaines sociétés que nous connaissons tous. Le ministre de l'Habitat a reçu des instructions pour nommer un directeur général de la Socogib", la Société de construction et de gestion immobilière du Burkina, a déclaré le lieutenant-colonel Zida, s'adressant à des milliers de manifestants. "C'est le patrimoine du peuple, et nous allons le retirer pour le peuple", a-t-il lancé, s'attirant un tonnerre d'applaudissements au sein de la foule réunie à Ouagadougou afin de réclamer "justice" pour le journaliste Norbert Zongo, tué il y a 16 ans jour pour jour. Créée dans les années 1980 dans le cadre d'un vaste programme immobilier, la Socogib, alors en situation de monopole dans ce secteur lucratif, a été cédée pour "1 franc symbolique" dans les années 90 à Alizèta Ouédraogo, une intime du clan Compaoré. Surnommée la "belle-mère nationale", parce que sa fille Salah était mariée à François Compaoré, le frère cadet de l'ex-président, Mme Ouédraogo est passée, en 27 ans de règne de Blaise Compaoré, du statut de secrétaire et petite commerçante à celui de femme la plus riche et la plus puissante du Burkina.

Alizèta Ouédraogo, désormais réfugiée en France, incarne le népotisme tant dénoncé par la rue qui a renversé Blaise Compaoré le 31 octobre. François Compaoré était quant à lui nommé "le petit président" pour la mainmise qu'il exerçait sur les affaires politiques et économiques du pays. Il est surtout l'homme sur lequel enquêtait Norbert Zongo quand son corps calciné fut retrouvé avec les dépouilles de trois de ses camarades, le 13 décembre 1998, à Sapouy, à une centaine de kilomètres de Ouagadougou. Le journaliste, qualifié d'"incorruptible", recherchait les meurtriers de David Ouédraogo, le chauffeur de François Compaoré. Ce dernier avait un temps été inculpé "de

meurtre et recel de cadavre", avant que les poursuites ne s'arrêtent. "Je demande que les commanditaires soient arrêtés et jugés à la hauteur de leurs forfaits", a lancé la veuve Geneviève Zongo devant les manifestants. Assassins et commanditaires "sont connus. On pouvait bien les arrêter. Mais pourquoi les a-t-on laissé partir ?" a-t-elle dénoncé, faisant visiblement allusion à François Compaoré, réfugié au Bénin après la chute de son frère. "Seize ans, c'est trop !" a déploré Mme Zongo, soulignant qu'elle attendait des "actes" de la part des autorités de la transition. "Justice sera rendue à tous ceux qui sont tombés sous les balles assassines du président Blaise Compaoré", lui a répondu le Premier ministre Zida lors d'une allocution improvisée. Plus tôt dans la journée, le président du Collectif contre l'impunité, Chrysogome Zougmore, venu se recueillir sur la tombe de Norbert Zongo avec une centaine de responsables associatifs et de parents du journaliste, avait indiqué qu'une "requête" serait transmise, "dès la semaine prochaine", au procureur du Faso pour rouvrir l'affaire. Des dizaines de documents ont été retrouvés, il y a un mois, lors du pillage de la luxueuse demeure de François Compaoré dont une partie semblait liée au cas Zongo. Certains constituent des "éléments probants" indiquant que le frère de l'ex-président "est impliqué, d'une manière ou d'une autre, dans les crimes de Sapouy", a affirmé M. Zougmore. Le non-lieu prononcé en 2006 dans l'affaire Zongo a été qualifié, jeudi, par le président intérimaire du Burkina, Michel Kafando, d'"injustice notoire" et "flagrante". "On ne peut pas passer ce forfait en pertes et profits", a-t-il tonné. Michel Kafando avait également dénoncé, dès son investiture, les "richesses inexplicables", les "privilèges indus" et les "avantages oligarchiques" du régime déchu.

Sous le Haut Patronage de S.E.M. Macky SALL,
Président de la République

Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique

14 - 16 décembre 2014,
King Fahd Palace

« Mon avenir commence
par la paix et la sécurité »

En collaboration avec l'Union Africaine,
avec l'Appui de la République Française
et des Partenaires Internationaux

Forum International de Dakar
sur la Paix et la Sécurité en Afrique
Dakar International Forum
on Peace and Security in Africa

PARADE MILITAIRE POUR SON 27E ANNIVERSAIRE

Le Hamas fait voler un drone à Gaza

Gaza (AFP) - Le mouvement islamiste palestinien Hamas a fait, dimanche, une démonstration de force à l'occasion de son 27e anniversaire, avec une parade militaire à travers Gaza incluant le vol d'un drone.

Selon le Jerusalem Post, l'armée israélienne a dépêché des avions de combat pour surveiller le drone militaire, mais celui-ci n'a pas survolé Israël.

"Selon une source militaire, les avions étaient prêts à faire face à la menace, mais ils sont retournés à leur base après que l'armée de l'air a constaté qu'il n'y avait pas de menace pour l'espace aérien israélien", a indiqué le journal sur site internet.

Un porte-parole de l'armée a confirmé le vol du drone, mais s'est refusé à tout commentaire sur la réaction israélienne.

"Nous sommes au courant de l'incident", a-t-il déclaré à l'Afp. "Les forces de défense israéliennes sont prêtes et équipées à faire face à n'importe quelle menace aérienne", a-t-il simplement ajouté.

Armés, masqués et casqués, des milliers de membres des Brigades Ezzedine al-Qassam, la branche militaire du Hamas, ont défilé, hier, en tenue militaire dans les rues de Gaza, devant une foule compacte malgré la pluie.

Des chars transportaient des lance-roquettes, lance-mortiers ainsi que des roquettes, dont le

modèle M75, fabriqué sur place et qui, avec une portée de 80 kilomètres, peut atteindre Jérusalem et Tel-Aviv.

Des hommes grenouilles des commandos navals des Brigades ont posé en tenue, tandis que d'autres combattants ont descendu le mur d'un bâtiment.

"Nous remercions tous les gens et les pays, et particulièrement la République islamique d'Iran, qui n'a pas lésiné sur l'argent, les armes (...) et qui nous a donné des roquettes pour résister", a affirmé le porte-parole des Brigades, Abou Obeida, à la tribune. Le Hamas a été fondé en décembre 1987, peu après le début du premier soulèvement palestinien (Intifada). Sa charte prône la destruction d'Israël.

LEGISLATIVES AU JAPON

Large succès pour le Premier ministre Shinzo Abe

Tokyo (AFP) - Le parti du Premier ministre japonais, Shinzo Abe, a remporté, hier, une large victoire aux élections législatives que le chef du gouvernement conservateur avait provoquées et transformées en référendum pour ou contre sa politique économique "abonomics".

Le mot "Abenomics" désigne la politique engagée par M. Abe de lutte contre la déflation dans laquelle le Japon est resté enlisé de longues années, et qui repose sur trois piliers : relance monétaire et budgétaire, consolidation des finances publiques et réformes structurelles.

Selon les résultats fournis par la chaîne de télévision publique NHK, lundi à 01H35 locale (dimanche 16H35 Gmt), le Parti libéral-démocrate (Pld, droite) a obtenu entre 290 et 292 des 475 sièges en jeu, contre 295 dans la précédente assemblée qui en comptait 480. Il n'a pas réussi à franchir la barre rêvée des

300 sièges de la chambre basse, mais en conserve néanmoins plus des deux tiers (équivalent à 317 sièges) avec les 35 sièges (au moins) contrôlés par son allié centriste Nouveau Komeito, quatrième formation en nombre de députés. La majorité des deux tiers de la chambre des députés permet de valider des lois, même en cas de désaccord du Sénat, lequel est également aux mains du Pld. La victoire de la formation de M. Abe ne constitue pas une surprise, tant l'opposition, divisée, était tout sauf en ordre de marche. Prise au dépourvu par un scrutin qui, selon elle, n'avait pas de raison d'être, elle n'est pas parvenue à entamer la suprématie du Pld qui domine la vie politique nipponne depuis six décennies, à quelques années près. D'après la NHK, le Parti démocrate du Japon (Pdj, centre gauche), deuxième formation du pays, a recueilli entre 73 et 75 sièges, ratant la barre des 100 espérée (contre 62 députés sortants), et le Parti de l'innovation arrive en troisième place avec au moins 39 sièges. Près de 105 millions de Japonais étaient appelés à voter, mais l'enthousiasme n'y était pas.

HAITI

Le Premier ministre Laurent Lamothe démissionne

Port-au-Prince (AFP) - Le Premier ministre d'Haïti, Laurent Lamothe, a démissionné hier, en pleine crise politique dans ce pays le plus pauvre du continent où les Haïtiens espèrent, depuis plus de trois ans, la tenue d'élections législatives et municipales. "Si c'est cela qui peut vraiment débloquer la crise politique, j'ai décidé de remettre au président (Michel) Martelly ma démission à la tête du gouvernement, ainsi que la démission de tous les ministres", a expliqué, en créole, M. Lamothe lors d'une intervention à la télévision, hier à l'aube.

"Je quitte le poste de Premier ministre avec le sentiment du devoir accompli. Nous avons engagé ce pays dans une dynamique de mutations profondes et de changements réels au bénéfice de la population", a également déclaré M. Lamothe, un homme d'affaires de 42 ans qui a fait fortune dans les télécommunications. Selon lui, l'action de son gouvernement a permis de réduire la pauvreté et a fait chuter la criminalité de 50 %. "Trop tard. Trop peu", a réagi André Michel, un jeune avocat farouche opposant du régime qui a annoncé la poursuite de la mobilisation populaire. La démission de Laurent Lamothe était attendue après les déclarations, vendredi, du président Michel Martelly annonçant que son Premier ministre était "prêt à démissionner" pour permettre une sortie de l'impasse politique dans laquelle est plongée Haïti. Depuis plusieurs semaines, les formations de l'opposition manifestaient sans relâche pour réclamer le départ du chef du gouvernement, un ami personnel du chef de l'Etat. La sortie du Premier ministre figurait parmi les recommandations d'une commission de consultation que le président Martelly avait convoquée, il y a une dizaine de jours, pour proposer une issue à la crise.



Agence UMOA-Titres



REPUBLIQUE DU MALI

AVIS D'APPEL D'OFFRES
EMISSION PAR ADJUDICATION
 N° 11/2014 DU 18/12/2014



BONS DU TRESOR

REPUBLIQUE DU MALI

L'Agence UMOA-Titres et le Trésor Malien
 PORTENT A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ILS ORGANISENT UN APPEL D'OFFRES POUR LA CESSION DE BONS DU TRESOR DONT LES TERMES SONT LES SUIVANTS :

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

Emetteur	: Etat du Mali
Montant mis en adjudication	: 28 000 millions de FCFA
Valeur nominale unitaire	: 1 million de FCFA
Durée	: 182 jours
Taux d'intérêt	: multiples
Date de valeur	: vendredi 19 décembre 2014
Echéance	: jeudi 18 juin 2015

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date	: jeudi 18 décembre 2014
Heure limite	: 10h30 mn TU

Les offres seront reçues à l'Agence Principale de la BCEAO du Pays de résidence et à travers l'application SAGETIL-UMOA.

Cette opération est composée d'une seule et unique tranche. Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Dakar, le 08 décembre 2014

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
Adrien DIOUF

Le Directeur National du Trésor
et de la Comptabilité Publique
Boubacar BEN BOUILLE

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres :
email : adjudications@umoatitres.org / Tel : +221 33 839 1010 / Fax : +221 33 839 4557

CYAN MAGENTA JAUNE NOIR

AGENCE COMMERCIALE POMPIDOU

«Le Soleil»

Passage Nehmé - 25, Avenue Georges Pompidou

Tél./Fax : 30 104 15 69



SOCIETE NATIONALE DE RECOUVREMENT

COMMUNIQUE**OBJET : changement d'adresse**

La SNR informe le public et ses différentes relations du transfert de son siège social à son nouvel immeuble sis à la **Rue de Thann X Dagorne** à compter du **30 novembre 2014**.

Les numéros de téléphone et de fax restent inchangés.

**Veillez contacter le standard
au 33 889 34 86
pour plus de renseignements !**

**Le Directeur Général
Babacar DIALLO**

1^{er} DECEMBRE 2014

SOCIETE DES PETROLES DU SENEGAL - PETROSEN

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHÉ

Dénomination du marché : Fourniture de Gravimètre et de Magnétomètre

- Lot 1 : Acquisition d'un Gravimètre
- Lot 2 : Acquisition d'un Magnétomètre

Référence du marché : Appel d'offres F_PETROSEN_028

Date d'attribution provisoire : le quotidien « Le Soleil » du 07 novembre 2014

Nombre d'Offres reçues et Identité des Candidats : un (01)

1. Groupement GTS SARL/OADEN SARL

Nom et Adresse de l'Attributaire définitif:

Lot 1 : Groupement GTS SARL/OADEN SARL, Lot N° 30 Cité Mamelles, Dakar

Lot 2 : Groupement GTS SARL/OADEN SARL, Lot N° 30 Cité Mamelles, Dakar
NINEA de l'attributaire: 00450 22922Y2

Montant de l'Offre retenue:

Lot 1 : cent dix huit millions deux cent trois mille trois cent quatre vingt dix francs
(118 203 390) FCFA HTHD.Lot 2 : trente millions quatre cent quatre vingt sept mille deux cent quatre vingt francs
(30 487 280) FCFA HTHD.

Délais d'exécution : deux (02) mois

La publication du présent avis, est effectuée en application de l'article 83, alinéa 3 du Code des Marchés Publics.

**Le Directeur Général
Mamadou FAYE**

REPUBLIQUE DU SENEGAL**AGENCE DE DEVELOPPEMENT MUNICIPAL (ADM)****AVIS D'APPEL PUBLIC À MANIFESTATION D'INTERET**

N° 01/ADM/2014

**SERVICE DE CONSULTANTS POUR LA MISE A JOUR DU CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (CGES)
ET DU CADRE DE POLITIQUE DE REINSERTION DES POPULATIONS (CPRP)**

1- Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de l'ADM publié dans les livraisons du Soleil du 30 janvier 2014.

2- L'Agence de Développement Municipal a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer la mise à jour du cadre de gestion environnemental et social et du cadre de politique de réinsertion des populations ; et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés à cet effet.

3- Les services comprennent :

- l'élaboration d'un document de synthèse, harmonisant un cadrage pour la gestion environnementale et sociale d'un nouveau Programme d'Investissement (PI) en faveur des collectivités locales, qui notamment, devra prendre en compte les types de réalisations en milieu urbain jusqu'à ce jour non compris dans les catalogues des programmes PRECOL et PROGEP, publiés dans le pays et à l'Infoshop de la Banque mondiale les 11 novembre 2005 et 14 décembre 2011 respectivement ;
- l'actualisation d'un Cadre de Politique de Réinstallation de Populations (CPRP) compatible avec les lois et les directives nationales en vigueur, et aux politiques de la Banque mondiale en matière de réinstallation involontaire des populations (OP/BP 4.12)

La mission est prévue pour une durée, hors délais administratifs, de trois (03) mois calendaires soit une durée de prestation de 90H/jours à partir du mois d'avril 2015.

4- Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant

qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 10 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5- Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût).

Les candidats sont présélectionnés selon les règles de procédures du code des marchés publics (Décret n° 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant code des marchés publics) et sur la base des critères ci-après :

- **Nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience : vingt (20) points**
 - Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations (gestion environnementale et sociale) : 1 point par mission (jusqu'à 10) dans le domaine sur les dix dernières années ;
 - Nombre d'années d'expérience du candidat : 1 point par année d'activité (jusqu'à 10) dans le domaine ;
- **Qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues : quarante (40) points**

➤ missions similaires dans le domaine de l'évaluation environnementale : 5 points par mission (jusqu'à 4) sur les dix dernières années ;

➤ missions similaires dans le domaine de politique de réinsertion des populations : 5 points par mission (jusqu'à 4) sur les dix dernières années ;

• **Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels : quarante (40) points**

➤ Qualification et nombre du personnel permanent pour coordonner la mission : Un ou plusieurs membres du personnel permanent ayant coordonné des missions d'envergure similaire - 10 points par mission similaire (jusqu'à 4 missions) ;

Le nombre minimum de points requis est de 50 points/100 (short-list : 5 cabinets max.)

6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du Lundi au Vendredi de 08h à 13h GMT et de 14h à 17h GMT.**

7- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **mercredi 07 janvier 2015 à 09 heures 30 mn Gmt.**

**Agence de Développement Municipal
Bureau du Spécialiste en Passation des Marchés
N° 5, avenue Carde, Immeuble Carde Rénovation, 3^{ème} étage
Fax : (221) 33 842 25 76
E-mail : pacadem@orange.sn**

LE DIRECTEUR GENERAL

TENNIS 1^{ERE} ETAPE OPEN INTERNATIONAL DE DAKAR

Le Belge Alexandre Folie s'impose devant le Zimbabwéen Takanyi

La première étape de l'édition 2014 de l'Open international de Dakar a souri au Belge Alexandre Folie qui s'est imposé au Zimbabwéen Takanyi Garanganga par 2 sets à 1 (4/6 7/5 6/2). Du suspense, il y en a eu samedi sur le court 1 de l'Olympique Club de Dakar à l'occasion de la finale de la 1ère étape de l'Open international de Dakar dénommé « Futures ». Entre la tête de série n°3 et la tête de série n°7, il semblait ne pas y avoir photo sur le papier ; mais sur la surface dure de ce court, les choses se sont passées autrement. Le Belge Alexandre Folie (n°7) qui avait sorti sur sa route menant à la finale respectivement le Serbe Miljan Zekic (4) en quart de finale et le Bosniaque Aldin Setkic (1) et champion en titre, en demi-finale, a ajouté une autre ligne à son palmarès. En finale, il a tout simplement déjoué tous les pronostics en venant à bout du Zimbabwéen Takanyi Garanganga (3) dans un duel où le suspense a été garanti jusqu'au bout. Une finale indécise au départ au vu du parcours des deux joueurs qui n'ont perdu en route qu'une manche. Ce qui a ajouté du piquant à leur explication pour cette clôture la première étape de ce tournoi international. Pour preuve, dès le premier set, Garanganga avait vite fait de régler le problème en 49 minutes avec un 6/4 au final.

Mais le Belge est revenu en force au cours de la deuxième manche avec



Le Belge Alexandre Folie en action. Il a survolé la première étape de l'Open international de tennis de Dakar.

un jeu beaucoup plus précis sur les renvois et les services. Il s'est même permis de mener au score dans cette seconde manche. Le Zimbabwéen certainement émoussé par sa finale de double remportée vendredi, jouait en deçà de sa valeur et multipliait les mauvais services. Il a cependant tenu le coup poussant son adversaire jusqu'au 7e jeu. Le Belge qui avait bien pris sa mesure, finit par l'emporter (7/5) après 51 minutes de jeu et engagea le troisième set sur les

chapeaux de roue. On s'attendait à un retour de Takanyi, mais c'est Folie qu'on a encore vu ; et cette fois plus déterminé qu'auparavant puisque le dernier set gagnant n'aura été qu'une formalité pour lui. Le Zimbabwéen n'avait plus les ressources nécessaires et le Belge en profita pour plier le match en 44 minutes avec à la clé un cinglant 6/2. La première étape prenait ainsi fin avec le succès d'Alexandre Folie.

C. F. KEITA

LA 2E ETAPE DEBUTE AUJOURD'HUI

Des changements notés au tableau final

Après la première étape, place à la deuxième qui débute aujourd'hui toujours sur les courts de l'Olympique Club. Et des réaménagements ont été apportés au tableau de 32 joueurs qui a été établi après le tour de qualification disputé samedi. Ainsi, le Zimbabwéen Takanyi Garanganga et le Serbe Miljan Zekic seront les grands absents de

ce second tour, puisqu'après la première étape ils étaient sur une autre destination. Ce qui a poussé le directeur du tournoi à réaménager le classement avec toujours le Bosniaque Aldin Setkic comme tête de série n°1 et le Serbe Laslo Djere en n°2. Le Français Grégoire Barrere qui était n°5, devient n°3. Le Belge Alexandre Folie de n°7

devenu n°5 ; idem pour le Français Jordan Ubierno qui de n°6 passe à n°4.

A noter deux nouveaux entrants parmi les têtes de série, les Français Janvier Maxime (7) et Tom Jomby (8) ; ce dernier a d'ailleurs joué et perdu la finale de double avec son compatriote Mick Lescure.

C. F. KEITA

RANDONNEE PEDESTRE DE LA BICIS

1.500 marcheurs contre le diabète

Ils étaient près de 1.500 participants, enfants et adultes, à prendre part à la randonnée pédestre organisée par la Bicis pour une sensibilisation dans la lutte contre le diabète. Une maladie qui a atteint, selon les estimations, 50.000 personnes suivies et traitées dans les structures de santé. Mais c'est environ 300.000 diabétiques sénégalais qui ignorent leur mal qui, en fait, touche toutes les couches sociales de la population. Cette structure bancaire qui entend faire prendre conscience à ses collaborateurs et à leurs familles de la possibilité de prévenir cette maladie veut ainsi rendre accessible les méthodes de prévention que sont la promotion d'une bonne alimentation saine et la prise en charge par un meilleur suivi.

La randonnée pédestre qui fait partie des solutions à la lutte contre ce fléau, a connu un franc succès puisque dimanche, tôt le matin, ils étaient tous là avec en plus les associations de randonnées de Dakar et Rufisque regroupées autour du comité national de promotion pour la randonnée pédestre. Les petits se sont illustrés, au même titre que les grands qui ont suivi un circuit parti de la Vdn en passant par le centre de



formation Sénégal-Japon, le rond-point Liberté 6, le Collège Sacré-Cœur, l'avenue Bourguiba, l'Ecole de Police pour revenir vers l'agence de la Bicis sise sur la Vdn.

Une journée bien remplie, selon Mohamed Joseph Sène, responsable Projet Office de la banque, qui a indiqué que les mesures préventives aident à sensibiliser et à conseiller sur les méthodes à prendre pour contre-carrer la maladie. Et aussi bien au départ qu'à l'arrivée de la randonnée, des conseils ont été donnés aux participants, des exercices ont été effec-

tués que les travailleurs et leurs familles doivent adopter pour mieux se prémunir sans oublier bien sûr la nutrition qu'il faut s'appliquer. Dans ce cadre d'ailleurs, des activités sont prévues à travers le volet Information-Education-Communication mis en place à l'attention des travailleurs et de leurs familles. A noter enfin qu'une tombola a été organisée et le tirage au sort qui a été effectué a permis à une vingtaine de randonneurs de bénéficier d'appareils de mesure (tensiomètres).

C. F. KEITA

BOXE WELTERS

Mayweather "ne peut plus fuir" selon Pacquiao

(AFP) - Le boxeur philippin Manny Pacquiao a estimé samedi que son grand rival Floyd Mayweather avait "atteint une impasse" et ne pouvait "plus fuir" un combat contre lui, au lendemain de la proposition de l'Américain d'un affrontement le 2 mai 2015. Le duel tant attendu entre deux boxeurs considérés comme les meilleurs de leur génération bute depuis des années, notamment sur des questions financières. "Mayweather peut avoir la somme qu'il veut. En janvier, je l'ai défié à un combat de charité. Il n'a jamais donné son accord. Le problème de notre combat n'est pas l'argent. Ce combat, c'est pour l'héritage, c'est pour rendre les fans heureux et, par dessus tout, pour le bien de la boxe", a continué Pacquiao. En septembre, le boxeur philippin avait déjà invité Mayweather à venir "combattre" plutôt que de fixer des condi-

tions qui pourraient empêcher la tenue de cette affiche de rêve. "Je ferai de mon mieux pour rendre le combat palpitant et divertissant. Mais je doute qu'il se lance dans une grande bagarre. On connaît son style de boxe. La plupart de ces précédents combats, si ce n'est tous, ont été soporifiques. Je sais ce que j'ai à faire. Je le pourchasserai partout où il ira, s'il décide de courir partout sur le ring", a ajouté Pacquiao.

Mayweather, surnommé "Money", est champion Wba et Wbc des welters. A 37 ans, il est toujours invaincu en 47 combats. Pacquiao, champion Wbo de la catégorie, a décroché un titre mondial dans 8 catégories différentes. Il affiche, à 35 ans, un palmarès de 56 victoires, 5 défaites et 2 nuls, après avoir conservé en novembre son titre en battant aux points l'Américain Chris Algieri à Macao (Chine).

CHAMPIONNATS EUROPEENS

FRANCE : Résultats de la 18e journée : Lyon - Caen 3 - 0 ; Nantes - Bordeaux 2 - 1 ; Reims - Evian/Thonon 3 - 2 ; Montpellier - Lens 3 - 3 ; Bastia - Rennes 2 - 0 ; Lorient - Metz 3 - 1 ; Nice - Saint-Etienne 0 - 0 ; Lille - Toulouse 3 - 0 ; Guingamp - Paris SG 1 - 0 ; Monaco - Marseille 1 - 0

Classement : 1. Marseille 38 pts ; 2. Paris SG 37 ; 3. Lyon 36 ; 4. Saint-Etienne 33 ; 5. Bordeaux 31 ; 6. Monaco 29 ; 7. Rennes 28 ; 8. Nantes 27 ; 9. Montpellier 25 ; 10. Reims 25 ; 11. Nice 22 ; 12. Lille 21 ; 13. Guingamp 21 ; 14. Lorient 20 ; 15. Toulouse 20 ; 16. Evian/Thonon 19 ; 17. Metz 19 ; 18. Bastia 17 ; 19. Lens 16 ; 20. Caen 14

Djilobodji (Nantes)

« On n'avait pas le droit de perdre face à Bordeaux »
Après la victoire de Nantes face à Bordeaux samedi (2-1), Papy Djilobodji a avoué que ses coéquipiers et lui ne voulaient plus entendre parler de la défaite. Le défenseur nantais revient également sur le savon passé par Michel Der Zakarian à ses joueurs à la pause.

« Cette victoire fait plaisir, car on n'arrivait plus à gagner depuis longtemps, savourait le défenseur central nantais Papy Djilobodji après la victoire de Nantes sur Bordeaux (2-1, 18eme journée de L1). On avait perdu les trois derniers matches. On s'était dit stop, non à la défaite. On voulait prendre des points contre Bordeaux car c'était un derby et pour le dédier à nos supporters ». « A la mi-temps, le coach (Michel Der Zakarian) nous a secoués, poursuivait l'international sénégalais au micro de Canal Plus. Il nous a dit qu'on n'avait pas le droit de perdre ce match, ni même de faire match nul. On s'est fait remonter les bretelles pour bien prendre les trois points. On voulait vraiment gagner ce match car il y en avait marre de perdre tout le temps, ça ne fait pas plaisir.

ALLEMAGNE - Résultats de la 15e journée : Hoffenheim - Francfort 3 - 2 ; Schalke 04 - Cologne 1 - 2 ; Augsburg - Bayern Munich 0 - 4 ; Berlin - Dortmund 1 - 0 ; Werder Brême - Hanovre 3 - 3 ; Fribourg - Hambourg 0 - 0 ; Mayence - Stuttgart 1 - 1 ; Bayer Leverkusen - Mönchengladbach 1 - 1 ; Wolfsburg - SC Paderborn 1 - 1

Classement : 1. Bayern Munich 39 pts ; 2. Wolfsburg 30 ; 3. Bayer Leverkusen 24 ; 4. Mönchengladbach 24 ; 5. Augsburg 24 ; 6. Schalke 04 23 ; 7. Hoffenheim 23 ; 8. Francfort 21 ; 9. Hanovre 20 ; 10. SC Paderborn 18 ; 11. Cologne 18 ; 12. Mayence 17 ; 13. Berlin 17 ; 14. Hambourg 16 ; 15. Fribourg 14 ; 16. Dortmund 14 ; 17. Werder Brême 14 ; 18. Stuttgart 13

ANGLETERRE - Résultats de la 16e journée : Chelsea - Hull City 2 - 0 ; Burnley - Southampton 1 - 0 ; Crystal Palace - Stoke City 1 - 1 ; Leicester City - Manchester City 0 - 1 ; Sunderland - West Ham 1 - 1 ; West Bromwich - Aston Villa 1 - 0 ; Arsenal - Newcastle 4 - 1 ; Manchester United - Liverpool 3 - 0 ; Swansea City - Tottenham 1 - 2 **Ce soir 20h00 Gmt** Everton - Queens Park R.

Classement : 1. Chelsea 39 pts ; 2. Manchester City 36 ; 3. Manchester United 31 ; 4. West Ham 28 ; 5. Southampton 26 ; 6. Arsenal 26 ; 7. Tottenham 24 ; 8. Newcastle 23 ; 9. Swansea City 22 ; 10. Liverpool 21 ; 11. Stoke City 19 ; 12. Aston Villa 19 ; 13. Everton 18 ; 14. West Bromwich 17 ; 15. Sunderland 16 ; 16. Crystal Palace 15 ; 17. Burnley 15 ; 18. Queens Park R. 14 ; 19. Hull City 13 ; 20. Leicester City 10

ITALIE - Résultats de la 15e journée : Palerme - Sassuolo 2 - 1 ; Lazio Rome - Atalanta Bergame 3 - 0 ; Juventus - Sampdoria Gènes 1 - 1 ; Genoa - AS Rome 0 - 1 ; Parme - Cagliari 0 - 0 ; Udinese - Hellas Vérone 1 - 2 ; Cesena - Fiorentina 1 - 4 ; AC Milan - Naples 2 - 0 **Ce soir 18h00 Gmt** Empoli - Torino ; **20h00 Gmt** Chievo Vérone - Inter Milan

Classement : 1. Juventus 36 pts ; 2. AS Rome 35 ; 3. Lazio Rome 26 ; 4. Sampdoria Gènes 26 ; 5. Genoa 26 ; 6. AC Milan 24 ; 7. Naples 24 ; 8. Fiorentina 23 ; 9. Udinese 21 ; 10. Palerme 21 ; 11. Sassuolo 19 ; 12. Inter Milan 17 ; 13. Hellas Vérone 17 ; 14. Empoli 15 ; 15. Atalanta Bergame 14 ; 16. Chievo Vérone 13 ; 17. Torino 13 ; 18. Cagliari 12 ; 19. Cesena 8 ; 20. Parme 6

ESPAGNE - Résultats de la 15e journée : Almeria - Real Madrid 1 - 4 ; Getafe - Fc Barcelone 0 - 0 ; Valence Cf - Rayo Vallecano 3 - 0 ; Cordoue - Levante 0 - 0 ; Malaga - Celta Vigo 1 - 0 ; Espanyol Barcelone - Grenade 2 - 1 ; FC Séville - Eibar 0 - 0 ; Atletico Madrid - Villarreal 0 - 1 ; Real Sociedad - Athletic Bilbao 1 - 1 **Ce soir 19h45 Gmt** Deportivo La Corogne - Elche **Classement :** 1. Real Madrid 39 pts ; 2. Fc Barcelone 35 ; 3. Atletico Madrid 32 ; 4. Fc Séville 30 ; 5. Valence Cf 28 ; 6. Villarreal 27 ; 7. Malaga 27 ; 8. Celta Vigo 20 ; 9. Eibar 20 ; 10. Athletic Bilbao 19 ; 11. Espanyol Barcelone 17 ; 12. Rayo Vallecano 17 ; 13. Getafe 16 ; 14. Real Sociedad 14 ; 15. Levante 14 ; 16. Grenade 12 ; 17. Cordoue 11 ; 18. Almeria 10 ; 19. Deportivo La Corogne 10 ; 20. Elche 10

FOOTBALL LIGUE EUROPEENNE DES CHAMPIONS TIRAGE AU SORT DES 8E DE FINALE

Real Madrid, Bayern et Barça en épouvantails

(AFP) - Le Real Madrid, tenant du titre, le Fc Barcelone, le Bayern Munich et Chelsea seront les équipes à éviter aujourd'hui (11h00 Gmt) lors du tirage au sort des 8e de finale de la Ligue des champions. Les formations qui ont terminé en tête des poules affronteront celles qui ont fini 2e, et auront l'avantage de recevoir au retour (aller les 17/18 et 24/25 février 2015, retour les 10/11 et 17/18 mars), sachant que deux clubs issus

d'une même nation ou d'un même groupe ne peuvent se rencontrer. Les têtes de série sont : Real Madrid, Fc Barcelone, Bayern Munich, Chelsea, Atletico Madrid, Dortmund, Porto, Monaco. Dans le deuxième chapeau : Arsenal, Manchester City, Paris SG, Juventus, Shakhtar Donetsk, Schalke 04, Bayer Leverkusen, Fc Bâle.

La répartition des deux chapeaux retranscrit assez fidèlement la hié-

rarchie. L'ambitieux Psg, qui avait été tête de série les deux saisons passées a fini 2e de son groupe derrière le Barça, City n'a pu voler la première place au Bayern et la Juventus a terminé derrière l'Atletico, finaliste la saison passée. Du coup, ces trois outsiders seront elles aussi des équipes à éviter, d'une certaine façon, pour les têtes de série qui signeraient logiquement pour un 8e de finale tranquille.

EUROPA LEAGUE : TIRAGE AU SORT DES 16E DE FINALE

Gare à l'As Rome et Liverpool !

(AFP) - Etre tête de série au tirage au sort des 16e de finale de l'Europa League, aujourd'hui (12h00 Gmt), ne sera pas particulièrement un avantage si l'adversaire se trouve être l'As Rome, Liverpool, le Fc Séville tenant du titre, Villarreal ou Tottenham. Outre ces cinq cadors, le 2e chapeau est également composé de clients tels que l'Ajax Amsterdam et Anderlecht, également reversés depuis leur 3e place en Ligue des champions, Wolfsburg, le Torino, le Psv Eindhoven,

le Celtic Glasgow et d'équipes tout de même plus abordables : Dniepropetrovsk, Young Boys, Aalborg, Trabzonspor et Guingamp. Les têtes de séries ont également 4 clubs provenant de la C1 : l'Olympiakos, le Sporting Portugal, l'Atletic Bilbao et le Zenit Saint-Petersbourg. Auxquels s'ajoutent parmi les plus imposants, Naples, l'Inter Milan, la Fiorentina et Mönchengladbach. Le Fc Bruges, Besiktas, Salzbourg, le Dynamo Moscou, Feyernord, le Dynamo Kiev et le

Legia Varsovie complètent l'ensemble. Même si des chocs sont possibles, cette répartition issue des premières phases (C1/C3) augure un tirage homogène. Et ce d'autant plus que deux clubs provenant de la même nation ne peuvent se rencontrer à ce stade. Une règle qui prévaut aussi pour les clubs russes et ukrainiens, conformément à une décision du Panel d'urgence de l'Uefa, mais qui profitera surtout aux Italiens, qui sont cinq encore en course.

CAN 2015 SENEGAL

Sougou ne croit pas être du voyage

Modou Sougou, l'attaquant sénégalais d'Evian Thonon Gaillard ne croit pas pouvoir prendre le wagon de la CAN 2015. L'ancien joueur de l'OM n'est en effet plus appelé en sélection nationale depuis la campagne de qualification ratée de la Coupe du monde 2014. A 29 ans, ce rapide ailier qui était de l'expédition calamiteuse de 2008 au Ghana s'est donc fait une religion. « Je pense que le coach a une claire idée de son équipe. Et je sais que, objectivement, mes chances de faire partie du groupe sont très minces », a-t-il déclaré à BBC Sports. N'empêche, l'ancien

joueur de l'AS Douanes est convaincu que ses compatriotes « peuvent faire quelque chose de grand ». Cependant, s'il estime que le Sénégal a les joueurs qu'il faut, il ajoute que « pour gagner, il faut plus que des joueurs de qualité ». A son avis, le coach Alain Giresse « a apporté une nouvelle faim de victoires, l'unité et l'entente au sein du groupe ». Pour Sougou, le premier objectif des « Lions » devra être de « sortir de ce groupe difficile ». Il ne se fait pas de soucis pour cela. En ce qui le concerne, il se contente de donner le maximum de lui-même en club, dans l'espoir



(mince) que le coach lui tendra la perche pour le voyage du mois prochain en Guinée équatoriale. Sinon, il comprendra parfaitement le choix de Giresse qui a un groupe élargi avec lequel il a traversé les éliminatoires de cette 30ème CAN (17 janvier - 8 février 2015).

SAMBOU YATABARE DU MALI

« Si nous jouons à 100 %, nous pouvons remporter le trophée »

« Nous avons une grande confiance en nous. Et si nous jouons à 100 % de nos moyens, nous pouvons remporter cette Coupe d'Afrique ». Apparemment que le Mali soit tombé dans « l'autre groupe de la mort », en compagnie de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Cameroun, ne fait pas peur à Sambou Yatabaré, milieu de terrain de Guingamp (L1 française). D'ailleurs, a-t-il ajouté, « si nous ne croyons pas que nous pouvons y parvenir, autant rester à la maison ». C'est dire si le gaillard croit aux chances des « Aigles » de faire mieux que leurs glorieux aînés de 1972 qui avaient perdu en finale (2 - 3) face au Congo, à la Can disputée au Cameroun. Surtout qu'avec un bon mélange d'anciens (dont le capitaine Seydou Keïta, 34 ans, qui va vers sa

7ème Can) et de jeunes talentueux (dont lui, justement), les rêves les plus fous sont permis.

A 25 ans, le jeune frère de Moustapha Yatabaré, également international malien, est conscient de la difficulté de la tâche. « Mais, c'est pour des défis comme cela que nous jouons au football et pour notre pays », a-t-il soutenu. Né en France, il a choisi de défendre les couleurs de son pays d'origine. Et ce n'est pas l'âpreté de la tâche qui l'arrêtera. « Toutes les équipes ont des chances. Mais nous avons nos chances et nous les saisisons », a-t-il déclaré à BBC Sports. Après deux deuxièmes places en 2012 et en 2013, le temps est venu pour le Mali, selon Sambou Yatabaré, de monter sur le toit de l'Afrique.



ZAMBIE

Trois internationaux blessés dans un accident de voiture

Mauvaise nouvelle pour les « Chipolopolo » à un mois de la Can. Trois internationaux zambiens, Nyambe Mulenga (Zesco United), Changwe Kalale (Power Dynamos) et Satchmo Chakawa (Green Ea-

gles), ont été gravement blessés dans un accident de la route en Zambie hier, a annoncé la Fédération locale (Faz). Les deux premiers souffrent de fractures aux jambes, le troisième d'un éclatement de rate et

de la vessie. Les joueurs se rendaient à Lusaka pour un regroupement de l'équipe nationale locale dans un minibus du club de Zesco United quand la collision a eu lieu près de Kabwe.

MONDIAL DES CLUBS

La demi-finale du Real Madrid délocalisée à Marrakech

La demi-finale du Mondial des clubs entre le Real Madrid, champion d'Europe, et le club mexicain de Cruz Azul, prévue demain, est délocalisée à Marrakech en raison des « mauvaises conditions du complexe Moulay Abdellah » de Rabat, a annoncé hier la Fifa. Dans son communiqué, la Fifa précise que cette décision de dernière minute a été prise en raison de « l'état du terrain » du stade de la capitale. Celui-ci était apparu particulièrement détrempe lors du second quart de finale samedi soir entre Cruz Azul et les Western Sydney Wanderers (3 - 1).

APRES LES MAROCAINS DE TETOUAN

Auckland s'offre les Algériens de Sétif



Les Néo-Zélandais d'Auckland City se sont qualifiés pour la première fois de leur histoire pour les demi-finales du Mondial des clubs en l'emportant 1-0 face aux Algériens de Sétif, samedi à Rabat. Au tour précédent, Auckland avait battu un autre club africain, les Marocains de Tétouan et passent donc pour les grands tombeurs des représentants africains à ce Mondial des clubs qui se poursuit au Maroc. Grâce à l'unique but de la partie de John Irving (52e), Auckland, qui représente

l'Océanie, affrontera au prochain tour San Lorenzo (Argentine), lauréat de la dernière Copa Libertadores, pour décrocher un billet en finale. Sans rythme ni inspiration, les vainqueurs de la Ligue des Champions de la CAF n'auront pas fait honneur au continent africain, face à une équipe néo-zélandaise compacte et disciplinée. Quant au public du stade Moulay Abdellah de Rabat, il n'aura lui pas fait honneur au fair-play, en sifflant l'équipe algérienne.

COUPE DE LA CEMAC

Première victoire du Tchad

(AFP) - Le Tchad a remporté pour la 1re fois de son histoire la Coupe de la Communauté économique et monétaire des états de l'Afrique centrale (Cemac) en battant le Congo 3 à 2, en finale de la 9e édition, ce week-end à Bata. Le Cameroun a pris la 3e place face à la Guinée Equatoriale battue 6 à 5 aux tirs au but (prolongation: 0-0). La compétition a regroupé les sélections nationales avec des joueurs locaux des six pays membres de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République centrafricaine, Tchad).

MANCHESTER CITY

Kompany et Dzeko blessés jusqu'en 2015



Kompany



Dzeko

(AFP) - Le capitaine de Manchester City Vincent Kompany, de retour samedi à Leicester (2-0), et l'attaquant Edin Dzeko sont blessés et ne pourront jouer avant le début de l'année prochaine, a indiqué samedi leur entraîneur Manuel Pellegrini. "C'est difficile de savoir ce qu'il s'est passé avec les deux, a déclaré le technicien chilien. Vincent a le même problème aux ischio-jambiers qu'il y a quelques semaines. C'est ce qui l'avait empêché de jouer à Rome mercredi". Le capitaine Belge, qui faisait son retour après avoir manqué les trois matches précédents, a ressenti de nouvelles douleurs à la fin de la victoire à Lei-

chester et a été remplacé par Demichelis.

"Edin, c'est un problème musculaire au mollet donc peut-être que les deux en ont pour un peu plus de deux semaines, a poursuivi Pellegrini. On doit savoir pourquoi. C'est compliqué car beaucoup de matches nous attendent, on en a trois en dix jours. C'est impossible qu'ils rejouent avant le Nouvel an." Alors que Stevan Jovetic pourrait être absent lui-aussi "quelques semaines", il s'agit d'un nouveau coup dur pour les Citizens, déjà privés de leur buteur Sergio Agüero pendant encore trois à cinq semaines.

FOOTBALL CHAMPIONNAT L1, 2E JOURNEE
LINGUÈRE-SUNEOR : 1-1

Les Nordistes se contentent du minimum

En match comptant pour la 2^{ème} journée du championnat national de football Ligue 1 Pro, joué hier au stade Mawade Wade de Médina Courses de Saint-Louis, la Linguère de Saint-Louis et Suneor de Diourbel ont fait match nul 1 but partout. **Buts** : M. Aly Diouf à la 63^{ème} mn pour la Linguère et David Sambou à la 59^{ème} mn pour la Suneor. **Avertissement** : Ousmane Sagna de Suneor à la 91^{ème} mn. **Arbitrage** : Bassirou Ndiaye assisté de Maodo Malick Mbaye et de Birama Niang de la Cra de Dakar.

Les équipes : **Linguère** : Amadou Kâne, Mamadou Seck, Ousmane Fall, Lika Boye, Valentin Keny, Malick Fall, Souhaibou Fall (puis Khalifa Mbaye à la 62^{ème} mn), Amadou Diallo (puis Djiby Sankharé à la 68^{ème} mn),

Ibrahima Ndiaye, Abdou Kader Fall, Mamadou Aly Diouf (capitaine). **Entraîneur** : Boucounta Cissé

Suneor : Serigne Samba Seck, Souleymane Diallo, Boubacar Cissokho, Landing Diatta, Ibrahima Faty (puis Pape Diop à la 69^{ème} mn), Moussa Diedhiou, Cheikh Ndiaye, Ousmane Sagna, Moussa Ahmadou Diop, Pape Ibrahima Faye, David Sambou. **Entraîneur** : Dominique Coly

A défaut de pouvoir savourer la première victoire de l'équipe fanion de la ville tricentenaire dans un flambant neuf stade Mawade Wade inauguré récemment par le chef de l'Etat, les populations de Saint-Louis se sont contentées d'un nul obtenu à la 63^{ème} mn par des Samba Linguère qui tenaient vaille que vaille à revenir à la

hauteur des « Huiliers ». Victime d'une saignée de ses cadres, remplacés par cinq joueurs de Ndar-Guedj, une équipe de L2, la Linguère n'a pu rien faire contre un David Sambou de la Suneor qui a hérité d'un ballon dans la surface de réparation pour ouvrir la marque à la 59^{ème} mn. Mais les Nordistes n'ont pas perdu de temps pour égaliser par l'entremise de Mamadou Aly Diouf qui, à la 63^{ème} mn, à la suite d'un corner bien exécuté, a battu le gardien de la Suneor. A partir de cet instant, ils exercèrent une forte pression sur leurs vis-à-vis pour décrocher la victoire. Mais les choses en restèrent là dans cette belle infrastructure sportive qui a coûté plus de 2 milliards de FCfa.

Mbagnick Kharachi DIAGNE

MBOUR PETITE CÔTE – GUÉDIAWAYE FC : 1-1

Un nul dont personne ne se plaint

En match joué hier au stade Caroline Faye de Mbour pour le compte de la 2^{ème} journée de la Ligue 1 de football, Mpc et Guédiawaye se sont neutralisés 1 à 1. **Buts** : Abdel Kader Coulibaly (50^{ème} mn) pour Mpc et Kingsley Elechi (70^{ème} mn) pour le Gfc. **Carton jaune** : Abdel Kader Coulibaly, Papa Diène (Mpc) ; **Carton rouge** : Abdel K. Coulibaly. Public assez nombreux, temps doux, bonne ambiance, terrain en parfait état.

Les équipes : **Mbour Petite Côte** : Ousseynou Ndiaye, Sidy Sarr, Ibrahima Wadji (puis Aziz Ba 75^{ème} mn), Ibou Sène Diouf, Benoît Toupane, Abdou Diassy, Abdel K. Coulibaly, Idrissa Sall, Pape Diène Faye, Ismaïla Badji, Jean Manga. **Entraîneur** : Abdou Karim Mané. **Guédiawaye Fc** : Pape Ndiaye, Abdourahmane Diop, Pape Omar

Diallo, Ndické Doucouré, Adama Traoré, Sunday Dominic, Emmanuel Toumba, Baye Malick Diop (puis Kingsley Elechi 65^{ème} mn), Omar Goudiaby (puis Mouhamadou Diané (80^{ème} mn), Talla Mbaye, Ugo Khukwunwa Chukuv. **Entraîneur** : Malick Diop

Pour une première mi-temps jouée tambour battant, il a manqué de la rigueur, de la lucidité et de la responsabilité aux deux équipes qui se sont offertes de bonnes opportunités de marquer. Ajouté à cela un jeu long caractérisé par une certaine crispation, on ne pouvait qu'aller à la pause sur un score nul et vierge.

A la reprise, le jeu semblait mieux organisé de part et d'autre. Et dès la 56^{ème} mn, les Mbouros ouvrent le score par Abdel Kader Coulibaly qui conclut une des nombreuses of-

fensives des joueurs locaux. La réaction des visiteurs ne fit pas attendre. C'est ainsi qu'à la 79^{ème} mn, suite à une belle combinaison, Kingsley Elechi entré en deuxième mi-temps mystifie le gardien mbouros et égalise. Un score nul qui a reflété la physionomie de la rencontre. Malick Diop, le coach de Gfc, pense s'en être bien tiré du fait qu'il est très difficile de s'imposer à Mbour. Alors, repartir avec un point à domicile avec un point dans sa besace est une bonne opération. Abdou Karim Mané, pour sa part, reconnaît qu'il lui reste encore beaucoup à faire, surtout du côté de l'attaque. Le coach de Mpc a averti que sous peu son équipe fera mal lorsqu'il atteindra sa vitesse de croisière.

Amath Sigui NDIAYE

LIGUE 2 : 2EME JOURNEE

L'Etics prend provisoirement la tête

Le championnat de Ligue 2 a disputé, dimanche, trois des sept rencontres comptant pour sa 2ème journée. Et c'est l'Etics de Mboro qui s'est installée en tête du classement en attendant les sorties du Ndiambour et de Gorée, leaders du championnat avant cette journée.

Trois matches ont été joués dimanche pour le compte de la 2ème journée du championnat de Ligue 2. Des matches dont l'issue a permis à l'Etics d'être le leader provisoire du championnat. Les Mboro ont, à cette occasion, dominé l'Asc Dahra par 1 à 0 et pris seuls la tête du classement avec 4 points en attendant les autres matches prévus aujourd'hui et demain. Le Bargueth de Kébémér est l'autre équipe victorieuse des matches d'hier ; il a battu le promu Cayor Foot par 3 à 1 et s'est bien remis de son revers de la première journée contre le Ndiambour. Mieux, il s'empare de la 2ème place au classement avec 3

points. Le troisième match du jour s'est soldé par un nul vierge entre l'As Saloum et le Ndar Guedj. Un résultat identique à celui de la journée d'ouverture pour les formations qui avaient fait match nul.

La 2ème journée se poursuit cet après-midi avec deux matches au stade Amadou Barry de Guédiawaye et une autre au stade municipal de Yoff. Battue lors de la première journée par l'Us Gorée (0-1), la Renaissance de Dakar a l'occasion de se relever avec la réception des Militaires de l'Asfa. Ces derniers s'en étaient mieux tirés que leurs adversaires mais n'avaient fait que match nul contre

Yeggo (0-0) pour leur premier match en championnat professionnel depuis quatre ans. En seconde heure, Yeggo fera face au Dakar Université Club dans une rencontre où chacun voudra signer sa première victoire. Au stade municipal de Yoff, la Renaissance sportive accueille l'Us Gorée qui peut reprendre la tête du classement en cas de succès. En face, les Yoffois jouent pour signer leur première victoire après leur nul en ouverture. Le dernier match est prévu demain au stade Demba Diop où le Dakar Sacré-Cœur accueille le Ndiambour de Louga.

Pour les locaux, il s'agira de faire mieux que le match nul du premier tour face au Duc (1-1) alors que les visiteurs visent un deuxième succès de rang après la victoire en ouverture sur Bargueth (1-0).

Ousseynou POUYE

4E ÉDITION DU PROGRAMME « PREMIER SKILLS »

Stoke City poursuit son compagnonnage avec les entraîneurs locaux



Warren Leat et Salif Diao (au centre) expliquant le principe des « Premier Skills »

Sur le grand rectangle des installations de Dakar Sacré-Cœur, les techniciens s'échinent sur le gazon synthétique. D'un côté, les uns en chasubles rouges et qui sont constitués par la première promotion d'entraîneurs formés et de l'autre ceux habillés en bleu qui représentent la nouvelle vague à former. Ils sont, en tout, 37 nouveaux coaches venus d'un peu partout du Sénégal encadrés par près d'une dizaine de coaches-éducateurs dont 4 de niveau 1 et 6 de niveau 2. Le tout sous la supervision de l'ancien international Salif Diao et de Warren Leat, entraîneur adjoint de Stoke City. La 4^e édition du programme « Premier Skills » initié par le club anglais de Stoke City à l'intention des entraîneurs sénégalais a pris fin samedi dernier sur une note d'espoir pour ses initiateurs.

Ce programme international d'appui aux entraîneurs a été développé conjointement par la « Premier League » et le British Council. Il permet de certifier 10 entraîneurs-éducateurs communautaires de football choisis à travers différentes structures de football du pays et qui doit permettre à ces derniers de dispenser à leur tour les enseignements reçus aux entraîneurs locaux. Salif Diao qui a été coopté comme ambassadeur de Stoke City a indiqué que dans chaque club de la Premier League existe un volet communautaire. Et leur mission est de « parler un peu du rôle communautaire de ces clubs professionnels sans oublier le côté marketing aussi. Car un enfant de cinq ans qui voit un éducateur porter le maillot Stoke est donc forcément attaché à ce club. C'est pourquoi en Angleterre, aujourd'hui, on voit un supporter qui, dès l'âge de 5 ans, commence à supporter son club de cœur et continue à le supporter même à 80 ans. Parce que ce sont des jeunes qui ont été marqués dès le jeune âge par la présence de ces coaches-éducateurs qui ont participé à leur évolution », a souligné l'ancien Lion du Sénégal.

Aujourd'hui donc, ces coaches éducateurs sont en mesure d'aller former d'autres collègues créant en quelque sorte une chaîne. Et pour cette 4^e phase, les coaches-éducateurs sont amenés à former d'autres coaches sénégalais. Cela permet d'avoir des coaches qualifiés capables de former d'autres entraîneurs. Selon Salif Diao, cela bénéficie au football sénégalais, africain et même mondial. Ce programme donc est établi et mis en place uniquement pour les coaches communautaires et est lié à l'éducation, à l'enfance, au côté psychologique. Son collègue de Stoke City, Warren Leat, qui en est à son 4^e séjour au Sénégal, estime pour sa part que le programme est à une étape charnière du processus de formation. « Il s'agit pour nous d'évaluer le travail que les rouges (ceux qui sont issus de la première promotion, **Ndlr**) ont accompli et comment ils le transmettent à ceux qui sont en bleu (les nouveaux, **Ndlr**). Et dans le partenariat qu'on a avec le British Council, au-delà du football, il est question de voir comment développer les communautés », a indiqué le coach adjoint du club anglais.

C.F. KEITA

TROIS ANS APRES

« Le vrai Ronaldo » de retour ?

Les fans de football qui ont grandi dans les années 90 aiment rappeler aux plus jeunes que Cristiano Ronaldo n'est pas "le vrai Ronaldo". Luis Nazario de Lima, le double Ballon d'Or qui a révolutionné le poste d'attaquant, pourrait bien rechausser les crampons et raviver un peu la nostalgie chez certains. Si l'on en croit O Estadio de Sao Paulo, l'ancien attaquant de la Selecao réfléchirait à sortir de sa retraite pour évoluer chez les Fort Lauderdale Strikers, une franchise américaine de North American League Soccer (NALS) dans laquelle il vient d'investir. Copropriétaire de l'équipe, Ronaldo entend "être très impliqué" dans le projet sportif du club pour en faire "l'une des places fortes du soccer aux Etats-Unis". Il n'en a pas fallu plus pour que la rumeur d'un retour prenne forme, d'autant qu'Anna Alice Abud, la représentante du joueur, a laissé entendre que cette hypothèse était envisageable. A 38 ans, l'ancien Madrilène reste toutefois dans un état de forme in-



certain. S'il a participé à une émission pour personnes en surpoids l'an dernier, l'expérience a été peu concluante et on n'a pas revu "Ô Fenomeno" dans une condition physique acceptable depuis bien des années. Ses derniers mois dans le football professionnel chez les Corinthians en 2011 avaient même fait un peu injure à son immense talent. Toujours est-il qu'avec de l'entraînement et une hygiène de vie correcte (pas évident en Floride...), Ronaldo semble capable d'apporter quelque chose à un niveau qui se situe vraisemblablement entre le bas de tableau de la Ligue 2 et le National.

RESULTATS ET PROGRAMME 2EME JOURNEE :

As Saloum – Ndar Guedj 0-0 ; **Bargueth** – Cayor Foot 3-1 ; **Etics** – Dahra 1-0 ; **Aujourd'hui à Amadou Barry à 16h** : Renaissance – Asfa ; **à 18h** : Yeggo – Duc ; **à Yoff à 16h30** : Rs Yoff – Us Gorée ; **Mardi à Demba Diop à 16h** : Dakar Sc – Ndiambour.

FOOTBALL CHAMPIONNAT L1, 2E JOURNEE

Diambars et Douanes confirment, le Diaraf inquiète

Le deuxième revers du Diaraf reste incontestablement le fait de la deuxième journée du championnat de Ligue 1 disputée hier. Battu à nouveau par l'As Douanes après la gifle (3-1) subie face à Niary Tally du week-end dernier, le club de la Médina éprouve des difficultés pour décoller en ce début de saison, alors que les Douaniers, confirment leur bon retour dans l'élite. Diambars est aussi sur sa bonne lancée. Les « Académiciens » ont fait le plein à domicile. En revanche, Pikine tarde encore à retrouver son rythme de la saison dernière. Le champion en titre n'a certes pas encore perdu, mais n'a pas non plus encore enregistré son premier succès. Les Pikinois ont été tenus en échec par une équipe du Casa Sports en plein doute. Ce n'est pas cas dans le camp de l'Us Ouakam et Niary Tally. Ces deux équipes se sont neutralisées dans le sommet de cette deuxième journée.

CLASSEMENT DE LA 2 ^E JOURNEE										
Clas	Equipes	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	Gf	
1 ^{er}	DIAMBARS	6	2	2	0	0	4	2	+2	
2 ^e	DOUANES	6	2	2	0	0	2	0	+2	
3 ^e	US OUKAM	4	2	1	1	0	3	0	+3	
4 ^e	NGB NIARY TALLY	4	2	1	1	0	3	1	+2	
5 ^e	OL NGOR	4	2	1	1	0	3	1	+2	
6 ^e	SUNEOR	4	2	1	1	0	3	2	+1	
7 ^e	AS PIKINE	2	2	0	2	0	1	1	0	
8 ^e	LINGUERE	2	2	0	2	0	1	1	0	
9 ^e	GURDIWAYE FC	2	2	0	2	0	1	1	0	
10 ^e	MBOUR PC	1	2	0	1	1	1	2	-1	
11 ^e	CASA SPORTS	1	2	0	1	1	1	2	-1	
12 ^e	STADE MBOUR	0	2	0	0	2	1	4	-3	
13 ^e	DIARAF	0	2	0	0	2	1	4	-3	
14 ^e	PORT	0	2	0	0	2	1	6	-4	

Les résultats : Diambars – Port : 2-1 ; Olympique de Ngor – Stade Mbour : 2-0 ; Casa Sports – As Pikine : 0-0 ; Us Ouakam – Ngb Niary Tally : 0-0 ; Linguère – Suneor : 1-1 ; Diaraf – Douanes : 0-1 ; Mbour Pc – Gfc : 1-1

USO-NGB 0 - 0

Pas de but, mais du spectacle



Pape Seydou Ndiaye, le portier de Niary Tally, annihile une offensive de l'Uso. Les gardiens de but n'ont pas chômé, hier.

En match comptant pour la deuxième journée de Ligue 1, l'Uso et Niary Tally ont fait match nul blanc. **Avertissements :** Abdel Kader Diémé (10^e), Pape Latyr Ndiaye (81^e) pour l'Uso, Augustin Olivier Ndiaye (52^e). **Arbitre :** Malang Diédhiou (Dakar) assisté de Djibril Camara et El Hadji Malick Samba (Dakar).

Les équipes : **Uso :** Pape Latyr Ndiaye (Cap)-Daour Ndoeye-Djim Momar Lô-Mamadou Sylla-Bou Sidy M. Camara-Ngagne Diallo-Mamadou Loum Ndiaye (Mamadou L. Diène 84^e)-Abdel Kader Diémé-Baye Gadio Cissé-Babacar dit Mbaye Niang (Pape Mor Guèye 78^e)-Siny Diagne. **Coach :** Abatalib Fall.

Niary Tally : Pape Seydou Ndiaye -Augustin olivier Ndiaye (Cap)-Abdou Chafi Sow-Moussa Guèye-Mamadou Dièye-Ngalla Ndiaye-Youssouph Badji-Vito Badiane (Mbaye Ndiaye 68^e)-Abdoulaye

Bâ-Abdoulaye Ndiaye-Mamadou Niang (Pape Matar Lô 80^{ème} mn). **Coach :** Lamine Dieng.

Il n'a manqué que le but pour donner plus de saveur à ce choc des leaders qui ont joué le jeu jusqu'au bout. L'Us Ouakam et Niary Tally ont en fait montré que leur carton de la première journée respectivement face au Port (3-0) et le Diaraf (3-1) n'avait rien d'un hasard. Comme tout le monde s'y attendait, ce grand derby n'a pas déçu. Au duel physique, ils ont répondu présent, au défi technique ils ont fait jeu égal. Un match très rythmé, des esprits surchauffés, de la tension en permanence dans l'air, de la détermination, ce match au sommet, qui aura tenu toutes ses promesses, a rassemblé suffisamment d'ingrédients pour faire oublier au nombreux public de Demba Diop le score vierge. Les acteurs auront tout tenté, mais la réussite n'a jamais répondu à l'envie des protagonistes d'enchaîner pour mieux asseoir leurs positions au classement. En réalité, si les deux

formations se sont quittées sur ce score de parité, c'est que leurs portiers étaient en état de grâce. D'abord Pape Latyr Ndiaye qui permet à l'Uso de rejoindre les vestiaires l'esprit tranquille en renvoyant des poings un puissant coup franc d'Abdoulaye Ndiaye que tout le monde voyait au fond (27^{ème}). De retour des vestiaires, c'est au tour du portier « galactique » de sauver son équipe en remportant un face-à-face avec Baye Gadio Cissé (59^e). Dans un climat très tendu, les joueurs se battent comme des gladiateurs. Mais, ceux de Niary Tally peuvent s'en vouloir d'avoir manqué de chance comme sur ce boulet de canon d'Abdoulaye Bâ envoyé dévié en deux temps en corner par Pape Latyr Ndiaye (75^e). Le portier ouakamois évite même à son équipe de subir un sort cruel en remportant un autre duel face au meneur de jeu de Niary Tally. Les deux équipes se quittent ainsi sur ce score nul et vierge très plaisant qui arrange tout le monde.

Wahany Johnson SAMBOU

OLYMPIQUE DE NGOR – STADE DE MBOUR : 2-0

Sur un doublé de Mouhamed Sène



LMême s'ils s'y prennent à deux, les Mbourois n'ont pas réussi à neutraliser Mouhamed Sène qui a offert la victoire à Ngor grâce à son doublé.

En match comptant pour la 2^{ème} journée de Ligue 1 disputé hier au stade de Ngor, l'Olympique de Ngor a battu le Stade de Mbour par 2 buts à 0. **Mi-temps :** 1-0. **Buts :** Mouhamed Sène (17^e et 52^e mn). **Avertissements :** Thiémokho Mbengue (13^e), Mouhamed Nd. Tine (22^e), Mamadou Bindia (40^e) de l'Olympique de Ngor ; Sarr Bâ (45 +1), Sidy Ndiaye (49^e) du Stade de Mbour. **Expulsion** de Mamadou Gaïdo Bâ du Stade de Mbour. **Arbitres :** Mouhamed S. Dia assisté par Amadou Camara et Mame Bassirou Diouf (Cra de St-Louis).

Les équipes : **Olympique de Ngor :** Alioune Makha Sylla, Baye Basse O. Guèye, Alioune Badara Fall (Pape Edouard G. Latouf, 69^e), Mouhamed Nd. Tine, Adama Kandé (Arthur Yannick Gomis, 60^e), Matar Bâ (Ismâëla Niang, 75^e), Mathieu Bandiaky, Thiémokho Mbengue, Mouhamed Sène, Abdoulaye Barry, Mamadou Bindia. **Coach** Cheikh Sidath Sarr

Stade de Mbour : Sara Bâ, El H Nfamady Cissokho, El H Ousseynou S. Diouf, (Mor Niang, 58e), Cheikh Tidiane Sène (Georges D. M. Zarrour, 55e), Sidy Ndiaye, Moussa Diouf, Séga Cissokho, Mamadou Gando Bâ, Ousmane Lamine Ndiour (Mouhamed Conteh, 72e), Karifa Kourouma, Mouhamed W Ndoeye. **Coach :** Al Ousseynou Sène. Sans trop convaincre, l'Olympique de Ngor a assuré l'essentiel hier. Même si les hommes de Sidath Sarr ont déroulé en fin de partie, ils ont souffert pour s'imposer devant une équipe de Mbour très physique. Gênées par l'état du terrain du stade de Ngor, les deux équipes ont tardé à poser leur jeu. Il a fallu attendre le quart de jeu pour vivre la première offensive bien construite. Une offensive conclue par Mouhamed Sène qui reprit un ballon relâché par Sara Bâ, le gardien de but adverse, pour donner l'avantage aux siens (17^e). De retour des vestiaires, les Mbourois reviennent avec d'autres arguments. Leur réaction faillit être récompensée deux minutes après la reprise, mais le puissant tir à bout portant de Karifa Kourouma fut maîtrisé par Aliou Makha Sylla, le gardien de but des locaux (47^e). Et c'est au moment où les visiteurs poussaient pour tenter de revenir à la hauteur de leurs adversaires que Mouhamed Sène enfonça le clou. Bien servi à la suite d'une contre-attaque, l'attaquant des Ngorois crucifie le gardien mbourois (52^e) pour signer son doublé.

Ansoumana SAMBOU

DIARAF – AS DOUANES 0 - 1

Des « Vert et blanc » qui ne rassurent toujours pas

En match comptant pour la deuxième journée de Ligue 1, le Diaraf a été battu (1-0) par l'As Douanes. **Pause :** 0-0. **But :** Sory Keita (49^e). **Avertissements :** Daouda Guèye Diémé (26^e) et (87^e) pour le Diaraf. **Expulsion :** Daouda Guèye Diémé (87^e). **Arbitre :** Maguette Ndiaye (Dakar) assisté de Serigne Cheikh Touré Samba Mbaye (Dakar).

Les équipes : **Diaraf :** Cheikh Ahmadou Bamba Thioub -Babacar Seck (G)-Matar Kanté (Alfred Bienvenu Bâ 42^e)-El Hadji Pape Sèye Diallo-Alioune Ndiaye-Idrissa Niang (Ciré Dia 54^e)-Aladj Mansour Bâ-Pape Alioune Diop-Daouda Guèye Diémé-Alassane Diallo-Lamine Fanné (Papa Youssou paye 64^e). **Coach :** Amara Traoré.

As Douanes : Amadou Bâ-Mouhamed Thiam (Cap)-Nesto P. Mendy-Ousmane Gassama (Mouhamadou Lamine Dia 80^e)-Sylvain Badji (Modou Birame Ndiaye 73^e)-Diao Sène-Sory Keita-Adama Tamba (Pape Ansou Diassy 66^e)-Babacar Diop-Ibou Khole Faye-Lansana Sagna. **Coach :** Karim Séga Diouf.

La première journée a laissé apparaître de grosses inquiétudes dans les rangs des « Vert et blanc », battus (3-1) par Niary Tally sans même donner laisser entrevoir une lueur d'espoir quant à l'éventualité d'un rapide sursaut. Le match d'hier n'a pas contribué à apaiser les esprits encore moins la tension ambiante qui a accompagné la claque inaugurale. Et ce n'est pas la défaite (1-0) contre le promu douanier, hier à Demba Diop, qui inquiète, mais le comportement de l'équipe dans son ensemble. Approximation, manque de coordination et de rythme, absence de réaction, jeu brouillon, ce Diaraf est aux antipodes des valeurs qui ont forgé son prestige. Au grand

bonheur des Douaniers pour qui ce succès est tout sauf immérité. Dominateurs dans le jeu et physiquement plus présents, Sylvain Badji et sa bande ont été récompensés de leur match plein de maîtrise devant des Médiinois qui n'avaient pas le droit de passer à côté de leur match face. Après la défaite sur le terrain de Niary Tally, Amara Traoré avait pourtant bien saisi le sens du message envoyé par les supporters. Il fallait donc réagir. Il a réagi. Premier acte, passer au lifting : exit Pape Sassy Diallo, Baba Kébé, Papa Youssou Paye et Yao Jean S. Yao. Alioune Ndiaye, Pape Alioune Diop, Daouda Guèye Diémé et Alassane Diallo font leur entrée dans le onze de départ, l'objectif étant clairement de bien muscler le jeu et apporter plus de percussion devant.

Des intentions louables mais pas suffisantes pour redresser la barre. Devant des Gabelous décomplexés et plus entreprenants, les coéquipiers de Babacar Seck ont, au contraire, passé plus de temps à courir derrière le ballon qu'à produire du jeu, le duo Lamine Fané-Alassane Diallo se faisant broyer par la défense douanière durant toute la rencontre. Aucune occasion pendant 90 minutes et une fébrilité défensive ahurissante qui allaient profiter à Sory Keita.

Sur un centre millimétré d'Adama Tamba, l'attaquant des « Rouges » jaillit dans le dos de la défense et devance le portier « Vert et blanc ». Sa tête termine au fond des filets (49^{ème} mn). Une ouverture du score somme toute logique pour les joueurs de Karim Séga Diouf qui n'ont jamais été inquiétés par des Médiinois très limités. Ce but suffira largement à leur bonheur au grand dam d'Amara Traoré qui a encore travail à faire.

W. J. SAMBOU

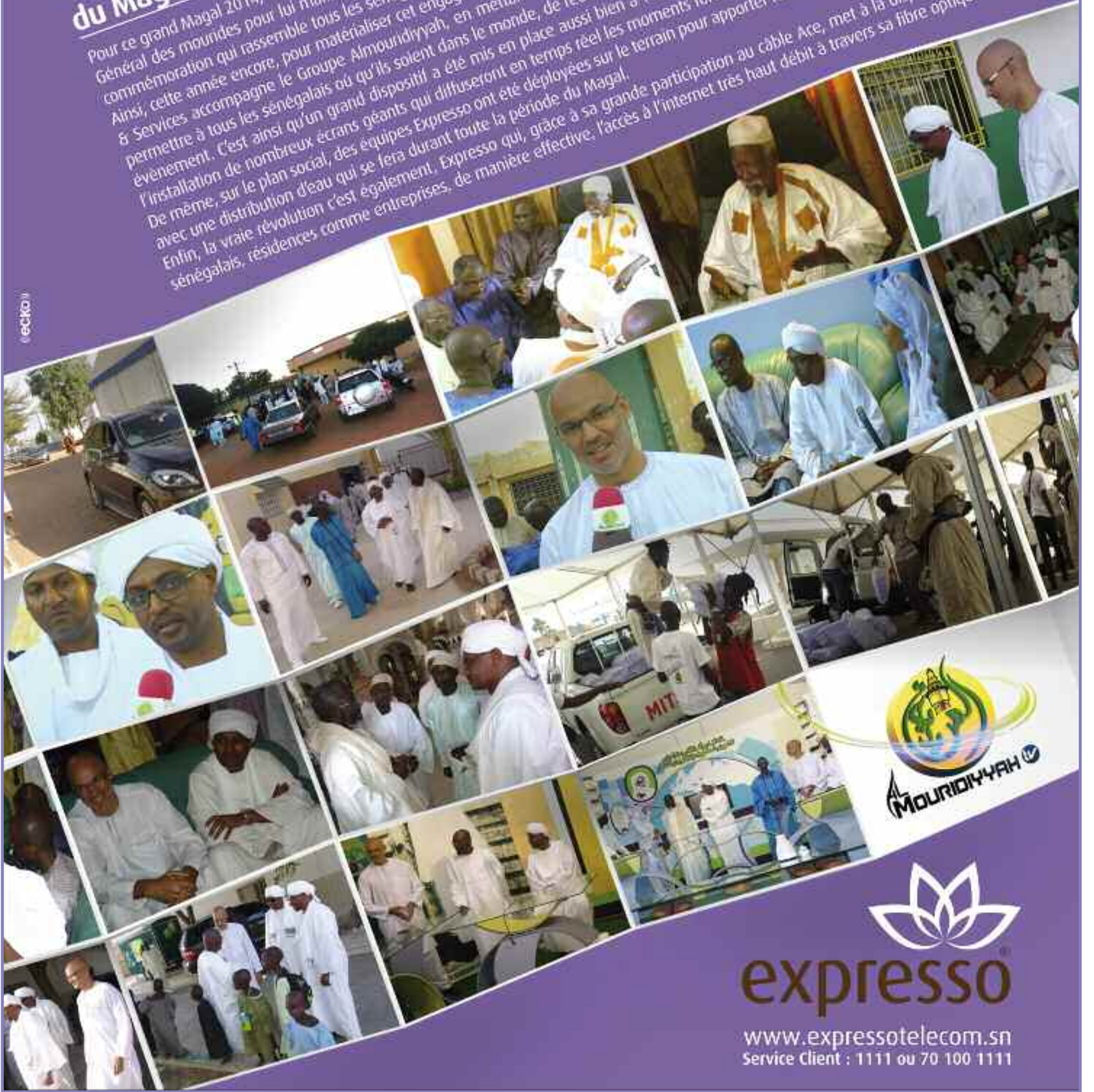
Magal 2014. Expresso crée la vraie révolution à la ville sainte grâce à l'Internet très haut débit qu'elle met à la disposition du Groupe Almouridiyyah pour une diffusion en live de qualité du Magal 2014, à travers le Monde entier.

Pour ce grand Magal 2014, toute la direction de Expresso accompagnée d'une grande délégation du personnel a rendu visite au Khalife Général des mourides pour lui manifester tout son soutien et se joindre à lui pour une réussite à toutes les échelles de cette grande commémoration qui rassemble tous les sénégalais du monde entier.

Ainsi, cette année encore, pour matérialiser cet engagement, Expresso Sénégal, à travers son département Expresso Business Solutions & Services accompagne le Groupe Almouridiyyah, en mettant à sa disposition des liaisons internet spécialisées haut débit afin de permettre à tous les sénégalais où qu'ils soient dans le monde, de recevoir en temps réel des images de qualité pour mieux vivre cet événement. C'est ainsi qu'un grand dispositif a été mis en place aussi bien à Touba même, que dans les régions environnantes avec l'installation de nombreux écrans géants qui diffuseront en temps réel les moments forts de cette grande commémoration.

De même, sur le plan social, des équipes Expresso ont été déployées sur le terrain pour apporter toute l'aide nécessaire aux populations avec une distribution d'eau qui se fera durant toute la période du Magal.

Enfin, la vraie révolution c'est également Expresso qui, grâce à sa grande participation au câble Ace, met à la disposition de tous les sénégalais, résidences comme entreprises, de manière effective, l'accès à l'Internet très haut débit à travers sa fibre optique.



expresso

www.expressotelecom.sn
Service Client : 1111 ou 70 100 1111